



Centre de recherche sur les innovations sociales

**Participation associative
et identité territoriale.
Comprendre les interrelations
et apports pour le développement
régional**

Caroline Collin

Université du Québec en Outaouais (UQO)

Mémoire présenté dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional en vue de
l'obtention du grade de maître ès arts

Sous la direction de
Paul Leduc Browne, CRISES, UQO

Octobre 2016

Les Cahiers du CRISES
Collection Thèses et Mémoires
TM1701

Le contenu de ce Cahier de recherche n'engage que son/ses auteur(s).

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Thèses et Mémoires - no TM1701
« **Participation associative et identité territoriale. Comprendre les interrelations et apports pour le développement régional** »
Caroline Collin
Sous la direction de Paul Leduc Browne, CRISES, UQO

ISBN : 978-2-89605-402-2

Dépôt légal : 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est un centre institutionnel de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) rattaché à la Faculté des sciences humaines (FSH) et à l'École des sciences de la gestion (ESG).

Organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire, elle regroupe plus d'une quarantaine de chercheurs réguliers et de nombreux collaborateurs qui étudient et analysent principalement « **les innovations et les transformations sociales** ».

Les membres réguliers proviennent de 10 universités québécoises :

- Université du Québec à Montréal (UQAM) qui accueille le Bureau principal du Centre,
- Université du Québec en Outaouais (UQO),
- Université Laval,
- Université de Sherbrooke,
- Université Concordia,
- HEC Montréal,
- Université de Montréal,
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC),
- Université du Québec à Rimouski (UQAR),
- TÉLUQ (l'université à distance de l'Université du Québec),

Une innovation sociale (IS) est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de quatre axes complémentaires voués à l'analyse d'autant de dimensions de l'innovation sociale et de son inscription dans des processus de transformation sociale :

Axe 1 : Innovations sociales et transformations dans les politiques et les pratiques sociales

Cet axe regroupe des projets qui se structurent autour de **la construction et l'application des politiques publiques et du rôle qu'y jouent les demandes sociales**. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- L'IS à travers l'évolution historique des régulations sociales
- Les nouvelles pratiques démocratiques et sociales
- Le transfert des pratiques sociales et la construction des politiques publiques
- Les IS et la transformation sociale dans la santé et la communauté
- L'IS dans le logement social.

Axe 2 : Innovations sociales et transformations dans le territoire et les collectivités locales

Les projets qui se regroupent dans cet axe analysent les **innovations sociales dans la perspective du rapport des collectivités au territoire**, ce qui les amène à privilégier l'intersectorialité et à examiner l'effet des diverses formes de proximité (physique et relationnelle) sur la structuration et les nouvelles dynamiques des collectivités territoriales. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les actions innovatrices de revitalisation des communautés
- L'IS en milieux ruraux et forestiers
- L'action communautaire contre la pauvreté et l'exclusion
- Les modalités innovatrices de gouvernance territoriale
- Les nouvelles aspirations et la mouvance identitaire.

Axe 3 : Innovations sociales et transformations dans les entreprises collectives

Regroupés autour de l'objet de **l'entreprise collective et de ses relations avec la sphère de l'économie dominante**, cet axe regroupe des projets qui analysent des innovations sociales qui se déploient autour des entreprises d'économie sociale, des sociétés d'État et des nouvelles formes hybrides d'entreprises. Les travaux de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les modèles de gouvernance et de gestion des entreprises sociales et collectives
- Le financement solidaire et l'accompagnement de l'entrepreneuriat collectif
- L'évaluation de l'économie sociale
- L'économie sociale et la transformation sociale
- Les modèles hybrides : partenariats publics-privés-économie sociale.

Axe 4 : Innovations sociales et transformations dans le travail et l'emploi

Les membres de cet axe abordent **l'IS en lien avec l'évolution des politiques d'emploi et les conditions de réalisation du travail**. Ils analysent la qualité de l'emploi et du travail dans une perspective sociétale d'intégration socioprofessionnelle. Six thèmes de recherche seront privilégiés :

- L'IS dans les relations industrielles et la gestion des ressources humaines
- Les stratégies émergentes dans l'action syndicale
- Les nouveaux statuts d'emploi et le précaire
- Les problèmes et aspirations en matière de protections sociales
- Les nouvelles stratégies d'insertion en emploi
- La gestion des âges et des temps sociaux et la conciliation travail-famille.

Retrouvez le descriptif complet des axes de recherche du CRISES sur :

<http://crises.uqam.ca/recherche/axes-de-recherche.html>

LES ACTIVITÉS DU CRISES

Notre Centre de recherche est d'abord un regroupement de chercheurs qui profite du partage d'un objet de recherche commun pour stimuler l'étude de l'innovation sociale. En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux et la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Le Centre dirige également plusieurs collections de Cahiers de recherche qui permettent de rendre compte des plus récents travaux des membres (<http://crises.uqam.ca/publications/cahiers.html>).

Juan-Luis Klein
Directeur



NOTES SUR L'AUTEURE

Caroline COLLIN détient un baccalauréat en sciences sociales, majeure en science politique, de l'Université du Québec du Québec en Outaouais (UQO) ainsi qu'une maîtrise en développement régional de la même université.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Participation associative et identité territoriale

Comprendre les interrelations et apports pour le développement régional

Mémoire présenté

dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional

en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR

© Caroline Collin

Octobre 2016

Composition du jury :

Guy Chiasson, président du jury, Université du Québec en Outaouais

Paul Leduc Browne, directeur de recherche, Université du Québec en Outaouais

Caroline Patsias, examinatrice externe, Université du Québec à Montréal

Dépôt initial le 31 mai 2016

Dépôt final le 27 octobre 2016

REMERCIEMENTS

Malgré la présence d'un seul nom sur la page couverture de ce mémoire, la rédaction d'un tel document et la réalisation de la recherche dont il est l'objet n'auraient pu se faire sans la contribution de certaines personnes que je veux ici remercier.

Je tiens donc à souligner l'apport inestimable de mon directeur de recherche, M. Paul Leduc Browne, professeur au Département des sciences sociales à l'UQO, qui a d'abord été pour moi un enseignant marquant que j'ai beaucoup apprécié dans le cadre de quelques cours au baccalauréat. Il a aussi été celui qui m'a donné la chance d'expérimenter le processus de recherche à travers des contrats d'assistance de recherche avant même d'entamer mes études au 2^e cycle, ce qui a d'ailleurs contribué à ce choix, en plus d'inspirer directement le sujet de mon mémoire. Il a donc été tout naturellement la personne à qui j'ai pensé lorsqu'est venu le temps de trouver un directeur. Tout au long des nombreuses années qu'aura finalement pris l'aboutissement de mon mémoire, il m'a soutenue et encouragée, en plus de faire preuve d'une compréhension et d'une patience hors pair à mon égard. De surcroît, comme j'avais effectué un retour dans ma région d'origine en cours de route, il a dû jongler avec les contraintes liées à l'encadrement à distance, principalement par le biais de moyens de télécommunication, ce qui est loin d'être un contexte idéal pour cette tâche. Pour tout cela, je lui suis éminemment reconnaissante!

Un énorme merci également à mon éternel complice, mon amoureux, mon époux, David, sans qui je n'aurais probablement pas été jusqu'au bout de ce projet. Lui aussi a su me motiver et m'épauler lorsque j'avais envie d'abandonner. Merci d'avoir toujours cru en moi et en mes compétences, en plus d'accepter différentes concessions afin que je puisse mener à terme mon mémoire. D'autant plus que, au fil de mon parcours d'études à la maîtrise, nous avons dû apprendre à relever ensemble le défi de la conciliation études-

travail-famille étant donné les deux petits trésors qui sont venus se greffer à nous : Zachary, mon grand garçon, et Sarah, ma petite cocotte. Alors, chapeau!

Comme mon projet de recherche prévoyait récolter des données à travers des entrevues, je voudrais aussi remercier les personnes qui ont généreusement accepté de m'accorder de leur temps lors des entretiens.

Enfin, parce que le mémoire n'est pas la seule partie d'un programme de maîtrise, bien qu'il en soit une énorme partie, j'aimerais remercier les différents professeurs que j'ai eus dans les cours et séminaires : Thibault Martin, Martin Robitaille, Jean-François Simard et Daniel Tremblay. Vous avez tous contribué de diverses façons, par les travaux et lectures faits dans vos cours, les discussions en classe, etc., à l'évolution de ma réflexion entourant mon projet de mémoire.

RÉSUMÉ

L'objectif poursuivi par la présente recherche est de comprendre quelles peuvent être les interrelations entre l'identité territoriale et la participation associative. Sachant, d'une part, que l'identité territoriale est reconnue comme un facteur important du développement d'une région et, d'autre part, que la participation associative entretient certains liens avec l'identité, nous avons donc cherché à savoir particulièrement si, et comment, le fait d'être engagé activement dans son association pouvait contribuer à la construction d'une identité territoriale chez le participant associatif. À partir du postulat voulant que l'identité se construise dans les relations sociales et que la participation associative (comprise comme une forme d'engagement bénévole) mette en jeu un lien social, nous avons comme hypothèse que les relations y ayant lieu étaient à même d'éveiller ou renforcer une conscience territoriale et ainsi contribuer à la construction de l'identité territoriale du participant associatif. Au sein des quatre associations de sports et loisirs sélectionnées sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle (dans les Laurentides), nous avons donc rencontré 12 membres impliqués dans leur conseil d'administration. Dans le cadre d'entrevues individuelles semi-dirigées, nous avons ainsi abordé avec eux les dimensions constitutives de nos deux concepts à l'étude : leur rapport territorial (ou, dit autrement, socio-spatial), leur sentiment d'appartenance territoriale, le sens de leur engagement associatif ainsi que le lien social associatif. De l'analyse des principaux résultats, nous avons pu déceler six formes d'interrelations entre identité territoriale et participation associative. Toutefois, dans une perspective de développement régional, il est difficile de conclure que les engagements associatifs étudiés contribuent à la formation d'une identité territoriale offensive (Guindani et Bassand, 1982), c'est-à-dire une identité véritablement porteuse d'une mobilisation collective en faveur de l'amélioration de la situation socio-économique du territoire en question.

Mots clés : identité territoriale, participation associative, développement régional, MRC d'Antoine-Labelle, lien social, engagement associatif, sentiment d'appartenance territoriale.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	V
RÉSUMÉ	VII
TABLE DES MATIÈRES.....	IX
LISTE DES TABLEAUX.....	XI
LISTE DES FIGURES	XIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	3
1.1 L'IDENTITÉ : CONTEXTE DE MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT	
TERRITORIAL	3
1.1.1 Mondialisation, État et identité.....	3
1.1.2 Mondialisation, territoire et identité	7
1.1.3 Développement territorial et identité territoriale	9
1.2 LA PARTICIPATION CITOYENNE : D'HIER À AUJOURD'HUI.....	13
1.2.1 Participation traditionnelle	13
1.2.2 « Nouvelles » formes de participation	14
1.3 PROBLÈME, OBJECTIFS, OBJETS ET QUESTIONS DE RECHERCHE	21
1.4 PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	23
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE	25
2.1 IDENTITÉ TERRITORIALE	25
2.1.1 Identité	25
2.1.2 Identité et territoire.....	33
2.1.3 Définition du concept utilisée dans la présente étude	41

2.2	PARTICIPATION ASSOCIATIVE	43
2.2.1	Association.....	43
2.2.2	Participation et association	54
2.2.3	Définition du concept utilisée dans la présente étude.....	66
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE		69
3.1	DÉMARCHE DE RECHERCHE	69
3.1.1	Collecte des données	69
3.1.2	Analyse des données	76
CHAPITRE 4 CONTEXTE DE LA RECHERCHE		79
4.1	PORTRAIT DU TERRAIN D'ÉTUDE.....	79
4.1.1	Géographie	80
4.1.2	Histoire	85
4.1.3	Profil socio-économique	89
CHAPITRE 5 PRÉSENTATION, INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES		
RÉSULTATS		113
5.1	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ÉMANANT DES ENTREVUES.....	113
5.1.1	Identité territoriale	113
5.1.2	Participation associative.....	126
5.2	INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS	136
5.3	LIMITES DE LA RECHERCHE	151
CONCLUSION.....		155
ANNEXES.....		159
ANNEXE I GRILLE D'ENTREVUE – ENTREVUES PRINCIPALES.....		161
ANNEXE II GRILLE D'ENTREVUE – RENCONTRES PRÉPARATOIRES.....		167
ANNEXE III FORMULAIRE DE CONSENTEMENT		169
BIBLIOGRAPHIE		173

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Densité de population, MRC de la région des Laurentides, 2012	82
Tableau 2 : Population totale, MRC de la région des Laurentides, 1996-2011	89
Tableau 3 : Population totale et variation, MRC de la région des Laurentides, 1996-2011	90
Tableau 4 : Perspectives de variation de la population, MRC de la région des Laurentides, 2006-2031	90
Tableau 5 : Évolution des élèves de la CSPN.....	92
Tableau 6 : Âge médian et proportion des 65 ans et plus dans la population, MRC de la région des Laurentides, 2006-2031.....	93
Tableau 7 : Accroissement naturel, MRC de la région des Laurentides, 2007-2011	93
Tableau 8 : Solde migratoire interne et taux correspondant, MRC de la région des Laurentides, 2011-2012	94
Tableau 9 : Plus haut certificat, grade ou diplôme, MRC de la région des Laurentides, 2006	96
Tableau 10 : Taux de sorties sans diplôme ni qualification, commissions scolaires de la région des Laurentides, 2007-2008 à 2010-2011.....	97
Tableau 11 : Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte et la durée des études, commissions scolaires de la région des Laurentides, 2003-2006	98
Tableau 12 : Indice de défavorisation IMSE, commissions scolaires de la région des Laurentides, 2011-2012	99

Tableau 13 : Taux d'activité, d'emploi et de chômage de la population de 15 ans et plus, MRC de la région des Laurentides, 2006.....	100
Tableau 14 : Taux de travailleurs de 25-64 ans, MRC de la région des Laurentides, 2011	101
Tableau 15 : Taux de faible revenu et revenu médian après impôt de l'ensemble des familles, MRC de la région des Laurentides, 2009.....	103
Tableau 16 : Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la région des Laurentides, 2011	104
Tableau 17 : Rapport et indice de dépendance économique, MRC de la région des Laurentides, 2010.....	105
Tableau 18 : Répartition de la population en emploi selon le secteur d'activité, MRC d'Antoine-Labelle, région des Laurentides et le Québec, 2006.....	108
Tableau 19 : Répartition des établissements selon la classe de taille et le secteur d'activité, MRC d'Antoine-Labelle, 2008	109
Tableau 20 : Activité de récolte et de transformation, MRC d'Antoine-Labelle.....	110
Tableau 21 : Pertes d'emplois et de ventes de l'industrie forestière entre 2004 et 2007, MRC d'Antoine-Labelle	111

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de la région des Laurentides	80
Figure 2 : Carte de la MRC d'Antoine-Labelle.....	81
Figure 3 : Carte détaillée de la MRC d'Antoine-Labelle	84
Figure 4 : Carte des fermes forestières au 19e siècle.....	86
Figure 5 : Carte des concessions forestières en 1890	87
Figure 6 : Répartition de la population par groupes d'âge, MRC de la région des Laurentides, 2011.....	91
Figure 7: Plus haut certificat, grade ou diplôme, MRC d'Antoine-Labelle, 2006	95
Figure 8 : Taux de travailleurs de 25 à 64 ans et population selon le groupe d'âge, 2006- 2011	102

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans un contexte de mondialisation et de bouleversements de différentes structures dont l'État-nation, nous faisons face de nos jours à un certain éclatement des « identités puissantes et stables » qui étaient jadis chose courante; celles-ci sont maintenant dissipées dans des « identités plurielles, éclatées et mouvantes ». (Candau, 1998, p. 198) Ainsi, après avoir été astreintes au pouvoir hégémonique de l'État-nation, les échelles infranationales (le local et le régional) reprennent du galon (Brenner, 1999) et on s'intéresse maintenant à leur développement ainsi qu'aux ressources pouvant y contribuer. C'est alors que l'identité territoriale ressort comme un facteur de développement. (Bassand, 2002; Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010; Arcand *et al.*, 1993) Parallèlement à cela, la pratique citoyenne traditionnellement liée à la forme de l'État-nation – la participation électorale – connaît des difficultés tandis que d'autres types de participation sont parfois mis de l'avant comme alternatives démocratiques. C'est le cas notamment de la participation associative. Alexis de Tocqueville s'intéressait déjà, il y a presque deux siècles, au potentiel de l'association, c'est-à-dire au fait pour des individus de « poursuivre en commun l'objet de leurs communs désirs », et à ses liens (inévitables) avec la démocratie. (1840, p. 119) Aujourd'hui, par contre, certains s'inquiètent de la grande place occupée par le domaine des sports et loisirs dans le monde associatif, car ce glissement du militantisme à des visées d'épanouissement personnel (Hatchuel et Loisel, 1998) serait le reflet d'un individualisme croissant. (Barthélémy et Ion, 2001)

Dans une perspective de développement régional, notre recherche s'intéresse donc aux interrelations entre l'identité territoriale et la participation associative. Ainsi, nous avons voulu savoir si, et comment, le fait d'être engagé activement dans une association de

sports et loisirs pouvait contribuer à la construction d'une identité territoriale chez le participant associatif. Puisque notre recherche s'inscrit clairement dans une approche qualitative, les 12 entrevues individuelles semi-dirigées que nous avons menées nous ont permis de récolter le matériau qui nous servira à répondre à notre interrogation. En effet, 12 membres impliqués dans le conseil d'administration de leur association ont accepté d'être rencontrés. Ils sont issus des quatre associations différentes de sports et loisirs présentées sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, dans les Laurentides, que nous avons sélectionnées. Nous avons ainsi abordé avec eux les dimensions constitutives de nos deux concepts à l'étude : leur rapport territorial (ou, dit autrement, socio-spatial), leur sentiment d'appartenance territoriale, le sens de leur engagement associatif ainsi que le lien social associatif.

Voici donc, dans l'ordre, les différentes parties qui composent ce mémoire. Le premier chapitre qui suit expose la problématique dans laquelle s'inscrit notre recherche. Ensuite, le chapitre 2, qui porte sur le cadre théorique, présente les différentes façons d'approcher et de définir les concepts d'identité territoriale et de participation associative. Nous y précisons également la définition qui sera retenue pour chacun des deux concepts, ainsi que les dimensions et indicateurs. Dans le chapitre 3, la méthodologie utilisée pour la collecte des données ainsi que l'analyse de celles-ci est décrite en détail. Au chapitre 4, nous avons cru bon de présenter le contexte de la recherche, c'est-à-dire que nous y traçons le portrait du territoire à l'étude. Le chapitre 5, pour sa part, est consacré à l'analyse des données de notre recherche; c'est ainsi que nous présenterons les principaux résultats pour ensuite tenter de les discuter et les interpréter. Enfin, la conclusion vient clore notre mémoire.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

1.1 L'IDENTITÉ : CONTEXTE DE MONDIALISATION ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

1.1.1 MONDIALISATION, ÉTAT ET IDENTITÉ

Le contexte actuel de mondialisation, avec ce que cela suppose en termes de changements d'ordre économique, politique, social et culturel pour ne nommer que ceux-là, est fort propice aux discussions portant sur le thème de l'identité. Comme le dit Edmond Marc dès le début de son livre :

L'identité, lorsqu'elle n'est pas menacée, n'est l'objet d'aucune interrogation; elle s'impose avec une évidence tranquille. C'est dans les moments de remise en question, de déni, de rupture, de bouleversement qu'elle devient problématique. L'incertitude et la fragilisation qui l'affectent sont les symptômes d'un « malaise dans la civilisation » qui mine les modèles, les valeurs, les repères traditionnels et les institutions qui les portent. (Marc, 2005, p. 1)

Plusieurs des changements liés au phénomène multidimensionnel qu'est la mondialisation concernent l'État. Ce dernier, comme d'autres structures « traditionnelles » telles que la famille et l'Église, subit des bouleversements typiques de nos sociétés post-modernes qui concourent à une espèce d'éclatement des identités : les « identités puissantes

et stables » se dissipent dans des « identités plurielles, éclatées et mouvantes » (Candau, 1998, p. 198).¹

Ainsi, l'État, qui depuis son avènement dans sa forme d'État-nation avait un statut hégémonique (MacLeod, 2001), se retrouve aujourd'hui mis à mal dans son contrôle tant interne qu'externe n'étant plus un « passage obligé ». Tandis qu'il a contribué à mettre en place les structures et les facilités permettant cette situation (et continue à le faire encore) (Brenner, 1997; Peck et Tickell, 2002; Sassen, 2003, 2000; Keil, 2003; MacLeod, 2001), il lui serait bien difficile aujourd'hui de contrer ce mouvement de spirale. Ainsi, à titre d'exemple, l'État n'a plus tout à fait l'emprise d'autrefois sur la circulation des biens, des informations et des personnes, en raison notamment de l'avènement des nouvelles technologies de l'information et des accords internationaux. Les relations socio-économiques, voire politiques, entre différents acteurs (entreprises, groupes de pression, organisations internationales et infranationales) peuvent maintenant outrepasser l'État, sans égard à l'échelle concernée et sans nécessairement avoir besoin de l'assentiment étatique, comme l'explique par exemple Sassen (2003) : « Older hierarchies of scale constituted as part of the development of the nation-state, continue to operate, but they do so in a far less exclusive field than they did in the recent past. » (p. 6)

Bref, avec l'amenuisement de la régulation étatique, le local et le régional gagnent en importance et en autonomie, tout comme le supranational, tel que le résume bien Brenner (1999) : « Globalization has decentered the national scale of social relations and intensified the importance both sub- and supra-national scales of territorial organization. » (p. 69)

On peut donc en conclure que la mondialisation menace l'hégémonie de l'État alors qu'elle vient gruger sa prédominance (ou du moins celle de l'échelle nationale, de là le

¹ Précisons que cela s'applique surtout dans les pays occidentaux et que tout au long du présent texte, il faudra limiter l'application des différents énoncés à ces pays, car la réalité est parfois très différente ailleurs.

terme « dénationalisation » utilisé par différents auteurs, telle Sassen, 2003), occasionnant ainsi simultanément deux phénomènes contradictoires dans lesquels l'universel et le particulier se confrontent. (Delay, 1999) Ainsi, d'un côté, une certaine homogénéisation du monde (Scardigli, 1993), alors qu'un type de culture occidentale semble avoir pris le dessus sur la diversité; d'un autre côté, des résistances à cette uniformisation surgissent ou ressurgissent de la part de plus ou moins petites populations qui refusent d'entrer dans le « moule » et veulent conserver leur identité distincte ou la réaffirmer après s'être laissés envahir par la vague uniformisatrice. (Scardigli, 1993) D'ailleurs, sans refaire la genèse du modèle d'État-nation, rappelons-nous simplement qu'avant sa généralisation à travers le monde, les petites communautés (que l'on parle de région ou de cité) étaient alors bien souvent assez autonomes et différenciées (en termes de langue, de culture, de nourriture, etc.) malgré la présence des empires. (Guindani et Bassand, 1982)

Bref, on en revient à une (re)mise en valeur des particularismes de jadis. En fait, d'aucuns s'entendent pour dire que la compétitivité des États dans un monde « mondialisé » repose dorénavant sur les régions (MacLeod, 2001; Brenner, 2000; Amin, 1998; Klein, 1995), de là d'ailleurs les processus de décentralisation et de régionalisation mis en place un peu partout à travers le monde, après l'époque où régnait un État centralisateur fort et tout puissant.

[...] la place du territoire a changé comme conséquence de la crise du mode de régulation fordiste et de l'État-nation en tant que dispositif de régulation intégrée de l'économique et du social, ce qui a provoqué un changement de scène et le remplacement de l'État-nation par le local en tant que cadre de référence pour le développement. [...] et ce, dans un contexte où l'individualisme et la concurrence s'imposent comme valeurs essentielles. (Klein, 2008, p. 316)

C'est ainsi que la compétition entre les régions se trouve encouragée, l'enjeu étant de se différencier des autres, de démontrer ses particularités les plus « particulières » et les plus uniques. Comme le dit Klein,

Dans les territoires, les acteurs s'activent pour créer des conditions attractives pour les entreprises en offrant tantôt des conditions favorables à l'innovation, tantôt des appuis financiers, tantôt la prise en charge des externalités négatives, tantôt des règles moins exigeantes concernant le travail ou l'environnement. Les capitaux cherchent des territoires et les territoires cherchent des capitaux. C'est la dimension territoriale de la loi de l'offre et de la demande que la globalisation met à nu. (Klein, 2008, p. 328)

Et cette course effrénée à la différenciation se répercute également sur l'identité, comme Alain Touraine le percevait déjà au début des années 1980. L'identité serait donc devenue « a-sociale » selon lui, symbole de l'émancipation de l'individu face aux structures, servant davantage aujourd'hui à « se distinguer de » plutôt qu'à « se rallier à ». (Touraine, 1986 et 1984) On n'a qu'à penser aux revendications nationalistes de la fin du 20^e siècle qui n'ont plus comme objectif de se libérer de l'impérialisme, mais qui visent plutôt (et y arrivent parfois) à fragmenter un État-nation déjà existant, au nom d'une minorité nationale présente sur ce même territoire étatique.

Il faut donc aujourd'hui, nous dit Touraine, tenter de dépasser l'opposition entre l'universel et le particulier, c'est-à-dire cesser de pousser toujours plus loin le second et éviter de revenir au premier, parce qu'idéalisé par nostalgie. Au contraire, il faut

[...] recombinaison, dans ce monde dualisé où la dérive des continents s'accélère, les éléments d'unité et de diversité. La politique consiste à gérer la diversité, à combiner l'unité de la loi ou de la règle avec la multiplicité, la pluralité des intérêts, des valeurs et des droits. Ceci est évidemment une définition de notre champ de réflexion et d'action, qui est à la fois complètement différent de la pensée qui reposait sur l'idée d'un principe général, fondamental ou ultime, d'unité entre l'universel et les particuliers. D'autre part, je pense que la tâche de la réflexion, comme celle de l'action, c'est d'éviter la catastrophe, d'éviter cette dissociation qui aboutit à ce que les oppositions et les rapports de domination ne soient plus limités ou compensés par aucun principe religieux, culturel, moral ou autre, d'appartenance commune, de définition de l'humaine condition. (Touraine, 1996, p. 19)

1.1.2 MONDIALISATION, TERRITOIRE ET IDENTITÉ

Revenons sur quelques éléments déjà mentionnés afin d'apprécier plus précisément les implications en regard de l'identité territoriale.

C'est reconnu, la mondialisation tend à effacer, sinon à rendre poreuses, les frontières étatiques jadis imperméables grâce au contrôle hégémonique de l'État. Ainsi, mondialisation rimerait donc avec une déterritorialisation de notre monde, un monde dans lequel l'espace ne serait pratiquement plus découpé ni circonscrit, on pourrait presque dire un espace « libre » où tout ne serait que global, mondial. Pourtant, force est de reconnaître que la mondialisation est « multiscalaire ». (Sassen, 2003; Brenner, 1999) Brenner (1999) notamment met en évidence une autre face moins visible de la mondialisation en faisant remarquer que la déterritorialisation s'accompagne d'un autre phénomène lié, à savoir une reterritorialisation, c'est-à-dire une sorte de rééchelonnage des rapports socio-spatiaux où l'État national n'est plus le maître du jeu, mais plutôt un des joueurs sur la planche de jeu mondiale. On fait référence ici notamment au local et au régional qui refont surface, tel qu'il a été expliqué plus tôt. « Thus the deterritorialization of social relations on a global scale hinges intrinsically upon their simultaneous *reterritorialization* on sub-global scales within relatively fixed and immobile configurations of territorial organization. » (Brenner, 1999, p. 62)

Ainsi, comme Sassen (2003) l'explique : « older hierarchies of scale constituted as part of the development of the nation-state, continue to operate, but they do so in a far less exclusive field than they did in the recent past ». (p. 6) En fait, d'autres territorialités émergent et co-existent à travers et aux côtés de celle étatique, de sorte qu'on ne peut plus parler de « [...] contiguous, mutually exclusive, and self-enclosed blocks of space ». (Brenner, 1999, p. 69)

En clair, malgré la mondialisation actuelle, le territoire conserve toujours son importance, ou une certaine importance du moins, mais il faut en changer notre conception,

en délaissant notre vision « État-centrique » (Brenner, 1999) pour en adopter une intégrant d'autres acteurs et ayant d'autres contours que les frontières d'un État. De plus, malgré une certaine émancipation territoriale de l'individu (si l'on adopte la vision État-centrique), par exemple la grande mobilité rendue possible par les différents moyens de transport, le territoire (ou à tout le moins l'espace) demeure un aspect de la construction identitaire. (Lasserre, 2003; Klein, 2008; Moquay, 1998) « De fait, la globalisation touche très inégalement les populations et ne supprime pas les liens au territoire, même si elle les redéfinit et les relativise. Les identités territoriales ne sont pas abolies, mais plutôt transformées [...] » (Moquay, 1998, p. 66) Il convient alors de parler « d'identités plurielles » (Di Méo et Buléon, 2005), comme nous l'avons vu plus tôt. Ceci dit, quoique probante, la relation socio-spatiale est un des éléments, et non le seul, parmi la liste de ceux qui entrent dans le processus de construction identitaire.

Bien sûr, il existe des identités sociales dépourvues de territorialité et d'assise spatiale. Cependant, la relation territoriale paraît, en bien des cas, un facteur de consolidation, voire de formation plus aisée des identités sociales que l'on peut qualifier, dès lors, de socio-spatiales. Si l'identité se nourrit ainsi du rapport à l'espace que vit chacun d'entre nous, elle contribue en retour à conférer une dimension spécifique à ce rapport; c'est en somme la forme « culturelle » des rapports sociaux et spatiaux. (Di Méo et Buléon, 2005, p. 44)

En d'autres mots, bien qu'un certain désancrage territorial des individus ait lieu (le terme citoyen du monde n'est-il pas à la mode?), le besoin d'un certain réancrage (volontaire ou inconscient) fait jour, quoique différent de l'ancrage « naturel et hérité » qu'on connaissait autrefois. De là l'intérêt donc de l'identité territoriale.

1.1.3 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET IDENTITÉ TERRITORIALE

Comme nous venons de le voir, les régions, ou selon le vocabulaire plus actuel les territoires infranationaux (pouvant être des régions, mais aussi des municipalités régionales de comté – MRC –, des municipalités, etc.), ont aujourd’hui repris du gallon sur la scène politique et socio-économique, surplombant le traditionnel acteur de l’ère moderne : l’État. L’attention portée au développement de ces territoires est donc somme toute relativement nouvelle, sachant que le terme même de « développement » n’est apparu que dans les années d’après-guerre dans la bouche du président états-unien Harry Truman. Au Québec, plusieurs font remonter l’apparition du développement régional aux années 60 avec la célèbre, mais plutôt malheureuse, expérience du Bureau d’aménagement de l’Est du Québec (BAEQ). Cela dit, qu’entend-on par développement régional ou territorial? Pour Bruno Jean, ce qui distingue le « nouveau paradigme » du développement territorial est

[...] la conviction [...] que le territoire est à la fois une ressource et un produit du développement. [...] le développement est toujours inscrit dans l’espace, dans des espaces concrets, « vécus » pour reprendre la belle expression d’Armand Frémont, où le développement est toujours un projet sur un territoire. (2005, p. 294)

En outre, qui dit développement territorial dit aussi développement local ou régional endogène, c’est-à-dire un développement qui mise sur le potentiel interne d’un territoire à l’échelle infranationale, que ce soit ses ressources (tant humaines que naturelles), ses entreprises, ses institutions, ses paysages, etc. On parle alors de facteurs tangibles et intangibles du développement. Dans sa recherche portant sur l’avenir des communautés rurales québécoises, Augustin Épenda (2004) conclut d’ailleurs :

En définitive, les résultats obtenus [...] démontrent clairement que la dévitalisation en milieu rural québécois est due aux facteurs tangibles ainsi qu’aux facteurs

intangibles. [...] étant donné que le processus de restructuration-déstructuration en cours dans la ruralité québécoise s'explique simultanément par ces deux types de facteurs, [...] une meilleure stratégie de développement local en milieu rural ne devrait pas consacrer toutes les ressources aux aspects purement économiques et aux infrastructures, mais elle devrait aussi consacrer des ressources au travail en amont, c'est-à-dire sur les facteurs sociaux « intangibles » qui vont renforcer les capacités locales de développement. (p. 374)

Bernard Vachon (1993) place d'ailleurs la population au cœur des trois principes fondamentaux du développement local : « la ressource humaine constitue la force motrice du développement : des personnes motivées et formées sont des facteurs plus déterminants pour le développement que les infrastructures, les techniques, les équipements... » (p. 117) Cette ressource populationnelle était d'ailleurs clairement reconnue par la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. (Affaires municipales et Régions Québec, 2006, p. 14) En fait, non seulement la population est-elle la clé du développement, elle en est également la finalité : « [...] **l'objet du développement, c'est la personne et la collectivité à laquelle elle appartient**, et de son corollaire : **sans l'engagement des personnes, tous les efforts de développement sont compromis.** » (Vachon, 1993, p. 84, mis en gras par l'auteur)

C'est ainsi que différents auteurs en sont venus à s'intéresser à l'identité régionale ou locale (ou plus récemment l'identité territoriale) et ses liens avec le développement du territoire (par exemple Pageons, 1991; Martinet, 1998; Auclair, 2002; Tremblay et Gagné, 1995; Jamet, 2009; Garneau, 2000, 2003; Barbichon, 1983; Dionne et Thivierge, 1997; Beaudry et Dionne, 1995; Moquay, 1998; Bassand, 1981, 1991).

Plusieurs ont déjà fait ce constat d'analyse selon lequel le développement local ne peut s'amorcer et se continuer sans cette puissance « culturelle » des sentiments d'appartenance aux lieux ou à la communauté, sans cette force identitaire qu'il faudra mieux définir, sans mettre de l'avant cet art de vivre, sans faire appel à ce savoir « vivre en société ». (Bassand et Centilivres, 1993, cités par Dionne et Thivierge, 2000, p. 322)

Michel Bassand est un des auteurs européens qui s'y est beaucoup intéressé à partir du début des années 80. Pour lui, ainsi que d'autres (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010; Arcand *et al.*, 1993), nul doute que l'identité territoriale est un vecteur du développement : « Pour être très clair, ce n'est pas le développement territorial qui façonne une identité, mais bien les acteurs, avec leur contexte sociétal, qui construisent leur identité et qui ce faisant orientent le développement territorial. » (Bassand, 2002, p. 26)

Plus particulièrement, dans une étude menée sur trois micros régions montagneuses en Suisse, Bassand et son collègue Silvio Guindani (1982) concluent qu'un développement régional endogène, donc un développement qui émerge de la région et qui soit en accord avec les besoins et aspirations régionaux plutôt que soumis aux impératifs externes, ne peut se faire sans que l'identité régionale passe de la « résistance culturelle » (l'identité défensive) à la « formulation d'un projet » (identité offensive). S'inspirant d'une approche centre/périphérie, les deux auteurs affirment que ce serait seulement de cette manière que le cercle vicieux du maldéveloppement des régions périphériques pourrait être contré. Pour eux, une identité offensive ne refuse pas la modernisation : au contraire, il y a alors une ouverture au changement, mais dans un cadre qui respecte les besoins et les intérêts de la communauté régionale. Bref, une identité forte, positive et offensive amènera la collectivité à se mobiliser de manière proactive en vue d'un projet commun d'avenir, de là la contribution au développement. Évidemment, ce n'est pas toute la collectivité, mais plutôt certains acteurs clés qui vont le faire : élus locaux, entreprises, associations et certains individus particulièrement impliqués. De plus, les auteurs reconnaissent que l'identité régionale n'est pas la panacée d'un développement régional réussi, mais plutôt un des éléments sur lesquels agir aux côtés de l'économie (Guindani et Bassand, 1982, p. 188), ce qui rejoint les propos de Épenda (2004) cités plus tôt.

Au Québec, Juan-Luis Klein (notamment Klein, 2008, 2002) ainsi que ses collaborateurs (Klein *et al.*, 2003, 1986; Dionne et Klein, 1995, Arcand *et al.*, 1993) se sont intéressés à plusieurs reprises aux liens entre identité territoriale et développement, ils apportent ainsi un éclairage complémentaire et davantage centré sur les réalités sociales,

économiques, culturelles, historiques et politiques de la province. Le modèle de « l'effet structurant de l'initiative locale » (Klein, 2008) est particulièrement intéressant, car il reconnaît certes l'importance de l'identité territoire (en parlant pour sa part de sentiment d'appartenance territoriale puis de conscience territoriale), mais il place d'abord la réalisation d'une quelconque initiative locale menée en commun comme source première d'un possible cycle de développement.

L'action collective renforce le sentiment d'appartenance des acteurs au territoire local, ce qui laisse des traces durables dans leurs organisations et institue des pratiques collectives et des mécanismes de régulation locale des conflits. La conscience territoriale amène les acteurs à nuancer leurs différences au profit de la collectivité. [...] Les acteurs développent ainsi une conscience collective, délimitée territorialement, qui constitue une base essentielle pour l'action conjointe des acteurs locaux sociaux et économiques, une base d'entrepreneuriat « partenarial ». La conscience territoriale amène les acteurs à agir ensemble, à se concerter, ce qui augmente leur capacité de réussir leur projet et leur donne du pouvoir. C'est ce qu'on appelle la « capacité sociale » ou la « capacité institutionnelle » des acteurs (Tardif, 2007). (Klein, 2008, p. 326)

Arrive donc l'idée que d'agir ensemble, de manière organisée, pourrait avoir une influence sur l'identité territoriale. Parmi les formes d'action collective, nous avons choisi de nous intéresser de plus près à une qui nous semblait particulièrement intéressante dans le contexte actuel étant donné son potentiel (d'apprentissage) démocratique et parce qu'elle est en proie elle aussi, tout comme l'identité, à de profonds chambardements : la participation citoyenne. En fait, nous avons choisi plus précisément de porter notre attention sur la participation associative et nous verrons dans les prochaines lignes pourquoi notre choix s'y est porté.

1.2 LA PARTICIPATION CITOYENNE : D'HIER À AUJOURD'HUI

1.2.1 PARTICIPATION TRADITIONNELLE

Tout comme l'identité, la participation est elle aussi affectée par le contexte de mondialisation décrit plus tôt et ses différents effets sur le rôle et la place actuels de l'État. Ainsi, l'affaiblissement de l'État avec pour corollaire la montée en puissance d'autres acteurs, à différentes échelles du local jusqu'à l'international, a sans contredit des répercussions sur la participation traditionnelle des citoyens à la sphère publique et l'émergence de nouvelles formes de participation, sinon d'un intérêt nouveau qu'on leur porte.

Rappelons que la participation citoyenne a d'abord été orientée tout naturellement vers l'État-nation, lieu et acteur principal de la démocratie libérale moderne, une forme de démocratie qu'on appelle aussi représentative. La citoyenneté associée à cette forme de démocratie prévoyait donc la participation des citoyens aux affaires publiques d'une façon indirecte, soit principalement via l'élection de leurs représentants, mais aussi dans la possibilité de se porter candidats. Cette forme de participation dite politique est aujourd'hui en situation d'essoufflement non seulement en raison du phénomène de mondialisation, mais aussi en regard de la crise démocratique (Parazelli et Latendresse, 2006), comme en témoignent notamment les faibles taux de participation des citoyens aux élections. En 2008, tant les élections fédérales au Canada que celles provinciales au Québec avaient enregistré des taux de participation historiquement bas, sous la barre des 60%, avec respectivement 58,8% et 57,43%. Les élections municipales au Québec n'obtiennent guères de meilleurs résultats avec un taux de vote encore plus bas; il était de 45% en 2009.

Ceci dit, notons que cette relation entre participation citoyenne (elle-même liée à l'idée de citoyenneté) et État est loin d'être la seule voie possible aujourd'hui, comme le font d'ailleurs remarquer Parazelli et Latendresse (2006). Dans la même veine, Mercier, Bourque et St-Germain (2009) nous disent que

Si depuis son émergence, la citoyenneté a été définie surtout par l'appartenance à l'État-Nation, la notion se déplace maintenant vers une citoyenneté à multiples niveaux et sens, soit de ville ou de région, soit sur une base identitaire (sexe, âge, mode de vie, conditions de vie, etc.). Ces nouveaux sens ouvrent sur le pluralisme des identités individuelles et collectives, amenant l'hétérogénéité des définitions et affirmations de la citoyenneté. (mis en gras par les auteurs, p. 24)

Ainsi, la fragmentation de l'identité dont nous avons discuté plus tôt entraîne un phénomène similaire quant à la participation des citoyens, en ce qui a trait les pratiques (leurs formes et leur sens) et les lieux de cette participation. Dans leur définition de la participation citoyenne, Mercier, Bourque et St-Germain (2009) identifient deux autres formes de participation outre celle traditionnelle politique :

[...] la participation citoyenne est définie [...] comme étant **l'exercice et l'expression de la citoyenneté active et engagée** sous 3 dimensions : la participation **politique** au processus électoral; la participation **démocratique** (publique) aux débats dans l'espace public; la participation **sociale** ou civique aux instances de base de la société civile, par l'action des mouvements sociaux et associatifs au plan macro-social ou des communautés locales. (mis en gras par les auteurs, p. 3)

1.2.2 « NOUVELLES » FORMES DE PARTICIPATION

D'abord, la participation publique se traduit bien souvent dans des mécanismes consultatifs offerts par les pouvoirs publics aux citoyens en complémentarité de la participation politique (ex : commissions d'enquête). Elle permet ainsi tant aux individus qu'aux groupes de participer aux affaires publiques en collaboration avec les élus. Mais pouvons-nous dire que cette forme de participation permet de pallier les problèmes de la participation politique traditionnelle? Déjà en 1983, Jacques T. Godbout émettait des doutes quant aux résultats de celle-ci suite à son étude de « [...] la participation des

usagers, de la clientèle, de ceux qui sont touchés par l'output d'une organisation » (Godbout, 1983, p. 20) dans le cadre du système de santé.

[...] les *expériences* de participation ont été essentiellement les instruments de légitimation du pouvoir d'un groupe social [les professionnels, les technocrates par rapport aux élus, les anciennes élites]; mais *l'idée* de participation demeure très riche en capacité de transformation de la société actuelle. (Godbout, 1983, p. 152)

Presque 20 ans plus tard, Thibault *et al.* (2000) en dressent un portrait guère plus reluisant :

Bref, le recours à la participation publique est croissant et soutenu par des lois et des règlements, mais la pratique de la participation reste soumise aux enjeux de pouvoir et de réduction de l'État, les enjeux mêmes de la pratique de la démocratie. [...] Que de confusions, que de méprises et d'agacements pour ceux qui, décideurs ou citoyens, ont vécu une expérience de participation. Chez les citoyens, on se questionne sur sa capacité d'influencer les décisions et sur la clarté des règles de ce jeu de la participation. [...] Des décideurs et des technocrates, pour leur part, ont fréquemment perçu la participation comme un exercice inefficace, sans contribution nouvelle à la question en jeu ou comme un lieu propice à éveiller la contestation ou le mécontentement. (p. 7)

Considérant les résultats mitigés de cette forme de participation, mais le potentiel de cette pratique qu'est la participation en général, « [...] une pratique qui évolue et peut s'améliorer au fur et à mesure que les participants la vivent et la maîtrisent » (Thibault *et al.*, 2000, p. 8), voyons ce qui en est pour la participation sociale.

De manière très large, le défunt Conseil de la santé et du bien-être du Québec définissait la participation sociale comme une relation entre un individu et un ensemble d'individus, bref un groupe à proximité variable.

La participation sociale implique un échange réciproque entre l'individu et la collectivité; elle met en cause, d'une part, la responsabilité collective de permettre à tous de participer activement à la vie en société, et d'autre part la responsabilité individuelle d'agir en citoyen responsable (Conseil de la santé et du bien-être, 1997, cité par Tremblay, 2004, p. 43)

Cette forme de participation est celle où la société civile est le plus à l'honneur (Mercier, Bourque et St-Germain, 2009) : contrairement à la participation publique, elle émane directement « d'en bas », c'est-à-dire de la population, ou plus exactement de la société civile elle-même, plutôt que d'être initiée par le « haut » (les pouvoirs publics) pour ensuite seulement être offerte.

L'objet de la **participation sociale** pour sa part vise à transformer et agir sur les politiques, les structures sociales et les normes sociales, ce qui la relie à la société civile par l'implication « (...) non pas dans les partis politiques ou les instances paragouvernementales, mais plutôt dans des associations et des mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale » (Lemieux, 2004, p. 21, cité par Mercier, Bourque et St-Germain, 2009, p. 27, mis en gras par les auteurs)

Ainsi, pour en revenir avec le constat mentionné précédemment à la fin de notre présentation de la problématique quant à l'identité territoriale, la participation sociale semble bien être un cadre possible pour l'apprentissage de l'action collective ou, à tout le moins, pour y développer ou y consolider un sentiment d'appartenance territoriale, du fait d'être en interaction avec des gens de la même communauté territoriale. Toutefois, la définition ci-haut de Lemieux fait référence uniquement à la participation dans un certain type d'associations (i.e. la défense et la reconnaissance de droits sociaux). Pourtant, il semble que le paysage de la participation associative, notion à la mode en France pour désigner la participation dans une association, vive certains changements qui font en sorte

qu'il nous apparaît nécessaire d'étendre notre intérêt pour la participation à d'autres types d'associations.

Si certains, comme Robert Putnam (1999), sonnent l'alarme en affirmant qu'il y a un déclin de l'engagement dans les associations, d'autres critiquent, voire contestent, ce déclin (Curtis, Baer, Grabb et Perks, 2003, citant également Paxton, 1999, et Rotolo, 1999) en soutenant qu'il y aurait plutôt une relative stabilité de la participation associative dans plusieurs pays, sauf pour ce qui est des groupes religieux où il y aurait effectivement une certaine désaffectation vérifiée (Baer, Curtis et Grabb, 2001), notamment au Québec ainsi que dans les autres provinces canadiennes. (Curtis, Baer, Grabb et Perks, 2003) En fait, selon des auteurs français, on ferait plutôt face à une montée en puissance (ou en nombre à tout le moins) d'associations visant l'épanouissement personnel plutôt que le militantisme. (Hatchuel et Loisel, 1998)

En effet, la France voit depuis quelque temps le secteur des sports et loisirs occuper une très grande place en regard de la participation à ces associations (Hatchuel et Loisel, 1998; Prouteau et Wolff, 2002, 2013; Roudet, 2004; Febvre et Muller, 2003), mais aussi quant à la place qu'elles occupent dans le monde associatif fort diversifié. (Barthélemy et Ion, 2001, p. 15) La raison évoquée pour expliquer la situation tourne souvent autour de l'individualisme croissant dans nos sociétés (par exemple Barthélemy et Ion, 2001, p. 15). Toutefois, « [...] les progrès de l'individualisme n'entraînent pas un isolement plus grand des individus, mais bien au contraire un besoin accru de relations sociales. L'individualisme suscite le besoin d'autrui [...] ». (Roudet, 2004, p. 21) Si ce besoin de l'autre n'apparaît donc pas au premier regard en contradiction avec le fait de participer dans une association, Roudet, reprenant les propos de Jacques Ion (1996), précise que cela vient par contre modifier la manière de le faire : soit « [...] une implication plus distanciée, une mobilisation davantage ponctuelle sur des objectifs délimités et visant une efficacité immédiate » (Roudet, 2004, p. 20). Ainsi, le fait que la participation à des associations contribuant à l'épanouissement personnel (notamment le secteur des sports et loisirs) soit

privilégiée au détriment de celles relevant davantage du militantisme serait le résultat d'un double phénomène :

D'une part, l'affirmation, à travers le maintien d'une vie associative relativement intense, de la nécessité de renouer avec une certaine appartenance collective, d'être partie prenante d'un « groupe » auquel on peut s'identifier ou tout au moins au sein duquel on peut partager des activités communes. D'autre part, dans le même temps, une volonté individuelle de conserver, tant que faire se peut, une relative autonomie, une certaine indépendance, au sein du groupe choisi. En un mot, la tendance mise à jour ne relève-t-elle pas du désir de «participer», sans pour autant militer? (Hatchuel et Loisel, 1998, p. 4)

Est-il possible de faire des parallèles entre le cas français et celui du Québec? D'abord, au-delà des données brutes récoltées dans les enquêtes de Statistiques Canada, les études, disons plus fines et en profondeur sur l'association et la participation qu'on y pratique, sont rares dans la province, le thème ne semblant pas être à l'honneur comme en France ou en Europe. (Quéniart et Jacques, 2008) Une de ces rares études souligne pourtant « [...] un phénomène associatif d'importance au Québec qui compte deux fois plus d'organismes par habitant que l'Ontario et accueille le plus grand nombre d'organismes à but non lucratif (OBNL) au Canada. » (Bussièrès *et al.*, 2006, p. 3). Et, corrélant en quelque sorte la situation française, c'est dans le secteur des sports et loisirs qu'on retrouve le plus d'associations (26% des associations au Québec contrairement à 21% au Canada) tandis qu'il se classe au second rang en termes d'adhésion, après les associations professionnelles ou les syndicats (toutefois, on peut faire l'hypothèse que l'héritage historique du syndicalisme au Québec y est pour quelque chose, car au Canada, les sports et loisirs associatifs sont au 1^{er} rang quant au nombre d'adhésions). Malgré ces statistiques, l'intérêt des chercheurs s'est surtout porté sur l'action et les organismes communautaires ainsi que l'économie sociale, tandis que le thème du bénévolat commence aussi à retenir l'attention (notamment Gaudet et Reed, 2004), s'ouvrant ainsi à des champs associatifs plus larges. On peut noter par exemple l'étude de Thibault et ses collaborateurs (2011) qui conclut que,

plutôt que de faiblir, le bénévolat tend à changer sous plusieurs aspects, faisant en sorte qu'on doive parler maintenant « des » bénévolats tant la pratique bénévole est diversifiée de nos jours, ce qui va dans le même sens que les constats des auteurs français mentionnés plus tôt.

Selon les résultats, le bénévolat québécois change dans toutes les dimensions qui le composent : le temps donné, les motivations à s'engager, à épouser des causes et à choisir des organismes. Plus encore, le recrutement des bénévoles doit s'adapter à la présence de réseaux sociaux de tous ordres. La revue de la littérature et les enquêtes sur le terrain convergent et révèlent que le bénévolat nouveau se caractérise de la façon suivante :

- Le temps donné est majoritairement intermittent;
- Les motivations à s'engager s'individualisent : les causes et les organismes servis doivent toucher le « je »;
- C'est aussi le « je » qui demande de participer au processus de décision des organismes et d'être considéré comme un partenaire et non comme un exécutant. Le service aux autres, la rencontre de personnes et le plaisir sont des sources importantes de motivation personnelle;
- L'ambiance dans l'organisation et la présence de moyens pour réussir sont jugées comme les principales sources de satisfaction dans l'organisation;
- La reconnaissance passe par le respect et le soutien adéquat au quotidien;
- Les réseaux sociaux, et non le territoire, constituent les principaux milieux de provenance des bénévoles. (Thibault *et al.*, 2011, p. 50)

N'est-il pas pertinent alors d'en savoir un peu plus sur cette participation associative dans des associations à vocation davantage d'épanouissement personnel comme les sports et loisirs? Ces associations et la participation dans celles-ci seraient le reflet de l'individualisme croissant de nos sociétés, mais si elles pouvaient également déboucher – peut-être pas dans tous les cas, mais dans certains à tout le moins – sur quelque chose de plus collectif, comme une identité régionale, un sentiment d'appartenance territoriale? Il s'agit là d'une hypothèse que nous nous proposons de fouiller dans la présente recherche. Après tout, Alexis de Tocqueville s'intéressait déjà, il y a presque deux siècles, au potentiel de l'association – tant celle qu'il nommait « politique », ayant pour mission d'influencer les

décideurs, que « l'association civile », pouvant être de nature tant économique que religieuse, sociale, culturelle, etc. (1840, chap. XII) – et à ses liens (inéluçtables) avec la démocratie :

Ainsi le pays le plus démocratique de la terre [les États-Unis] se trouve être celui de tous où les hommes ont le plus perfectionné de nos jours l'art de poursuivre en commun l'objet de leurs communs désirs et ont appliqué au plus grand nombre d'objets cette science nouvelle. Ceci résulte-t-il d'un accident, ou serait-ce qu'il existe en effet un rapport nécessaire entre les associations et l'égalité? [...] Chez les peuples démocratiques, [...] tous les citoyens sont indépendants et faibles; ils ne peuvent presque rien par eux-mêmes, et aucun d'entre eux ne saurait obliger ses semblables à lui prêter leur concours. Ils tombent donc tous dans l'impuissance s'ils n'apprennent à s'aider librement [en s'associant]. (Tocqueville, 1840, p. 119)

Sans compter que différents chercheurs reconnaissent encore aujourd'hui à l'association différents apports en termes de socialisation et d'intégration des individus (Barthélémy et Ion, 2001), de cohésion sociale (Baer, Curtis et Grabb, 2001) – même si tout cela ne va pas de soi, critiquent également d'autres. (Barthélemy, 2011; Prouteau et Wolff, 2002, 2010; Nicourd, 2007) Somme toute :

The free association of individual citizens in such organizations reinforces participatory norms, encourages cooperative interaction, and promotes interpersonal trust, all of which are believed to be crucial for achieving effective solutions to important problems facing the wider community. (Almond et Verba, 1963, chap. 10-11; Pugliese, 1986, chap. 3-4; Putnam, 1993, pp. 171-176; Putnam, 2000, p. 20; Verba, Schlozman et Brady, 1995, chap. 11; Wuthnow, 1991, pp. 300-302, cités par Curtis *et al.*, 2001, p. 783)

1.3 PROBLÈME, OBJECTIFS, OBJETS ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Comme nous venons de le voir, les questions liées à l'identité régionale et à la participation associative semblent entretenir certains liens. En fait, l'identité territoriale ainsi que la participation (citoyenne) sont reconnues comme parties importantes du processus de développement dans les modèles de développement territorial de Guindani et Bassand (1982), Vachon (1993) et Klein (2008), notamment. Cela dit, relativement peu de travaux ont porté sur l'étude terrain de ces liens et, lorsque c'est le cas, ce n'est pas nécessairement dans une perspective de développement territorial québécois ni dans une perspective qualitative. Ainsi, alors que statistiquement, une corrélation est observée entre sentiment d'appartenance et participation (Schellenberg, 2004, p. 12; Rajulton, Ravanera et Beaujot, 2007, p. 473; dans la même veine, Reed et Selbee, 2003), on en sait que très peu sur la nature des liens entre les deux et comment ils opèrent.

À notre connaissance, seuls quelques travaux portent d'une certaine façon sur l'étude de ces liens. Mentionnons St-Laurent (2003) qui, dans son mémoire de maîtrise en sociologie, s'est intéressée au sentiment identitaire et à la « participation sociopolitique », mais dans un contexte français (les jeunes Basques du Nord). Son étude qualitative conclut que cette participation est souvent mue par un sentiment identitaire. Les écrits de Sandra Breux (2006, 2007, 2008) s'intéressent quant à eux à l'aspect territorial alors qu'elle y soutient que les représentations territoriales, c'est-à-dire l'image que l'individu se forge de son milieu de vie, doivent être prises en compte parmi les éléments explicatifs de l'engagement des individus sur le plan local.

De plus, d'autres auteurs envisagent de différents points de vue l'association, incluant les pratiques participatives qui s'y déroulent (particulièrement le bénévolat associatif), comme un lieu de construction identitaire. (Fortin, 1994; Sainsaulieu, 1996; Vermeersch, 2004)

Notre mémoire s'inscrit donc dans la suite de ces travaux. Cela dit, nous nous proposons d'étudier de front les interrelations entre l'identité territoriale d'un individu et la

participation de celui-ci à l'intérieur d'une association du secteur des sports et loisirs, et ce, dans une perspective de développement territorial. Nous croyons avoir démontré précédemment la pertinence de cet objet de recherche en regard de notre domaine d'études, ainsi que des réalités contemporaines de l'identité territoriale et de la participation associative. Ainsi, nous voulons comprendre comment peuvent interagir les deux phénomènes en question, comment sont-ils liés et par quoi? Et comment ces interrelations peuvent-elles trouver une certaine utilité pour le développement d'un territoire? On le voit, notre recherche comporte donc une dimension exploratoire, en ce sens où, bien que nous étudions deux phénomènes ayant été passablement décrits individuellement, les liens entre eux n'ont pas vraiment été analysés, et ce, particulièrement sous l'angle du développement territorial.

Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, notre conception de l'identité territoriale s'inscrit dans l'interactionnisme, c'est-à-dire que nous adoptons le postulat voulant que l'identité se construise dans le rapport à l'autre (semblable et différent). Ce qui nous amènera ainsi à conceptualiser la participation associative en focalisant sur les relations sociales qui y ont lieu. Pour ce faire, nous aurons recours à la logique du don telle que travaillée par Jacques T. Godbout, notamment, pour nous intéresser en fait à une forme particulière de la participation associative misant sur le bénévolat : la prise de responsabilité au sein du conseil d'administration. Pourquoi avoir choisi le secteur des associations de sports et loisirs? D'abord, il nous semblait davantage intéressant de porter notre attention sur des associations n'ayant pas un objectif directement territorial afin de voir s'il pouvait tout de même en ressortir un quelconque « effet territorial » sur les personnes qui s'y engagent. Ensuite, nous avons vu que ce secteur prédomine dans la situation actuelle du fait associatif.

Nous nous proposons de répondre aux questions énumérées ci-haut en passant directement par le point de vue des participants associatifs. Nous croyons que cette entrée par l'acteur est pertinente et nécessaire pour accéder à son identité, déceler l'image qu'il se fait du territoire qu'il habite et du duquel il se sent appartenir. Il en est de même également

pour la recherche du sens de la participation associative ainsi que les liens sociaux qui s'y nouent. Quéniart et Jacques (2008) notent d'ailleurs que « [...] rares sont les chercheurs qui ont tenté de comprendre, du point de vue même des acteurs engagés dans des groupes ou des pratiques individuelles de participation, le sens et le contexte de leurs pratiques d'engagement. » (p. 215) Bref, nous ne nous intéresserons pas tant aux raisons de la participation associative, mais surtout à ses effets sur la personne en termes d'identité territoriale, à travers le discours de celle-ci sur ses pratiques associatives et le sens qu'elle leur accorde.

1.4 PERTINENCE DE LA RECHERCHE

Quelques mots sur la pertinence de s'intéresser à l'identité régionale même dans un contexte québécois. Certes, la question de l'identité régionale ne se pose pas de la même façon au Québec qu'en Europe, là où l'histoire, la langue, le patrimoine et la culture ont forgé des régions qui se distinguent de manière plus tangible et qui semblent donc plus « réelles » qu'au Québec. Pensons par exemple à la Bretagne et la Corse, pour ne prendre que le cas de la France. Au contraire, au Québec, différents phénomènes tels que la colonisation somme toute relativement récente en comparaison, l'émigration aux États-Unis et les coureurs des bois font que les habitants sont « [...] peut-être moins fortement ancrés que d'autres populations dans un territoire local ou régional particulier » (Garneau, 2000, p. 7). On pourrait donc penser que l'étude de l'identité régionale ne revêt pas autant d'importance ici. Toutefois, il existerait tout de même « [...] des particularités propres à certaines régions du Québec » (Bouchard, 1990, cité par Garneau, 2000, p. 7) et, « même lorsqu'une région n'a pas une très grande spécificité culturelle, elle se construit une identité qui devient un élément très significatif de son développement. » (Bassand, 1991, p. 11)

En ce qui a trait à la participation associative, nous croyons également qu'il s'agit d'un sujet pertinent à étudier en relation avec l'identité, car toutes deux sont concernées par le phénomène d'individualisation. Ainsi, le choix des associations de sports et loisirs

s'explique à la lumière de ce que nous avons vu concernant la popularité de ces associations en lien justement avec l'individualisme grandissant dans nos sociétés. Il nous apparaît donc intéressant d'en saisir les implications en termes de développement territorial. D'autant plus que ces associations ne retiennent pas l'attention des chercheurs québécois comme celles qui font partie de l'économie sociale et du mouvement communautaire (via les travaux notamment de Louis Favreau, Benoît Lévesque et Denis Bourque). D'ailleurs, Louis Favreau soulignait lui-même dans un de ses écrits ceci : « [...] les associations dites « organisations communautaires » [...] nous servent généralement de repère pour fins d'étude parce qu'elles constituent le noyau le plus actif du mouvement associatif [...] ». (Favreau, 1997, p. 71)

Enfin, sur le plan pratique, la présente recherche pourrait avoir des incidences sur le soutien aux associations du secteur des sports et loisirs particulièrement, leur reconnaissance et leur prise en compte par les pouvoirs publics. En effet, en comprenant mieux les effets de l'implication active des gens à l'intérieur de ces associations sur la construction de leur identité territoriale, peut-être verra-t-on d'un autre œil l'importance de ces associations pour le développement d'une région. Outre leur apport « externe », c'est-à-dire des services offerts aux membres, et parfois à toute la communauté, peut-être considèrera-t-on également les retombées « internes » de l'activité des associations liées à la construction de l'identité régionale des membres les plus impliqués. Tout cela pourrait ainsi changer l'attitude des décideurs, tant locaux, que régionaux et nationaux, envers les associations, notamment lorsque ceux-ci cherchent à encourager la formation d'une identité territoriale par différents moyens. Alors, les associations pourraient être perçues comme un des moyens pour y arriver.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Nous utilisons le terme de « cadre théorique » pour les besoins de notre mémoire de maîtrise, car, en réalité, nous aurions davantage été tentée de titrer ce chapitre « équation intellectuelle du chercheur ». En effet, à l’instar de Paillé et Mucchielli (2012), nous croyons que « entre lectures, prise en compte de modèles et théories d’une part, et posture d’ouverture et de découverte sur le terrain d’autre part, le chercheur doit trouver l’équilibre juste. [...] il est clair que cette équation juste est incompatible avec la notion de cadre théorique prise dans son sens de modèle à vérifier ou de rapport rigide à la théorie. » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 25) Dans ce chapitre, on trouvera donc les éléments d’ordre conceptuels et théoriques ainsi que les auteurs qui nous ont guidée dans la préparation de la partie terrain de notre recherche et sur lesquels nous reviendrons, pour certains, dans le chapitre d’analyse des données recueillies, mais de manière non limitative ni systématique, puisqu’il s’agit là d’outils analytiques préliminaires pressentis dans un esprit pré-terrain.

2.1 IDENTITÉ TERRITORIALE

2.1.1 IDENTITÉ

Logeant au croisement de la psychologie, de la sociologie, de la science politique et de la géographie, voire de l’anthropologie, l’identité est un phénomène complexe, tant à l’égard de son fonctionnement qu’en ce qui concerne sa compréhension. Parce que l’étude de l’identité est une affaire d’idéologie (Mucchielli, 2002; Tap, 1980; Marc, 2005), il en existe une multitude de définitions. Pour mieux comprendre les définitions actuelles de

l'identité, nous ferons, à la suite de Avanza et Laferté (2005), la distinction entre deux grandes approches : à savoir l'approche essentialiste et l'approche constructiviste. Cela dit, les définitions actuelles sont surtout un mélange de ces deux approches, mais certains auteurs critiques tentent de dépasser ce qu'ils considèrent comme étant un concept problématique (Avanza et Laferté, 2005), alors que d'autres vont jusqu'à nier le statut de concept à l'identité tant il serait large et diffus, voulant à la fois dire tout et rien (Brubaker, 2001; Delay, 1999).

2.1.1.1 Deux approches : l'essentialisme et le constructivisme

Dans la vision essentialiste de l'identité, cette dernière est conçue comme une donnée préexistante, stable à travers le temps, quelque chose qu'il ne s'agit que de découvrir. Le rôle de l'acteur ici ne se limite qu'à prendre conscience de cette identité et à revendiquer qu'on lui reconnaisse celle-ci. Avanza et Laferté (2005) nous disent que cette vision relève surtout de l'usage commun, c'est-à-dire dans la population en général et en particulier chez ceux qui veulent forger et faire reconnaître une identité. Au contraire, ceux qui cherchent à comprendre et élucider cette identité, donc l'usage scientifique, se réfèrent davantage à l'autre vision, celle constructiviste. Là, on conçoit l'identité comme un construit social, résultat d'un processus, modelé par les discours de différents acteurs externes et ainsi variable à travers le temps.

Taylor (1996) nous offre une bonne synthèse de la façon générale d'approcher l'identité aujourd'hui liant ces deux opposées en partant, d'abord, de l'essentiel : l'identité est un concept typiquement moderne, ce qui implique non seulement que tous les individus sont égaux et qu'ils peuvent donc exprimer leur plein potentiel, mais plus encore, qu'ils doivent le faire de façon originale et singulière, en respectant leur identité personnelle puisée précisément en eux.

L'identité est donc partie intégrante de la civilisation moderne. Il fallait d'abord que le destin social de l'individu, dicté par son rang, perde son emprise sur lui dans une société de plus en plus égalitaire. Dorénavant, en principe, les êtres peuvent devenir ce qu'ils veulent être, dans les limites de leurs capacités. La révolution égalitariste n'aurait toutefois pas suffi à entraîner une telle mutation. Cela exigeait aussi la révolution expressionniste dont j'ai parlé antérieurement, laquelle reconnaît dans chaque individu un mode d'être original, et qui donc le conjure à réaliser cela dans toute sa spécificité plutôt que de se conformer à un modèle imposé de l'extérieur. Cela procure un sens nouveau, plus radical, à l'idéal de l'authenticité, celui de la fidélité envers soi-même. C'est ce tournant qui sous-tend notre discours moderne sur l'identité. Car la conception expressionniste de l'être humain nous amène non seulement sur un terrain où chaque individu peut innover, mais, en plus, elle lui accorde un rôle incontournable dans le processus de son autodéfinition. Si je dois réaliser un mode d'être original, et non pas me conformer à un modèle déjà défini pour tous, alors mon identité est d'abord un objet de recherche. (Taylor, 1996, p. 340-341)

Par contre, Taylor poursuit en indiquant que cette vision est en partie la réalité, l'autre partie étant qu'il y a en fait une négociation entre l'identité élaborée par l'individu et l'image que lui renvoient les autres, négociation visant à terme la reconnaissance de cet individu.

On peut avoir l'impression que cela donne les pleins pouvoirs à l'individu. En effet, beaucoup de commentateurs imaginent la culture moderne en tant qu'émancipation de l'individu par rapport à la société, sur le mode de la célébration ou du regret. Mais cette vision est un peu trop simple. Comme je l'ai indiqué au préalable, l'individu participe à la définition de son identité; on pourrait également dire qu'il la négocie avec son entourage. Mais il n'en dispose pas de son plein gré. Ce n'est pas un hasard si l'époque de la révolution expressionniste correspond à la naissance d'un autre discours, centré sur la reconnaissance. Je m'aventure ici sur le terrain de la reconnaissance par autrui en tant que condition de l'identité réussie. L'individu, pour être lui-même, a besoin d'être reconnu. [...] « L'identité » octroyée par un certain rang nous était nécessairement renvoyée par toute la société. Si on ne parlait pas de la reconnaissance, c'est tout simplement parce qu'elle ne pouvait pas faire défaut. Cependant, à partir du moment où on aspire à se définir, un décalage devient possible entre ce que nous prétendons être et ce que les autres sont prêts à nous accorder. C'est l'espace de la reconnaissance exigée, mais néanmoins susceptible d'être refusée. (Taylor, 1996, p. 341)

2.1.1.2 Définitions

Comme entrée en matière, débutons avec Marc (2005) qui nous propose une définition de l'identité des plus générales :

L'identité est donc à la fois individuelle et collective, personnelle et sociale; elle exprime en même temps la singularité et l'appartenance à des « communautés » (familiales, locales, ethniques, sociales, idéologiques, confessionnelles...) dont chacun tire certaines de ses caractéristiques. [...] C'est donc, en même temps, un état et un mouvement, un acquis et un projet, une réalité et une virtualité. [...] Si l'identité apparaît au premier regard comme une donnée substantielle (tout ce qui me constitue dans ma singularité, tous les attributs qui me définissent), elle se révèle à l'analyse davantage comme un processus dynamique tendant à concilier les dimensions contradictoires qui concourent à la construction de soi et à son évolution. (p. 3)

Cette définition illustre bien le mélange des approches essentialiste et constructiviste de l'identité que nous venons de voir. De plus, on pourrait y voir là ce que critique Roger Brubaker (2001), c'est-à-dire que l'identité est utilisée pour dire tout et son contraire, si bien qu'il propose de remplacer le terme par d'autres notions afin d'affiner l'analyse et ainsi rendre compte de la réalité plus « réellement ».

Critiquer l'usage que l'analyse sociale fait de l'«identité» ne veut pas dire s'aveugler sur la particularité, mais plutôt chercher à concevoir d'une manière plus différenciée les revendications et les possibilités qui naissent des affinités et des affiliations particulières, des formes de communauté et de relations particulières, des histoires et des autocompréhensions particulières, des problèmes et des difficultés particuliers. [...] Il est temps maintenant d'aller au-delà de l'«identité» – non pas au nom d'un universalisme imaginaire, mais au nom de la clarté conceptuelle que requièrent l'analyse sociale et l'intelligence politique. (p. 85)

Delay (1999) abonde dans le même sens que Brubaker. En effet, après avoir recensé des auteurs s'intéressant à l'identité, elle conclut que les quelques éléments définitoires apportés par ceux-ci « [...] ne constituent pas un étayage théorique suffisamment solide pour accorder à l'identité le titre de concept. » (p. 253) Tap (2005) reconnaît en quelque sorte les difficultés à saisir l'identité tandis qu'il identifie quatre grands paradoxes la caractérisant : l'identité serait ainsi prise entre l'identique et l'altérité, entre la centration et la décentration, entre la stabilité et le changement, entre l'identité et l'identification. Bref, fondamentalement paradoxale,

[...] *l'identité* est en définitive condamnée à s'inscrire *dans un entre-deux*, du singulier et du pluriel, de l'interne et de l'externe, de l'être et de l'action, de l'ego et de l'alter, de la défensive et de l'offensive, de l'enracinement et de la migration, de l'assimilation et de la discrimination, de l'insertion et de la marginalisation. La quête d'identité inscrit un itinéraire, réel et imaginaire tout à la fois, mais qui jamais n'atteint un terme, car celui-ci se confond avec l'idéal du Moi, les aspirations du groupe, ou les utopies sociétares. (Mis en italique par l'auteur, Tap, 1980, p. 12)

Ceci dit, nous croyons qu'en approfondissant notre définition et notre compréhension de l'identité, afin de nous intéresser particulièrement à l'une de ses déclinaisons – l'identité territoriale – nous pouvons arriver malgré tout à bien travailler avec ce concept, ou au minimum ce qu'on pourrait appeler une notion, qui est somme toute encore utilisée et étudiée abondamment par les sciences sociales. De plus, gardons en tête que les concepts sont une certaine construction de la réalité, qu'ils servent à mieux en rendre compte, tout en n'étant pas entièrement celle-ci. Poursuivons donc avec quelques définitions plus pointues de l'identité.

L'identité est un ensemble de significations (variables selon les acteurs d'une situation) apposées par des acteurs sur une réalité physique et subjective, plus ou moins floue, de leurs mondes vécus, ensemble construit par un autre acteur. C'est

donc un sens perçu donné par chaque acteur au sujet de lui-même ou d'autres acteurs. (Mucchielli, 2002, p. 12)

L'identité est une construction dont le sujet tire *permanence et singularité*. [...] Mais l'identité du sujet est aussi un *rapport au monde*, une certaine manière d'être et de se situer par rapport à l'environnement, et particulièrement par rapport aux autres, individus et groupes. (Mis en italique par l'auteur, Chauchat, 1999, p. 7)

L'identité est l'image de soi qu'un acteur (localité, groupe, individu) élabore dans ses rapports avec d'autres acteurs. (Bassand, 1992, p. 292)

La notion d'identité collective doit [...] être entendue comme un processus actif d'expression et de signification de pratiques concrètes et de pratiques symboliques par lesquelles un groupe social actualise son rapport à la société globale. (Tap, 1980, p. 158)

On voit que, dans la lignée de Georges Herbert Mead (1963), les auteurs s'entendent sur le fait que l'identité est relationnelle, qu'elle se construit dans le rapport à autrui, que ce soit pour s'en différencier ou pour s'y assimiler (nous pouvons ajouter Duperré, 2002; St-Laurent, 2003). En effet, comme nous l'avons vu en détail plus tôt avec Taylor (1996), l'identité n'est pas seulement quelque chose que l'on élabore soi-même, elle est également le résultat des relations sociales avec un Autre qui est similaire et avec un Autre qui est différent. De plus, Marc (2005) ajoute que ces relations se développent dans un certain contexte qui interagit avec l'acteur et autrui, de sorte qu'il donne une forme particulière aux relations sociales qui y prennent place.

[...] la relation constitutive de l'identité ne se limite pas au rapport duel soi-autrui; ce rapport est surdéterminé par le contexte où il s'inscrit [...]. Le contexte n'est pas un simple cadre pour la relation; il est porteur de normes, de valeurs, de rapports de places, de règles relationnelles qui la modèlent profondément. Ce contexte est le plus souvent « groupal » (la famille, la classe, le groupe de camarades, l'équipe professionnelle...). L'identité est donc le produit d'une relation triadique : soi-l'autre-le groupe. (Marc, 2005, p. 6)

Ainsi, on pourrait distinguer identité objective et identité subjective. La première est ce qui peut être vu et perçu de l'extérieur de l'individu ou du groupe, ce qui est immuable et/ou concret, un état (Candau, 1998). La seconde serait plutôt une représentation construite par l'individu de lui et de ses appartenances groupales (Chauchat, 1999; Candau, 1998), quelque chose de difficile à saisir, abstrait et arbitraire (c'est-à-dire que le choix des éléments distinctifs est imprévisible, car il dépend du sens accordé par ceux qui s'y identifient) (Tap, 1980).

L'identité a aussi des traits à la fois dynamiques et fixes. En effet, plusieurs (entre autres Guindani et Bassand, 1982; Bassand, 1992; Arcand *et al.*, 1993; Mucchielli, 2002) soutiennent que l'identité est quelque chose qui change et qui évolue à travers le temps, sous peine de s'éteindre à jamais (Tap, 1980). Évidemment, tout individu ou groupe ne demeure pas identique à lui-même au fil des ans. Tout de même, une partie de l'identité se maintient, peu importe les changements que celle-ci a subis. En fait, c'est une nécessité pour l'individu autant que pour un groupe d'avoir le sentiment de continuité, c'est-à-dire « [...] que le sujet se perçoit le même dans le temps et se représente les étapes de sa vie comme un continuum » (Mucchielli, 2002, p. 71), chose qui devient de plus en plus difficile à notre époque de changements continuels.

[...] nous sentons que se défait cette identité [collective] à mesure que s'accélère le changement social et que se renforce la capacité d'intervention de la société sur elle-même. Une société semble avoir une identité d'autant plus forte qu'elle change moins vite et qu'elle reproduit de manière plus exacte ses codes de conduite. (Tap, 1980, p. 20)

Le sentiment de continuité est assuré par la mémoire collective qui permet non seulement de se référer à l'histoire, mais aussi de faire le lien entre le présent et le passé. Ainsi, pour résumer, malgré son évolution, son adaptation, sa reconstruction, il demeure que l'identité a certaines bases, certains fondements qui se maintiennent en place. Bassand

(1992) formule bien les trois différentes composantes temporelles (interreliées) de l'identité à l'intérieur de sa typologie : « l'identité historique et patrimoniale » (donc le passé), « l'identité projective » (basée sur un projet, donc l'avenir) et « l'identité vécue » (donc le présent). (p. 283)

Enfin, revenons à Taylor qui nous permet de mieux comprendre en quoi identité personnelle et identité collective sont inextricablement liées. En effet, cet auteur nous explique que l'identité de groupe (l'identité collective donc) se construit à travers les mêmes processus que l'identité individuelle, à la différence que le groupe assume son identité à travers l'identité-même des individus qui le composent. En clair, pour que l'identité de groupe existe, il faut d'abord qu'une masse des membres de ce groupe s'y identifie d'une façon similaire.

Les deux niveaux sont parallèles, mais en même temps entremêlés. L'identité de groupe, tout comme celle d'un individu, doit d'abord être assumée. Mais cela fait intervenir les individus qui en font partie. Le groupe ne saurait vivre de cette identité que dans la mesure où beaucoup de ses membres se définissent en termes semblables. Autrement, l'identité collective devient une espèce de fiction, à l'instar de ces « patries socialistes » dont se réclamaient les régimes communistes.

En revanche, les individus s'identifient souvent à travers leurs rapports de groupe. Cela est tout à fait normal. Si l'identité constitue un horizon moral permettant de se situer dans l'ordre de ce qui a de l'importance, il est à prévoir que les gens vont se définir en partie par des allégeances morales et universelles (on est catholique, communiste, libéral et ainsi de suite). Mais il est tout aussi normal qu'ils s'alignent en fonction de leurs appartenances historiques. Une communauté historique offre, en effet, de par sa culture et son mode de vie, un horizon à l'intérieur duquel certaines choses auront de l'importance et d'autres moins. La plupart de nos contemporains ont des identités complexes, constituées à la fois d'allégeances universelles et d'appartenances historiques. Il ne faut pas se surprendre de voir ces dernières jouer un rôle important dans l'identité. Car celle-ci se définit en échange avec les « autres significatifs », lesquels sont souvent nos congénères dans le groupe en question.

Il y a plus encore. Puisque l'identité moderne est conçue comme ce qui me différencie de mes égaux et de mes semblables, elle ne saurait résider uniquement dans une allégeance universelle qui pourrait être celle de tout le monde. Il faut que

je me démarque, et cela pousse souvent à s'identifier à un groupe historique parmi d'autres. (Taylor, 1996, p. 343)

2.1.2 IDENTITÉ ET TERRITOIRE

Maintenant que nous avons discuté largement de l'identité et de la façon de la comprendre selon différents auteurs et courants, il nous faut aborder plus spécifiquement l'un des deux concepts au cœur de notre étude, c'est-à-dire l'identité territoriale. Toutefois, avant de nous y attaquer, nous croyons qu'il est important de démystifier (ou du moins de tenter de le faire...) deux termes utilisés parfois de façon indifférenciée, à savoir « territoire » et « région ». Cela nous permettra également d'expliquer ensuite pourquoi nous avons retenu le premier plutôt que le second.

2.1.2.1 Région ou territoire?

Qu'est-ce qu'une région et qu'est-ce qu'un territoire? Quelles sont les différences entre les deux? Y en a-t-il une? Bien que les auteurs ne s'entendent pas tous sur le sujet, la tendance actuelle penche en faveur de l'utilisation de « territoire » (Jean, 2006, p. 465), particulièrement lorsqu'on traite de l'identité et du sentiment d'appartenance.

Tout d'abord, Auclair (2002) nous dit que la notion de région est plutôt floue et ne prend son sens que lorsqu'on la définit en lien avec le phénomène qu'on veut étudier (p. 13). C'est ainsi que Pageons peut effectivement utiliser « région » pour discuter de l'identité régionale :

Donc, si le mot région désigne tout espace rendu significatif par rapport à certains paramètres territorialisés, il nous faut préciser la nature de l'entité territoriale que

nous voulons considérer : nous pensons en fait qu'une région, c'est d'abord des lieux et des hommes, autrement dit un espace et des groupes humains. (Ricq, 1982, pp. 113-114, cité par Pageons, 1991, p. 14)

Les propos de Centilivres *et al.* (1981) vont dans le même sens : « Il n'y a pas de « région » a priori dans la mesure où c'est à l'enquête de découvrir l'espace vécu comme l'expression des représentations populaires. C'est à l'analyse des processus d'identification et des manifestations du sentiment d'appartenance à le révéler. » (Centilivres *et al.*, 1981, p. 237) Toujours dans la même veine, Bruno Jean apporte, lui, des précisions sur la région dans le contexte québécois :

[...] la notion de région s'entend le plus souvent comme ces entités socio-spatiales qui font sens pour leurs habitants comme pour le reste de la société. Ces régions se sont forgées dans l'histoire, qui est ici le plus souvent l'histoire du peuplement étant donné la jeunesse de notre société. Par exemple, tout le monde reconnaît qu'il existe des portions de l'espace québécois qui s'appellent la Gaspésie, la Beauce, le Saguenay, etc., même s'il est plus facile d'identifier le centre de ces régions que leurs frontières. [...] Dans notre esprit, le concept de région connote davantage une dimension symbolique et une réalité discursive. Certes, il existe parfois des spécificités écologiques, ou une forme de matérialité inscrite dans des dispositifs administratifs ou juridiques, mais la plupart du temps, il n'y a guère de caractéristiques morphologiques propres à une région qui pourraient lui servir d'assises plus visibles, plus manifestes. L'identité régionale repose alors sur une conscience collective partagée par les diverses couches d'acteurs sociaux. Elle s'exprime dans des modes particuliers d'agir et de penser, donc dans une culture régionale. (Jean, 1993, p. 15)

Bref, la région est une construction sociale plutôt qu'un espace proprement visible et clairement délimité :

La région n'est pas une réalité qui s'impose d'elle-même à partir d'une simple lecture du paysage, c'est d'abord une production sociale c'est-à-dire une

construction sociale, toujours inachevée, toujours en reconstruction, et où s'entremêlent autant un environnement et des déterminismes que les aménagements volontaristes des collectivités. (Jean, 1996, p. 134, cité par Duperré, 2002, p. 53)

Massicotte, pour sa part, fait remarquer que le terme « territoire » serait plus neutre que celui de « région », « [...] qui a toujours été plus ou moins tributaire d'un sens où région s'oppose à centre, ou encore d'un sens où région désigne une aire géographique qui transcende des frontières étatiques. Territoire est neutre quant à la dimension et à la localisation [...]. » (Massicotte, 2002, p. 9) De plus, l'utilisation de la notion de « territoire » serait davantage adaptée à l'étude de l'identité et du rapport entre celle-ci et l'espace, puisque cette notion implique l'idée d'une appropriation de l'espace. (Auclair, 2002, p. 13) Dans la lignée de Bruno Jean, Massicotte soutient que « le territoire, en effet, n'est pas un espace naturel, une aire physique, sans rapport avec les communautés qui l'habitent. Au contraire, pour exister, un territoire doit être un lieu d'ancrage et d'identité. » (Massicotte, 2002, p. 10) C'est en s'appropriant son espace, notamment par des actions qu'elle y développe, que la population en fait ainsi un territoire : « Le territoire est un espace finalisé, lieu d'une action, un processus relationnel, et un processus de médiation vers l'extérieur. [...] De ces considérations découle que, comme le proposent les ethnologues, tout territoire est appropriable et approprié. » (Pageons, 1991, pp. 14-15) Et si le territoire ne peut exister sans son appropriation par une population, l'inverse est aussi vrai, si l'on croit Klein (2008) : « [...] une prémisse fondamentale : le territoire constitue une dimension cruciale de la société, sans laquelle elle n'en est pas une. Le territoire est la scène où la société se développe. » (p. 329)

Malgré ce que nous venons de voir, certains auteurs, comme Duperré, définissent la région de telle sorte qu'elle peut aussi être utilisée comme notion pour appréhender le rapport entre espace et identité. « La région est donc un espace d'identité, un terrain où s'affrontent des acteurs porteurs d'idées différentes sur ce que devrait être cet espace

régional et le résultat de ces affrontements construit aussi sûrement l'espace régional que le font ses frontières physiques ou fonctionnelles. » (Duperré, 2002, p. 53)

Ceci dit, nous retenons de ce tour d'horizon que « territoire » est mieux à même de refléter la réalité actuelle, particulièrement en ce qui a trait à son caractère endogène : un territoire émerge (au moins en partie) de l'intérieur grâce à sa population qui lui donne sens, qui le construit et le modèle, tout en se faisant aussi modeler par lui; on reconnaît donc qu'un territoire possède des ressources et est en lui-même une ressource. Au contraire, la région est plutôt projetée de l'extérieur, bien souvent par les découpages administratifs opérés par l'État; on y applique des solutions venues d'ailleurs. Bref, les deux notions peuvent être associées à l'opposition « bottom-up » / « top-down ». En fait, pour être plus juste, il faudrait dire qu'avec « territoire », on envisage le développement comme étant « multipolaire »; il y a donc plusieurs types d'acteurs, interdépendants, à même de contribuer au développement d'un territoire. (Favreau, 2003, p. 4) La notion de territoire a aussi l'avantage de dépasser les « [...] vieux clivages « périphérie-centre », « rural-urbain » [...] au bénéfice d'un examen aussi bien d'un quartier de grand centre urbain, d'une enclave de pauvreté dans une région dite gagnante, d'une région en déclin, ou d'un pays du Sud délaissé par le développement économique dominant dans un contexte où la mondialisation vient repositionner autrement ces questions. » (Favreau, 2003, p. 20)

Pour tout cela, nous parlerons donc d'identité territoriale plutôt que d'identité régionale, mais en gardant à l'esprit que le territoire auquel nous nous intéressons se situe à une échelle micro-régionale, ou supra-locale diront certains, c'est-à-dire celui d'une MRC. En même temps, nous ne voulons pas imposer à nos interviewés cette délimitation territoriale, mais plutôt les laisser nous informer sur leur propre territoire d'appartenance²,

² Cela dit, notons que la délimitation des frontières des MRC a été opérée dans une logique allant dans le sens de ce que nous venons de voir, et particulièrement dans le sens d'une « région d'appartenance », comme le mentionne d'ailleurs Klein (2003) :

dans le même esprit que les propos de Centilivres *et al.* cités plus haut. Pour ce faire, par contre, nous ferons référence à « région » plutôt qu'à territoire durant nos entrevues, car nous croyons que le premier terme est davantage présent dans le langage populaire.

2.1.2.2 Définitions

Traitant de l'identité rurale, Auclair (2002) définit l'identité territoriale comme « [...] une représentation que les ruraux se font d'eux-mêmes certes, mais en relation avec le territoire ou la région. C'est-à-dire une représentation collective, mais construite à partir du territoire ou sur la base de ce dernier. » (p. 16) Dans la même veine, Martinet (1997) met en lumière ce qui différencie identité régionale et identité collective :

[L'identité collective] peut être présentée comme un processus social par lequel un groupe détermine la conscience de soi comme distincte lors d'un contexte d'interaction avec un autre groupe. L'identité régionale (ou encore nationale ou locale) est la construction par un groupe de sa conscience d'appartenance à un espace culturel, social et historique qui est déterminé par un rapport à d'autres espaces. Cette création de l'identité et du sentiment d'appartenance est donc un ensemble de représentations qui renvoie à l'histoire, à des pratiques (à une culture) et à un projet collectif. Ainsi, une identité régionale est nécessairement collective, mais une identité collective n'est pas nécessairement régionale. (p. 6)

« Celles-ci [les MRC] ont été conçues comme des régions identitaires, microrégions plus proches du milieu municipal. Lors du tout premier découpage des MRC, l'organisme gouvernemental responsable des regroupements, le Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation, adoptait la définition suivante de la région d'appartenance : « une région à l'intérieur de laquelle un groupe d'hommes et de femmes se sentent des liens de solidarité et dans le cadre de laquelle ils acceptent de travailler ensemble à la gestion de leur milieu de vie » (SAD, 1979, cité dans Boisvert, 1986, p. 12). [...] Les méthodes d'identification des milieux d'appartenance devant donner suite à la création des MRC s'appuient principalement sur des variables et des indicateurs géographiques, socioculturels et économiques. » (p. 284)

On pourrait presque dire que l'identité collective sert d'abord au groupe à se différencier tandis que l'identité territoriale permet plutôt d'abord de s'assimiler, bref de se rattacher à un tout spatial. Le rapport spatial s'ajoute au rapport social. Le sentiment d'appartenance semble donc être une dimension importante de l'identité territoriale. (Pageon, 1991) La définition de l'appartenance que font Avanza et Laferté est intéressante, car elle distingue celle-ci de deux autres notions proches : l'identification et l'image.

L'appartenance relève de la participation des individus à la chose collective, au groupe, qu'il soit politique, syndical, familial, amical, participation à la fois produite et productrice des socialisations multiples des individus (Chamboredon *et al.*, 1985). L'appartenance n'est pas une prescription externe à l'individu, comme le sont l'identification et l'image, mais correspond à sa socialisation. Il s'agit d'une autodéfinition de soi ou encore d'un travail d'appropriation des identifications et images diffusées au sein d'institutions sociales auxquelles l'individu participe. (Avanza et Laferté, 2005, p. 144)

Dit autrement, « [...] le sentiment d'appartenance recouvre des rapports sociaux qui unissent subjectivement l'individu à une collectivité. » (Moquay, 1997) Voici les trois caractéristiques de ces rapports selon Moquay : 1) « une relation consciente, ou du moins éprouvée »; 2) « des aspects émotifs ou affectifs »; 3) « une collectivité englobante, dont l'individu se sent membre. » (1997, pp. 244-245) S'agissant précisément du sentiment d'appartenance territoriale, le

[...] rapport entre l'individu et le collectif [est] médiatisé par l'espace. La spécificité [...] tient à ce que la communauté d'appartenance est définie – entre autres – par son implantation dans l'espace, donc par des lieux, des territoires fréquentés en commun. Le sentiment d'appartenance territoriale ne peut donc pas être ramené à une relation binaire, entre l'individu et le territoire ou entre l'individu et la communauté, mais consiste en un jeu de relation entre ces trois pôles. (Moquay, 1997, p. 247)

S'inspirant de cette définition et s'intéressant au rapport au territoire des jeunes Québécois dans un contexte de migration, Garneau (2003) a ainsi retenu trois dimensions constitutives du rapport territorial :

- La dimension *sensible*, qui oblige donc à considérer « [...] le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et comportements » dans leur discours et dans le vocabulaire utilisé.
- La dimension *sociale*, c'est-à-dire que le rapport à l'autre sur un territoire a lieu à la fois à travers les « relations interpersonnelles », mais aussi à travers les relations avec l'« autrui-généralisé », c'est-à-dire avec la communauté en général et ses institutions.
- La dimension *spatiale*, soit « l'environnement naturel et urbain » et les « lieux physiques ». (p. 98)

Lorsqu'on parle « d'attachement au territoire », en fait, c'est bien souvent dans le sens du sentiment d'appartenance tel que Moquay le définit, mais l'expression peut aussi avoir une connotation physique : « Il s'agit de repérer la force et l'impact matériels des liens entre l'individu et le territoire, en termes de localisation des populations et des activités ». (Moquay, 1998, p. 57)

Si, pour Moquay, le sentiment d'appartenance territoriale est clairement quelque chose de subjectif, pour Andrée Fortin, s'intéressant à la banlieue, il est le résultat à la fois d'un rapport subjectif *et* objectif à l'espace : « De l'enracinement (objectif) dans le quartier et de l'attachement (subjectif) au quartier, résulte l'appartenance : le sentiment d'être de ce lieu. » (Fortin, 2002, p. 142) Pour elle, l'enracinement est lié au nombre d'années d'habitation d'une même résidence et d'un même quartier ainsi que par la façon dont les banlieusards habitent leur quartier (les pratiques). Pour ce qui est de l'attachement, c'est tout ce qui fait qu'on aime le quartier, que ce soit les gens ou les particularités physiques du quartier ou encore le style de vie rattaché à celui-ci (Fortin parle alors « d'attachement générique »).

Partant des travaux de Fortin, Breux (2007) suggère éventuellement de tester une « échelle de valeurs des lieux significatifs dans la vie de l'individu en fonction des sentiments reliés par l'individu à ces mêmes lieux » avec les trois niveaux d'appartenance identifiés par Fortin :

[...] on peut imaginer demander aux personnes de situer sur un axe, les lieux nommés précédemment selon qu'ils représentent leur enracinement dans ce lieu, leur attachement à ce lieu ou bien encore leur appartenance à ce lieu. Il s'agirait alors d'établir une distinction entre le fait d'être dans un lieu depuis longtemps sans ressentir un sentiment ou de forts sentiments pour ce même lieu (enracinement), le fait de se sentir bien dans ce lieu et de l'aimer (attachement), et entre se sentir originaire d'un lieu (appartenance). (Breux, 2007, p. 351)

Certains auteurs soulignent le fait que le sentiment d'appartenance territoriale, tout comme l'identité territoriale, ne se retrouve pas nécessairement chez tous les habitants d'une région, pas plus qu'il n'y occupe la même position par rapport à d'autres genres d'appartenances (Klein, 2003; Guérin-Pace, 2006; Moquay, 1997; Dionne et Thivierge, 1997) et, de surcroît, il ne correspond pas nécessairement avec le découpage administratif. (Garneau, 2003; Moquay, 1997)

Le sentiment d'appartenance à un territoire figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc. Cette composante n'est pas nécessairement présente dans le registre identitaire et, si c'est le cas, elle n'est pas forcément mise en avant par les individus. [...] La place accordée aux différentes appartenances, leur hiérarchie, constitue l'identité de chacun. [...] À chaque individu est attaché un ensemble de lieux : son lieu de naissance, les lieux d'origine de sa famille, les lieux dans lesquels il a vécu successivement, les lieux qu'il fréquente ou qu'il a fréquentés, les lieux de vie de ses proches, mais aussi des lieux plus imaginaires ou projetés comme les lieux de vie souhaités ou de projets éventuels. Tous ces lieux constituent le patrimoine identitaire géographique de chacun qui, selon les individus et les moments de la vie, sera en partie ou non mobilisé (Guérin-Pace, 2006, p. 299)

En fait, lorsqu'on parle d'identité territoriale ou régionale, il faut distinguer l'identité des habitants du territoire en question et l'identité du territoire lui-même, car il ne faut pas oublier que les deux ne correspondent pas nécessairement (Guermond, 2006; Paasi, 2002; Tremblay et Gagné, 1995), à la fois en termes de frontières (limites territoriales) et en termes de représentations (l'image qu'on s'en fait). L'identité est souvent utilisée dans les discours pour revendiquer (Touraine, 1996), pour faire du marketing territorial (Joyal, 2010; Benko, 1999), dans les politiques culturelles (Morel, 1995)... Pour notre part, notre intérêt se porte véritablement sur l'identité territoriale des habitants d'une région, donc l'identité du groupe « régional ». En fait, la région peut posséder des référents identitaires forts (comme des éléments liés au paysage, des bâtiments spéciaux, une histoire riche et longue, etc.), mais il demeure que cette identité qu'on lui attribue parfois résulte finalement d'un amalgame de l'ensemble des identités des habitants de ce territoire. C'est ce que décrit Bassand (1992) avec son analogie du kaléidoscope. Klein et Tremblay (1993) décrivent eux aussi cette réalité :

[...] les faits d'identité et d'appartenance sont complexes et multiformes ce qui oblige à agir avec prudence. [...] Chaque communauté englobe donc plusieurs identités et plusieurs appartenances. Néanmoins, certaines d'entre elles s'imposent aux autres par des mécanismes divers de type historique, géographique et institutionnel et sont reconnues comme communes à l'ensemble. Souvent mythiques, ces identités et appartenances partagées et unificatrices cimentent les communautés leur donnant des allures de cohérence et de spécificité. Reconnues comme communes elles peuvent agir aussi bien comme des facteurs de rassemblement et de mobilisation collective, si elles sont perçues de façon positive, que comme des facteurs de déstructuration et de dispersion, si leur perception est négative. (Klein et Tremblay, 1993, p. 6)

2.1.3 DÉFINITION DU CONCEPT UTILISÉE DANS LA PRÉSENTE ÉTUDE

Maintenant que nous avons passé en revue les différentes définitions et approches de l'identité territoriale, voyons la définition qui sera retenue pour les besoins de cette étude.

2.1.3.1 Définition

Précisons d'abord que, pour nous, l'identité territoriale fait d'abord référence à l'identité collective des personnes habitant sur un territoire X plutôt qu'à l'identité d'un territoire, quoique l'une et l'autre soient liées. Ainsi, l'identité territoriale est la façon dont ces habitants se représentent leur territoire à l'échelle infranationale (nous nous intéressons particulièrement au micro-régional, mais cette échelle inclut également le local et le régional). Cette représentation territoriale est constituée non seulement par un rapport à l'espace, mais aussi par un rapport à la communauté qui y prend place, le tout en interaction avec l'extérieur de ce territoire. Ce rapport socio-spatial peut faire ressortir autant des éléments concrets et tangibles de cet espace et de cette communauté que des éléments de l'ordre de l'affect, du sentiment, du ressenti. Enfin, l'identité territoriale se répercute dans un sentiment d'appartenance territorial, donc une affirmation, une négation ou encore simplement une certaine absence d'appartenance à ce territoire chez les habitants (sentiment neutre).

2.1.3.2 Dimensions et indicateurs

Pour approcher l'identité territoriale telle que nous venons de la définir, nous avons choisi deux dimensions constitutives : le rapport socio-spatial et le sentiment d'appartenance territorial. Voyons maintenant les indicateurs qui devraient nous permettre d'apprécier ces deux dimensions.

- Rapport socio-spatial
 - Les contours et la description du territoire (tant d'un point de vue général que personnel), c'est-à-dire de l'espace régional et de la communauté qui y prend place, par rapport à l'extérieur.

- Perception de l'avenir régional.
- Sentiment d'appartenance territorial
 - La fierté d'appartenir à ce territoire et les raisons de celle-ci, les façons d'exprimer et ressentir l'appartenance au territoire.

2.2 PARTICIPATION ASSOCIATIVE

Comme nous l'avons vu plus tôt, comprendre et étudier la participation associative aujourd'hui implique de prendre en considération l'individualisme et ses effets sur les associations où les gens vont participer (le genre d'association préconisé) et sur la forme que prendra leur participation (genre d'engagement préconisé). Ainsi, avant d'en venir à la participation associative, un petit détour sur l'association s'impose puisque la participation prend une forme et un sens particuliers selon le lieu où elle s'exerce. Nous verrons donc comment nous pouvons concevoir l'association sachant que notre intérêt porte particulièrement sur celles agissant dans le domaine des sports et loisirs.

2.2.1 ASSOCIATION

2.2.1.1 Approches

L'association peut être approchée de deux façons différentes et opposées, nous dit Martine Bathélemy (2000, p. 59), une chercheuse française qui s'est longuement intéressée au thème. Ainsi, selon cette auteure, d'un côté on peut les voir comme étant une initiative des individus et des groupes, donc le ferment d'un changement social et le signe d'une société civile qui s'affirme. De l'autre, on peut les concevoir au contraire comme un prolongement des pouvoirs institutionnels résultant en un contrôle social puisque visant

l'adaptation et l'intégration sociale des individus. Bernard Eme (2001) rend bien compte de ces deux réalités que recouvre l'association à partir de l'analyse de Giovanna Procacci au sujet des associations philanthropiques qui sont finalement « [...] la mise en œuvre de projets moraux et politiques de la bourgeoisie destinés à éduquer le peuple ou les pauvres selon ses valeurs propres [...] [en imposant] des normes et des valeurs au nom d'un ordre social global. Ainsi, contrairement à certains clichés tenaces, le fait associatif n'est pas par essence *cet acteur de changement de la société* souvent décrit dans les milieux mêmes des associations. » (Mis en italique par l'auteur, pp. 40-41)

En fait, on peut certainement avancer que ces deux approches de l'association découlent des deux grands paradigmes des sciences sociales, tels que présentés par Alain Caillé (1998). Ainsi, d'un côté, l'individualisme méthodologique explique le fait associatif d'une façon utilitariste, c'est-à-dire que des individus décident de s'associer, car ils ont intérêt à le faire, ils en arrivent à ce choix rationnel basé sur un calcul : l'association est alors un moyen permettant d'arriver à une fin, soit la production de biens ou services. D'un autre côté, les théories holistes vont plutôt expliquer la réunion des membres au sein d'une association par l'obligation, c'est-à-dire que les citoyens sont d'une certaine façon contraints par des forces externes (structures, systèmes, cultures, etc.) à s'associer, donc il n'y aurait rien de volontariste dans cet acte. Barthélemy privilégie, pour sa part, un mélange de ces deux approches :

Particulièrement dans la période récente, caractérisée par une situation de crise, les associations doivent être appréhendées non seulement comme expression de la « société civile », mais aussi du point de vue de leur intégration au système social et politique, comme instrument de contrôle social et d'extension des pouvoirs institutionnels. (Barthélemy, 2000, p. 98)

C'est aussi ce que Jean-Louis Laville (2001) tente de faire en concevant l'association et les pouvoirs publics comme interdépendants et s'influençant l'un l'autre.

Toutefois, une troisième voie d'approche de l'association existerait selon Caillé (1998), une synthèse finalement des deux grands paradigmes : le « paradigme du don », inspiré des travaux sur le don de Marcel Mauss. Pour Caillé, il va de soi que l'approche du don s'applique à l'association, car « entrer en association, c'est d'abord donner de son temps et de sa personne. Il existe donc un lien évident entre la question de la signification du don et celle du statut de l'action associative. » (1998, p. 75) Ainsi, plutôt que d'expliquer l'association comme résultante de l'intérêt individuel ou au contraire de l'obligation collective, le paradigme du don ne privilégie ni l'un ni l'autre, pas plus qu'il ne les rejette : il les intègre en mettant l'emphase sur le don en tant que tel, en tant que créateur du lien social. « Le paradigme du don ne nie pas l'existence de ces moments de l'action, mais les dialectise en suggérant comment ils doivent être pensés dans le cadre d'une théorie pluridimensionnelle et paradoxale de l'action » (Caillé, 1998, p. 76), où l'intérêt personnel et instrumental côtoie « l'intérêt pour les autres », non-instrumental; tout comme se côtoient l'obligation et la liberté. Bref,

[...] là où l'économie de marché repose sur le principe de l'intérêt et de la liberté des particuliers, là où la sphère politico-administrative repose sur le principe de l'intérêt public (ou collectif) et de la contrainte nécessaire à sa mise en œuvre, l'association, comme le don selon Marcel Mauss, repose sur un principe de liberté et d'obligation étroitement mêlées à travers lequel se réalisent des intérêts communs. (Caillé, 1998, p. 79)

[...] le pacte associatif [...] ne peut se former que dans le registre de l'*inconditionnalité conditionnelle*, celui dans lequel chacun s'engage à donner inconditionnellement à chacun, mais se montre tout aussi disposé à se retirer du jeu, à tout moment, si les autres ne le jouent pas. » (Mis en italique par l'auteur, Caillé, 1998, p. 81)

2.2.1.2 Définitions

Après avoir recensé les différentes façons d’approcher l’association, voyons maintenant comme on peut la définir. Barthélemy nous fournit en l’occurrence un point de départ en indiquant qu’il faut « [...] considérer cet objet dans l’ensemble des formes de sociation qui font se réunir librement pour une activité, pour une cause, grandes ou petites, des êtres sociaux et dans l’ensemble des rôles que ces formes diverses ont acquis dans l’Histoire. » (Barthélémy et Ion, 2001, p. 13) Retenons donc que, dans notre monde moderne où les individus ne sont plus nécessairement liés les uns autres par les structures traditionnelles, l’association est à comprendre comme une réunion de personnes qui agissent ainsi librement, sans contrainte, le tout dans un certain but. Voyons en quoi la définition également large que fait Alain Caillé de l’association vient compléter celle-ci.

La convention, tacite ou explicite, conforme ou non à une loi, écrite ou non écrite, par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d’une façon plus ou moins permanente, leurs ressources matérielles, leurs connaissances ou leur activité dans un but qui n’est pas principalement celui de partager des bénéfices matériels. (Caillé, 1998, p. 80)

Ainsi, toujours dans l’idée d’une réunion de personnes, Caillé précise que la reconnaissance légale de l’association n’est pas un préalable nécessaire. Toutefois, il pousse plus loin la signification de cette réunion : une sorte de partage de ce que **sont** ces personnes (connaissances), de ce qu’elles **font** (activités) ou de ce qu’elles **ont** (ressources matérielles), et cela doit s’inscrire dans une certaine durée. Enfin, la raison d’être de l’association ne doit pas être au premier chef un but lucratif.

2.2.1.2.1 L'association : État/marché/société civile/privé/public

Afin de qualifier et mieux situer l'association ainsi définie, on retrouve dans la littérature des auteurs qui vont mettre l'accent sur le fait que l'association se situe à la frontière de l'État et du marché, alors que d'autres vont surtout mettre l'accent sur la rencontre entre la sphère privée et la sphère publique.

C'est ainsi que dans une perspective économiciste (des approches surtout anglo-saxonnes selon Laville, 2001), on dira que l'association s'oppose aux logiques et aux économies marchande et publique en ce sens où l'existence des associations s'expliquerait par les échecs du marché et de l'État dans la production de certains biens et services individuels et collectifs (Laville, 2002; Caillé, 2001). L'association, caractérisée par ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire par « [...] la contrainte de non-redistribution des profits » (Laville, 2001, p. 139), est donc classée dans un troisième secteur qu'on appelle le « tiers secteur » ou encore le « secteur sans but lucratif ».

Cette conception très circonscrite est dénoncée par différents auteurs anti-utilitaristes, notamment par Caillé, puisque ce qui caractériserait l'association n'est pas tant l'absence de but lucratif que le fait qu'il soit relégué au second rang : « [...] l'absence de but lucratif ne doit pas tant être considérée comme un but en soi que comme l'indicateur de l'esprit d'amitié et de démocratie qui doit présider au fonctionnement des associations ». (2001, p. 185)

En fait, selon Laville, envisager l'association sous l'angle d'un secteur clairement distinct de l'État et du marché, comme les appellations « tiers secteur » ou « secteur sans but lucratif » peuvent le laisser entendre, est problématique dans le sens où on ne réussit pas à embrasser la richesse du fait associatif qui se situerait dans son rôle de « corps intermédiaire » (Eme, 2001) :

Peu importe la déclinaison adoptée, une vision strictement sectorielle oublie la dimension intermédiaire des associations qui peuvent être abordées comme des espaces opérant le passage de la sphère privée à la sphère publique. L'action associative, issue de la rencontre entre personnes, ouvre à l'espace public, c'est-à-dire qu'elle offre à ces personnes la possibilité de contribuer à la construction d'un monde commun indispensable à la démocratie, à travers un engagement volontaire ménageant la pluralité des opinions, la conflictualité des intérêts et la différence des perspectives. (Laville, 2001, p. 64)

Bref, plutôt que d'être un segment détaché à la fois de l'État et du marché, l'association serait au contraire aux confins de ces deux sphères et de la sphère privée (domestique) également. Ainsi, entrevoir l'association de cette façon laisse toute la place à l'étude des relations sociales qui s'y déroulent plutôt que de mettre l'accent sur les biens et services qui peuvent résulter de cette réunion libre et volontaire d'individus.

C'est justement ce à quoi s'emploie Godbout (2000) dans sa définition critique du tiers secteur en utilisant la logique du don, dans ce cas-ci un don particulier : le don à des étrangers. En fait, même s'il utilise le terme « tiers secteur », sa vision de celui-ci sort clairement du cadre habituel puisqu'il veut rendre compte de toute la diversité que cela englobe selon lui et mettre l'accent sur les liens sociaux. Ainsi, il ne considère pas le tiers secteur « [...] comme un « tiers » secteur, mais comme un lieu où quelque chose circule au sein de relations sociales spécifiques. » (Godbout, 2000, pp. 85-86) S'intéressant donc à ces relations sociales, il appréhende

[...] ce tiers secteur [comme étant] situé entre les réseaux fondés sur le lien primaire, l'État et le marché :

- de l'État et du marché, il a la caractéristique d'être un rapport entre inconnus ou étrangers;
- des liens primaires, il a la caractéristique d'être fondé sur le don, et non sur l'intérêt (le profit) ou sur la hiérarchie;
- mais la liberté face à la relation est beaucoup plus grande que dans les liens primaires. (Godbout, 2000, p. 101)

Pour Godbout, l'association serait donc à situer sur un continuum allant du « pôle des liens primaires » au « pôle étatique ou marchand » car, bien qu'étant un mélange de ces trois sphères, il ne faut pas oublier qu'elle peut tendre davantage vers un pôle que vers l'autre. Cette façon de conceptualiser le tiers secteur et l'association permet donc de ne pas oublier « [...] les organisations (ou les réseaux) où la dimension *don* est plus importante que la dimension *étranger*. » (Mis en italique par l'auteur, Godbout, 2000, p. 102) Caillé (2001), avec ses notions de « socialité primaire » et « socialité secondaire », nous permet de mieux saisir ce continuum. Ainsi, en associant le pôle des liens primaires à la socialité primaire, on comprendra alors que le principe de « personnalisation » y est à l'honneur, c'est-à-dire que la personne aura plus d'importance que sa fonction. À l'inverse, en rattachant le pôle étatique ou marchand à la socialité secondaire, on concevra facilement que cela signifie que l'accent est mis alors sur « l'efficacité fonctionnelle » plutôt que sur la personne.

En clair, le fait associatif serait à comprendre non pas comme quelque chose qui est clairement circonscrit et défini, mais plutôt comme un phénomène au contour variable à la fois selon les types d'association et selon les réalités dans lesquelles l'association prend naissance et œuvre. L'association revêt donc un monde de possibles pouvant faire le lien entre sphère privée et sphère publique, entre tradition et modernité, entre individu et société, entre citoyen et État, comme le synthétise Caillé :

Posons donc que le fait associatif se déploie à l'interface de la primarité et de la secondarité, de la communauté organique (*Gemeinschaft*) et de la société contractuelle (*Gesellschaft*). Ou, mieux, qu'il opère un brassage et une transformation de logiques opposées, permettant d'accomplir des tâches fonctionnelles sous la forme de la personnalisation, ou de former des alliances à grande échelle, des alliances propres à la grande société, sans renoncer à la forme de la petite société. Et, pour le dire par rapport à d'autres référentiels théoriques, l'association ouvre ce que l'on pourrait appeler des *espaces publics primaires* (reposant sur l'interconnaissance). Des espaces publics privés, en somme. (Mis en italique par l'auteur, 1998, p. 79)

2.2.1.2.2 Lien social

Revenons donc plus en détail sur une dimension de l'association que nous avons effleurée : le lien social. Dans la lignée de Tocqueville, et comme nous l'avons vue dans les définitions plus haut, l'association est souvent perçue comme une façon de réunir les individus qui, dans nos sociétés modernes et démocratiques, ne sont plus liés par obligation à une communauté, où les appartenances familiales, locales, etc. n'ont plus le poids d'avant. Bref, les individus sont maintenant libres de choisir les personnes et les groupes auxquels ils veulent se lier. C'est finalement tout cela que recouvre la notion de « lien social », en contraste avec ce qu'on pourrait appeler le lien communautaire, comme l'explique François de Singly :

Le secret du lien social dans les sociétés contemporaines ne réside donc pas dans la nostalgie de l'ordre communautaire, ni dans le retour des tribus (au sein desquelles règne la fusion). Il ne réside pas non plus dans l'idéal d'un espace public où le contrat, l'explicitation, la raison seraient les seuls principes de justification des conduites. Il est beaucoup plus proche de l'alchimie, avec une recette mêlant ce qui est séparé [sphères privée et publique] (dans l'ordre de la raison), et avec un dosage qui n'est jamais défini a priori. (1998, p. 41)

Le concept de « sociabilité », défini par Bidart (1988) comme « [...] l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relient l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ou de groupe » (p. 623), recouvre une réalité similaire au lien social. Par contre, on n'y retrouve pas là l'idée de liberté, de choix et de volontariat de ces liens, alors que le lien social fait davantage référence à l'idée de l'appartenance groupale librement choisie. Et, pour Caillé (1998), c'est ce passage d'un lien « obligé » à la possibilité d'un lien « choisi » qui a fait en sorte qu'on s'intéresse aux « [...] modalités associatives de l'engendrement du lien social » (p. 81), car le lien social a ceci donc de particulier qu'il n'existe pas d'emblée; il faut plutôt chercher à le créer. On comprend alors qu'on

s'intéresse à l'association et à son potentiel de création de lien social, puisqu'elle représente une forme possible de rassemblement volontaire d'individus libres et égaux, comme on l'a défini d'ailleurs plus tôt. Sainsaulieu (1996), traitant de la socialisation des jeunes, voit d'ailleurs dans l'association tout un potentiel à cet égard, notamment en raison du lien social qui y serait créé :

[...] le secteur associatif présente le grand intérêt d'être un important lieu de socialisation. Certes, il rencontre des dysfonctionnements : des conseils d'administration qui ne se réunissent pas, des adhérents qui ne participent pas. Mais le secteur associatif a tout de même une spécificité : en principe, il connaît peu de hiérarchie et fonctionne beaucoup sur le bénévolat, à savoir sur une demande de reconnaissance sociale. Au cœur de l'associatif, il y a une volonté de créer du lien social que l'on ne trouve pas dans les organisations hiérarchisées du système de production. Cette constitution du lien social peut être une réponse à la situation des jeunes : elle permet de construire de l'identité, de la reconnaissance par les autres, de la fermeté vis-à-vis de soi-même et donc une capacité à se situer face au monde. [...] Avec la formation et le travail, l'associatif est à même de représenter un des éléments de la constitution d'une citoyenneté fondée sur une socialisation active. L'associatif se construit à partir de deux questions : le projet et le lien social. C'est autour d'un projet, d'une mission, d'un objectif qu'on s'associe. En même temps, il y a une perpétuelle construction du lien social. Par rapport à une recherche de futures institutions, l'associatif pourrait être une sorte « d'idéal type » combinant liens et projets. (pp. 8-9)

C'est cette idée d'ailleurs qui se retrouve au cœur du concept de capital social qu'on définit comme « les réseaux sociaux et les normes de réciprocité associées à ceux-ci » (Putnam et Goss, 2002, p. 3, traduction libre) ou encore comme « les normes et les réseaux qui facilitent l'action collective » (Woolcock, 2001, p. 13, traduction libre). Putnam et Goss précisent que les associations représentent une des formes de capital social (2002, p. 10). Derrière le concept de capital social, il y aurait

« l'idée essentielle [...] que nos réseaux sociaux peuvent représenter une autre forme de ressources en capital, au-delà du capital physique et du capital humain, avec d'importants rendements éventuels des investissements. [...] penser ces liens sociaux comme une forme d'actifs permet d'examiner sous de nouveaux angles la manière dont on peut investir dans ces liens et y puiser, de manière à compléter les autres actifs accessibles aux particuliers et aux groupes. » (Projet de recherche sur les politiques, 2005, p. 9)

C'est pourquoi le Projet de recherche sur les politiques (PRP) a choisi d'inclure la notion de « ressources » dans sa définition du capital social : « Le capital social désigne les réseaux de relations sociales qui peuvent donner accès à des ressources et du soutien aux individus et aux groupes. » (2005, p. 6)

Ceci dit, ce lien social auquel peut contribuer l'association ne va pas de soi. Pour Bernard Eme (2001), certes le lien social est un aspect de l'association, alors qu'il parle d'un « [...] *rapport socio-politique d'association* entre des personnes fondé sur le développement de liens sociaux, souvent stables, entre les individus » (mis en italique par l'auteur, p. 28). Toutefois, cet auteur précise que ce premier rapport basé sur la solidarité s'oppose à un autre aspect structurel de l'association, soit un « [...] *rapport économique d'activité* puisqu'il vise la production d'activités (biens et services) en faveur de ses membres ou d'autres personnes touchées par des problèmes sociaux, économiques ou culturels » (mis en italique par l'auteur, Eme, 2001, p. 28); et même si ce rapport se veut un pied de nez au marché, il ne peut s'extirper complètement de la logique instrumentale. On en revient alors à cet entrelacement de privé et de public, d'État et de marché. Ainsi, pour Eme, les associations sont à comprendre en regard de cette réalité, c'est-à-dire qu'elles sont toujours « [...] constituées par un *état de polarité* où se trouvent en tension des aspects différents, voire opposés, de ces organisations » (mis en italique par l'auteur, 2001, p. 28). En clair, elles peuvent tendre un peu plus vers l'un ou l'autre des pôles opposés, ce qui expliquerait les « ambivalences » qui constituent le fait associatif.

2.2.1.2.3 Types d'associations

La typologie dualiste de Crenner (1997), reprise notamment par Hatchuel et Loisel (1998), distingue les associations « [...] dont les adhérents se caractérisent plutôt par une activité commune (sportive, culturelle, troisième âge, ...), et celles dont les adhérents s'associent pour défendre des intérêts communs (propriétaires, anciens combattants, parents d'élèves, syndicats, ...) » (Crenner, 1997, p. 1). Celle de Caroux (1978), actualisée par De Maillard (2002), va un peu plus loin, car elle distingue trois types d'association : « d'expression », de « gestion » et de « revendication ». Le premier type réunit des individus partageant des « centres d'intérêts communs ». Le second existe pour produire différents services offerts à la population, ce genre d'associations peut être parfois le fruit des pouvoirs publics. Enfin, selon la typologie originale de Caroux, le dernier type se construit via une certaine opposition à un adversaire et permet l'expression de revendications de certains groupes sociaux. Par contre, De Maillard souligne que ce dernier type est en mutation étant donné les relations partenariales qui tendent à se mettre en place sous l'impulsion des pouvoirs publics. Ainsi, « le mode d'action des associations est traversé par une tension entre logique de revendication et d'intervention, entre l'extériorité par rapport au pouvoir politique et l'intégration aux logiques institutionnelles. » (De Maillard, 2002, p. 63)

D'ailleurs, Caillé (2001) distingue parmi la « nébuleuse des associations modernes » ce qu'on pourrait appeler les vraies des faux-semblants. Ainsi, d'un côté les « associations de plein droit » sont celles qui existent précisément pour ce qui définit une association, soit une réunion d'individus où le lien social prime sur les biens et services, et de l'autre les « associations de plein fait » sont celles auxquelles fait référence la vision économiciste du tiers secteur ou du secteur sans but lucratif, c'est-à-dire une forme associative « secondaire et ambiguë » qui joue un rôle finalement de « substitut » à l'État et au marché. Alors que les premières sont à la fois des « associations pour soi » et des « associations pour autrui », où soi et autrui fait référence au même public, soit les membres, les secondes sont souvent

essentiellement des « associations pour autrui », c'est-à-dire oeuvrant pour des individus à l'extérieur de l'association.

Sur une base historique, Caillé (2001) identifie trois types d'associations : « primaires », « secondaires » et « hybrides ». Ainsi, le premier type est le plus ancien et se base sur la socialité primaire; les membres sont réunis en tant que personnes à part entière appartenant à une même communauté. Le deuxième est apparu avec l'industrialisation et l'urbanisation et s'appuie sur la socialité secondaire pour tenter de recréer la socialité primaire en son sein (on pense alors aux syndicats). Enfin, le troisième relève d'une époque contemporaine récente, ce sont « [...] des associations composites, recrutant dans des publics qui ne sont pas unifiés *a priori* par une appartenance primaire ou secondaire instituée, et dont les membres sont au départ mutuellement indifférents les uns aux autres. » (Mis en italique par l'auteur, Caillé, 2001, p. 192) Elles sont hybrides dans le sens où elles tentent de créer de la socialité primaire à partir de rien, tout en se revendiquant d'une efficacité fonctionnelle caractéristique de la socialité secondaire.

2.2.2 PARTICIPATION ET ASSOCIATION

2.2.2.1 Définitions

Comme le dit St-Laurent (2003), « la participation est une notion [...] globale qui peut faire référence autant à la participation électorale, politique, sociale (et inclure notamment le bénévolat et le don), que la participation associative » (St-Laurent, 2003, p. 42). Nous ne reviendrons pas sur les différentes définitions et formes de participation, car nous croyons l'avoir fait suffisamment dans la problématique. Ainsi, nous allons nous concentrer sur la forme de participation qui nous intéresse particulièrement dans ce mémoire, soit la participation associative. En fait, comme nous l'avons d'ailleurs vu plus tôt, celle-ci serait une des formes que peut prendre la participation sociale. Mais comment

définir la participation associative? Il faut dire que dans la littérature consultée, les définitions de celle-ci ne foisonnent pas, les auteurs semblant tenir pour acquis que la participation associative est évidente.

Comeau (1994), s'intéressant aux incitatifs à la participation, définit

[...] la participation aux associations comme étant une activité sociale et organisationnelle, favorisée par un ensemble complexe de phénomènes, permettant aux acteurs sociaux de se joindre à des actions collectives et de les soutenir. La notion de participation recouvre à la fois les attitudes favorables à l'action d'un groupe ou d'une organisation, et les activités qui traduisent concrètement ces sentiments positifs. (Comeau, 1994, p. 1)

Quoique plutôt floue, on peut retenir de cette définition l'aspect collectif de la participation associative dans le sens où cela implique d'être en relation avec d'autres personnes et que cela s'inscrit dans le cadre d'une organisation (l'association). De plus, on sent que l'auteur rattache cette forme de participation au militantisme, c'est-à-dire à une action revendicatrice. Sans le mentionner, l'aspect public de la participation associative semble aller de soi; il est bien difficile de revendiquer en demeurant dans l'espace privé. Dans la même veine, mais de manière plus précise et approfondie, Martine Barthélemy met clairement à l'avant-scène l'idée que la participation associative se déroule dans la sphère publique.

Concept à géométrie variable, la participation associative est définie ici comme un processus volontaire de mobilisation des individus dans un groupe constitué plus ou moins durable et intervenant dans la sphère publique. Le groupe constitué se distingue d'un mouvement social, d'une catégorie d'intérêts ou d'une communauté de valeurs : il en est l'expression cristallisée et organisée. La sphère publique distincte à la fois de l'espace étatique, du marché et de la sphère familiale et intime, renvoie, d'une part, à l'idéal démocratique d'un accès ouvert à tous, d'autre part, à la médiation entre les besoins de la société et le système politique,

celle-ci supposant un « flux d'interactions régulier ou régulé » (Leca, 1989, p. 44). La participation associative, ainsi comprise, est politique au sens de « relatif à la cité, à la chose publique » : elle inclut l'adhésion volontaire à toute organisation, de fait ou déclarée, s'attachant à « obtenir des décisions en faveur de la collectivité ou d'un groupe, voire à gérer la vie collective ou encore simplement à la penser ». (Memmi, 1985, p. 313, cité par Barthélemy, 2000, p. 13)

Ainsi, la participation associative serait quelque chose de dynamique, d'évolutif à travers le temps, et fait de façon volontaire, ce qui revient à la définition de l'association que nous avons vue un peu plus tôt. En d'autres mots, le fait de participer à un moment donné dans une association donnée peut s'avérer le début d'une action collective ou encore s'inscrire dans un parcours de mobilisation. Cette définition laisse transparaître ici aussi une participation associative revendicatrice, dans une association à caractère militant. C'est probablement en ce sens que Barthélemy inclut dans sa définition l'adhésion à une association comme forme de participation associative, car l'adhésion ne représente pas nécessairement une action de mobilisation, cela dépend en fait de l'association à laquelle on adhère. Par exemple, adhérer à un club de natation n'a clairement pas la même signification qu'adhérer à une association de protection de l'environnement; alors que dans le premier cas on le fait pour pouvoir pratiquer un sport en commun, dans le second c'est clairement dans un sens militant, pour soutenir une cause qui nous tient à cœur, et cette adhésion pourrait effectivement être le début d'un engagement plus grand.

Militantisme, engagement et participation : ces trois termes que nous venons d'utiliser et qui le sont fréquemment dans la littérature sur le thème de la participation associative méritent qu'on s'y attarde quelques instants afin de les distinguer, même si « [...] plus souvent qu'autrement ces [trois] concepts sont employés comme synonymes » (St-Laurent, 2003, p. 40) par les auteurs. À cet effet, nous reprendrons principalement l'analyse de St-Laurent (2003) qui s'est employée elle-même à les situer. Ainsi, bien que relevant le plus souvent des partis politiques et des syndicats,

on emploie aussi parfois le terme de militantisme dans le monde associatif qui recoupe alors la notion d'« engagement associatif ». Dans ce cas, le militantisme associatif « trouve sa dynamique dans la définition du projet d'association, de ses finalités fondamentales, des croyances et des valeurs qu'il défend. Il est l'affirmation et la traduction des visées, des valeurs et des projets propres à l'association. » (Tap, 1996, p. 232, cité par St-Laurent, 2003, p. 41)

En fait, derrière l'idée du militantisme se trouve l'idée d'une lutte au nom de quelque chose, la défense d'une cause. De son côté, l'engagement pourrait être vu comme une forme moins « impliquante » de militantisme en ce sens où il s'agit de « prendre position sur des problèmes politiques », mais ce peut être fait autant de façon individuelle que collectivement à l'intérieur d'une organisation. Enfin, à l'autre bout du spectre se situerait la participation (sociale) : « Contrairement à l'engagement, la participation sociale serait « davantage porteuse de consensus ou d'adhésion aux valeurs partagées par la majorité que de conflit et de volonté de changement social ou politique ». (Quéniart et Jacques, 2002, cité par St-Laurent, 2003, p. 42)

2.2.2.1.1 Individualisme et bénévolat

De nos jours, la participation associative s'exprime davantage sous forme de bénévolat que de militantisme, car « le bénévolat s'organise autour d'un engagement pour autrui, avec un aspect relativement individualisant, tandis que le militantisme privilégie la valorisation d'une cause, dans sa dimension sociale et politique. » (Roudet, 2004, p. 25) En fait, le processus d'individualisation actuel, où l'individu est libre de construire sa propre identité n'étant plus autant soumis qu'avant aux identités imposées, n'étant également plus rattaché irrémédiablement à ses groupes d'appartenances primaires, offre la liberté de choisir les groupes (secondaires) auxquels on désire s'affilier. Ainsi, on en arriverait à une recherche de sociabilité qui se traduit aujourd'hui dans la participation associative. Bref, participer dans une association équivaut de nos jours à nouer des liens à travers lesquels

l'individu se sentira lui-même, authentique pour reprendre le vocabulaire de Taylor, ce qui est bien différent du militantisme. C'est pourquoi la recherche actuelle de sociabilité dans la participation associative tend à s'éloigner du militantisme, même si en théorie les deux ne s'opposent pas.

Certes, militantisme et sociabilité amicale ne sont pas sans liens. On pourrait même supposer que ces deux dimensions de l'engagement associatif sont possibles simultanément : d'une part la recherche et la valorisation de contacts personnels, d'autre part l'ouverture sur la société et sur le politique. Il nous semble toutefois que la sociabilité prime aujourd'hui dans l'engagement associatif, conduisant à mettre à distance un rapport à la politique susceptible de diviser le groupe. Au contraire, avec les formes traditionnelles de militantisme sont privilégiés une vision du monde partagée et un idéal à défendre, quelles que puissent être leurs conséquences en termes de sociabilité. (Roudet, 2004, p. 25)

C'est pourquoi, bien qu'encore présent, le militantisme n'est plus le mode d'engagement privilégié par la majorité des participants associatifs. Particulièrement dans le domaine des sports et loisirs, le cadre militant apparaît clairement inapproprié pour étudier la participation associative qui peut y avoir lieu, car la recherche de sociabilité y serait très importante :

[...] l'association n'est pas uniquement le cadre d'une activité. Elle est aussi le lieu où l'on passe du temps avec d'autres personnes. [...] L'activité, notamment lorsqu'elle est accomplie dans une association, est l'occasion de pratiques de sociabilité. Le fait d'être ensemble compte autant que l'activité conduite en commun. (Roudet, 2004, p. 20)

Revenons donc au bénévolat afin de voir comment nous pouvons approcher celui-ci en tant que participation associative dans les associations de sports et loisirs. Dans la lignée de Marcel Mauss, Jacques T. Godbout, dont nous avons parlé plus tôt, s'est intéressé à la

notion du don et c'est dans ce cadre qu'il a abordé le bénévolat en tant que don entre étrangers. Pour lui, comprendre le bénévolat, rechercher le sens de cet acte, c'est aller au-delà de l'observation de ce qui circule (du temps) afin de s'attarder plutôt, ou en complémentarité, à ce qui permet cette circulation, c'est-à-dire le lien, sa nature et ses caractéristiques. (Godbout, 1992, 1994)

Le geste bénévole est celui du réenchancement du monde. [...] Le sens de leur geste est à rechercher dans le geste lui-même, dans la relation voulue pour elle-même et non instrumentale. Et en ce sens le rôle du don aux étrangers s'étend bien au-delà de sa contribution ponctuelle pour résoudre des problèmes sociaux précis, même si ce rôle, on l'a vu, est loin d'être négligeable. Œuvrant parallèlement à toutes ces institutions qui, dans le cadre du rapport salarial ou du rapport marchand, tout en libérant les individus de leurs obligations, contribuent dans la société moderne à éloigner et à séparer les membres les uns des autres, le don aux étrangers nourrit le lien social et est à ce titre un instrument privilégié de prévention des problèmes sociaux et aussi de solidarité. (Godbout, 1994, p. 19)

Différents auteurs s'inscrivent également dans cette perspective, notamment Stéphanie Gaudet et Andrée Fortin. Commençons par Gaudet qui est intéressante dans la mesure où elle opère un rapprochement entre les notions de participation (sociale) et de bénévolat en faisant référence au don de temps à des étrangers :

Nous définissons la participation sociale comme l'action de contribuer à la collectivité en donnant du temps gratuitement aux organisations et aux individus à l'extérieur de la sphère domestique. Ce don de temps renvoie à la nature même du lien social, c'est-à-dire à l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent ou divisent les gens ou les groupes sociaux entre eux. Il se distingue du lien marchand ou du lien avec l'État, par la nature de gratuité qui qualifie ses échanges (Godbout, 2007). L'observation de la circulation du temps offert à la collectivité permet de circonscrire une vaste gamme de pratiques formelles comme la militance, la participation politique, communautaire et associative et les pratiques informelles comme l'entraide, le soutien et les soins offerts à l'extérieur de la sphère domestique. (Gaudet, 2012, p. 2)

En fait, pour Gaudet, la participation sociale se rapporte à « [...] des pratiques d'engagement extérieures au travail rémunéré et ancrées dans l'interaction sociale, soit entre des individus soit au sein d'une organisation. » (2011, p. S38) Cet auteur met l'accent sur les relations sociales au sein du bénévolat, ce qui est grandement pertinent pour notre étude. Elle explique ailleurs que c'est la liberté, la non-contrainte dans cette forme contemporaine du don, contrairement à la charité prescrite par la religion ou la quasi-obligation familiale du don entre proches, qui contribue aujourd'hui à recréer du lien social dans un monde où l'individu ne veut répondre que de lui-même devant les autres. Dans la même veine, Bernier parle de « relation sans contrainte » pour décrire le lien social : « [...] des liens « consciemment voulus » et « librement consentis » [...]. » (Bernier, 1998, p. 31)

Le don qui circule de manière libre à travers les liens et le temps s'inscrit dans un mouvement de réponses soustrait aux obligations (même si des obligations sont créées), qui assure le lien social. [...] Le bénévolat, comme don de temps aux étrangers, se rattache à deux modalités de la responsabilité : l'individu répond *de lui* — de son ethos, de son identité — *devant* l'autrui généralisé, voire l'institution (Gaudet, 2001). Le don de temps au sein des institutions bénévoles représente une image forte de responsabilité sociale, puisqu'il ne circule pas en fonction du lien de proximité, mais en fonction du lien social avec l'étranger. (Mis en italique par les auteurs, Gaudet et Reed, 2004, p. 61)

S'intéressant directement au bénévolat, mais d'une façon plus micro-sociologique, Fortin conçoit également le bénévolat comme allant de pair avec les nécessités contemporaines de l'individu et de sa construction identitaire, elle en fait donc un phénomène tout à fait de son époque (Gagnon et Fortin, 2002; Gagnon *et al.*, 2004; Fortin *et al.*, 2006, 2007). Avec son collaborateur Gagnon, elle précise ici en quoi on peut dire que le bénévolat est un don à des étrangers, mettant elle aussi l'accent sur la non-contrainte :

Sans doute « un don à des étrangers » serait-elle une définition plus adéquate [du bénévolat], en entendant par « étranger » non des gens qui demeurent inconnus (comme dans le cas d'un don en espèce fait à un organisme de charité ou de développement international), mais des gens vis-à-vis desquels on n'a pas d'obligation en vertu des règles communes de réciprocité (inscrites ou non dans la loi), comme c'est le cas entre membres d'une même famille, entre amis ou dans le cadre d'une forme plus ou moins ritualisée de cadeau ou de service (au travail, par exemple). La personne qui reçoit le service ou le don est « étrangère » au sens où la relation n'est pas régie par des obligations ou des normes de réciprocité, même s'il y a des contraintes dans la manière d'offrir le service, et même si le bénévole peut finir par la connaître assez intimement. (Gagnon et Fortin, 2002, p. 68)

Dans un autre article, elle place le bénévolat au cœur-même de la construction identitaire :

Le bénévolat est à la fois un geste moral et une affirmation identitaire ainsi que l'expression d'une responsabilité. S'il se traduit dans des actions concrètes, le bénévolat est une activité fortement symbolique ou expressive. Il vise autant la réalisation d'actions concrètes, que l'expression et la reconnaissance de certaines manières d'être ou de vivre. L'action bénévole est un moment privilégié de réflexion sur soi, son rapport aux autres et ses communautés d'appartenance. (Fortin *et al.*, 2006, p. 15)

Au-delà de la pratique en tant que telle du bénévolat, c'est donc beaucoup le sens que donne le participant bénévole à son don de temps qui revêt une importance particulière en matière identitaire. Ce sens représente autant la manière de concevoir les autres que la conception que le bénévole a de lui-même. C'est parce que le bénévolat est un « espace de reconnaissance », souvent en dehors des rôles sociaux, qu'il peut contribuer à la construction identitaire de l'individu qui donne de son temps. (Fortin *et al.*, 2007, pp. 58-59) Bref, à travers les liens établis dans le bénévolat, les rapports qui en découlent, l'individu est amené à construire son identité et cherche ensuite à s'y faire reconnaître en tant que personne à part entière.

La construction de l'identité, tout comme l'élaboration d'un rapport éthique au monde, aux autres et à sa propre existence, ne se fait pas dans la solitude. Ce travail d'élaboration du soi se réalise au sein d'institutions et d'organisations. Si l'engagement est, comme le définit Donzelot, « ce par quoi chacun est sollicité pour devenir producteur de lien social » (cité par Lamoureux, 2004, p. 30), il est bien à la fois un travail de subjectivation ou de construction de soi, dans des liens et par des responsabilités. Si le bénévolat peut donner aux individus les moyens d'une réflexion sur soi et d'actualisation d'un idéal, c'est par la médiation d'une organisation et des relations avec les autres bénévoles et avec ceux qui profitent de leur action. (Fortin *et al.*, 2007, p. 45)

Tout cela laisse présager que l'aspect territorial de l'identité peut aussi s'en trouver (re)modélé, mais il reste à voir si c'est uniquement l'identité personnelle qui est affectée ou également son identité collective, plus précisément son identité territoriale, donc l'idée ou la conscience de son appartenance à un ensemble plus grand : une certaine communauté définie territorialement ou, dit autrement, un certain territoire sur lequel prend place une communauté.

S'inscrivant dans le courant de recherche portant sur les motivations poussant les individus à faire du bénévolat, à s'engager, Havard Duclos et Nicourd (2007) préfèrent parler de « ressorts des engagements » dans le cadre d'un texte dans lequel elles s'intéressent à la « dynamique d'engagement spécifique » des responsables associatifs :

[...] ce qui permet à un engagement de se concrétiser et de se maintenir, relève certes d'une « *motivation* », entendue comme choix de participation d'une personne, qui se noue à partir d'une trajectoire biographique singulière (socialisation politique ou/et religieuse par exemple), mais il relève tout autant des contextes (historiques, sociaux, politiques) dans lesquels cette « *envie de faire* » trouve à s'accomplir. Les caractéristiques des associations, le cadre qu'elles offrent, soutiennent et participent ainsi largement à « *fabriquer* » les motivations, à les rendre possibles, pensables, à les faire également évoluer dans le temps, quelles que soient les « *motivations initiales* ». (Mis en italique par les auteurs, p. 3)

Bref, pour ces auteurs, le sens de l'engagement des responsables associatifs est à rechercher non seulement à travers leurs motivations personnelles, mais également dans leur rapport à l'association en général, à son objet, à ses membres. Havard Duclos et Nicourd concluent donc que « [...] le sens de leur engagement peut manifestement se lire à l'articulation d'un sens « *pour les autres* », d'un sens « *pour soi* », et d'un sens « *avec les autres* ». » (Mis en italique par les auteurs, 2007, p. 3)

Dans sa revue de littérature sur les motivations des bénévoles, Dubost (2007) va dans le même sens :

[...] le bénévolat implique une rencontre avec une organisation, dont les caractéristiques peuvent également avoir une influence sur la motivation des bénévoles. Le passage à l'acte suppose qu'une entité, récipiendaire des aspirations des individus, conforte l'envie de faire du bénévolat en raison des signaux qu'elle produit. (p. 6)

Elle fait notamment mention d'un modèle théorique intégrateur, celui de Mitchell et Daniels (2003), qui permet justement de prendre en considération cette relation entre le bénévole et l'association dans l'étude des motivations.

La motivation y est analysée comme un processus, où interviennent trois étapes :

- la composante de déclenchement, causée par un besoin d'objet ou d'état: on retrouve ici différentes raisons de faire du bénévolat, depuis la recherche d'une valeur ajoutée jusqu'au besoin de compenser une frustration,
- la composante directionnelle, comprenant les buts que se fixent les individus pour guider leur action: comment le bénévole recherche l'association? A-t-il déjà des critères définis pour choisir l'association, ou y a-t-il une part de hasard?

- la composante d'intensité du comportement, qui représente l'amplitude et la persistance du comportement: le bénévole s'engage-t-il pour un long moment? Avec quelle fréquence exerce-t-il son activité de bénévole?

En outre, ce modèle fait intervenir des variables individuelles (croyances et valeurs, traits personnels) et de contexte (normes sociales, récompenses et renforcements) qui interagissent avec la motivation [...]. (Dubost, 2007, p. 7)

Inglis et Cleave (2006) apportent quelques précisions sur le bénévolat fait en étant membre d'un CA, donc le bénévolat de responsabilité :

Although volunteers play a variety of critical roles within nonprofit agencies, their work can be classified into two broad categories: direct service and governance. Direct service volunteers are involved in the delivery of activities, programs, or services offered by the organization, on either a short-term or long-term basis (Cnaan and Goldberg-Glen, 1991). Governance volunteers assume ownership of the organization and have both legal and fiduciary responsibilities for the organization's governance. They are usually volunteer members of boards of directors who generally serve a two- or three year term with an option to renew (Inglis and Graff, 1997). (2006, pp. 83-84)

Fortin et ses collaborateurs (2007) relèvent des idéaux-types de « rapports à l'engagement bénévole » qui peuvent aussi être vus comme la place occupée par le bénévolat dans la construction identitaire. Ainsi, au terme des résultats de leur recherche, ils ont constaté que le bénévolat peut être vécu comme une *rupture* ou comme une *continuité* de l'identité du bénévole. De même, le rapport aux autres dans le bénévolat peut en être un d'assimilation au groupe (*identité*), c'est-à-dire s'y reconnaître d'abord comme semblable, ou au contraire, il peut en être un d'*altérité*, où on cherche à s'y faire reconnaître comme unique et singulier. En croisant ces deux sortes de rapports, les auteurs en arrivent donc à quatre idéaux-types :

- 1) « singularité » (rapports de *rupture* et d'*altérité*);

- 2) « communauté » (rapports de *rupture* et d'*identité*);
- 3) « humanité » (rapports de *continuité* et d'*altérité*);
- 4) « proches » (rapports de *continuité* et d'*identité*). (Fortin *et al.*, 2007, p. 48)

2.2.2.1.2 Types de participation associative

Ainsi, en termes concrets, la participation associative peut prendre différentes formes, comme le notent d'ailleurs Prouteau et Wolff (2002); ce peut être autant l'utilisation des services de l'association, le fait de participer à des activités organisées par l'association, mais aussi s'impliquer plus à fond et faire du bénévolat au sein de l'association, à ce moment-là donner de son temps au profit de l'association. « Ainsi, dans une association sportive par exemple, elle [la participation] renvoie tout aussi bien à l'exercice du sport en tant qu'adhérent-usager qu'à des activités bénévoles qui permettent de faire fonctionner et d'animer la structure. » (Prouteau et Wolff, 2002, p. 59)

La fréquence et la durée de la participation (X nombre de fois par semaine, par mois, par année) seraient aussi à prendre en compte : « [...] déclarer participer une fois par semaine n'a évidemment pas la même réalité selon que l'individu passe seulement relever le courrier de l'association ou qu'il y consacre au contraire une journée entière pour assurer des tâches administratives ou de gestion. » (Prouteau et Wolff, 2002, p. 59)

Ainsi, on peut distinguer par exemple les adhérents non-bénévoles, les adhérents bénévoles sans responsabilités et les adhérents bénévoles dirigeants (membres du conseil d'administration). (Prouteau et Wolff, 2013) Ou encore, à la suite de Meister (1974), faire la différence entre « [...] la prise de responsabilités, l'appartenance aux groupements et l'utilisation des services » (cité par Comeau, 1994, p. 7). Comeau (1994) note que « [...] l'examen de la dynamique de l'adhésion et de l'acceptation d'un poste électif permet de bien saisir empiriquement le phénomène de la participation aux associations

communautaires » (p. 8). Selon Prouteau et Wolff (2013), la participation active aux associations peut se traduire dans le fait d'assister aux réunions ou aux activités de l'association, mais cela inclut aussi le fait de faire du bénévolat au sein de l'association (p. 43). Quoique le bénévolat ne se limite pas aux membres d'une association, ils soulignent que c'est tout de même ce qui caractérise la très grande majorité de celui-ci.

2.2.3 DÉFINITION DU CONCEPT UTILISÉE DANS LA PRÉSENTE ÉTUDE

Au terme de cette revue de littérature sur la participation associative, il convient de faire le point et d'indiquer quelle conception nous retiendrons dans le cadre de notre recherche.

2.2.3.1 Définition

Ainsi, par participation associative, nous entendons une forme de participation allant bien au-delà du simple fait de prendre part aux activités d'une association de sports et loisirs de laquelle on est membre, d'être un membre utilisateur des services de l'association ou même d'être bénévole. En regard de notre problématique, la participation associative qui nous intéresse est celle qui se rapproche de l'engagement, voire se confond avec celui-ci, en ce sens qu'elle est « active » : elle signifie qu'un membre s'engage bénévolement dans son association par la prise de responsabilités (un poste d'administrateur ou d'officier) au sein du conseil d'administration, après y avoir été élue par les autres membres de l'association.³

³ Par contre, notons que l'élection n'est pas toujours une réalité dans la vie de certaines associations, puisque les candidats ne se battent pas partout aux portillons, donc les personnes intéressées ne font parfois que combler les postes « par acclamation ».

L'engagement se trouve dans le bénévolat (donc un don de son temps au profit de l'association et de ses membres), d'une part, mais aussi dans le fait qu'il se couple avec le « chapeau » de représentant/dirigeant élu (donc une participation directe à la prise de décisions en commun concernant l'association, en plus d'agir comme représentant de l'association et de ses membres dans différents contextes à l'intérieur et à l'extérieur de l'association), d'autre part. Donc, au-delà du lien social de base qui unit les membres « ordinaires » d'une association, cette forme de participation implique aussi un lien social dans un groupe restreint⁴ (Leclerc, 1999), à savoir entre les membres « représentants/dirigeants » de l'association (donc les membres du CA), en plus des relations avec différents acteurs à l'extérieur de l'association pour la gestion de l'association (commanditaires, autorités locales, fédération, etc.).

2.2.3.2 Dimensions et indicateurs

Pour les besoins de notre étude, nous retiendrons donc deux dimensions constitutives de ce concept de participation associative telle que nous venons de le définir, soit le **sens de l'engagement associatif** et le **lien social**. Voici les indicateurs que nous utiliserons pour prendre la teneur de ces deux dimensions et ainsi appréhender la participation associative chez les personnes qui ont participé à notre recherche.

- Sens de l'engagement associatif

⁴ Chantal Leclerc définit ainsi un groupe restreint : « [...] désigne un *ensemble repérable de personnes, interdépendantes, et qui interagissent directement les unes avec les autres.* » (p. 11, mis en italique et en gras par l'auteur)

- Les raisons, les objectifs et le contexte de l'engagement; cela devrait nous permettre de saisir le sens de l'engagement et voir dans quelle mesure si et comment le territoire y occupe une place.
- La définition de l'association, plus précisément les valeurs et les objectifs de celle-ci selon la personne interviewée, ce qui encore une fois nous permettra d'apporter des précisions sur le sens de l'engagement associatif. En effet, nous croyons que la façon de concevoir l'association dans laquelle une personne est impliquée exprime, en partie du moins, la conception même de son engagement, en plus de modeler celui-ci, car l'association comporte autant des possibilités que des contraintes à cet égard.

- Lien social

- Les relations avec les autres membres « dirigeants » de l'association (contexte et déroulement). Nous espérons ainsi saisir la dynamique entre les membres impliqués au CA de façon à comprendre s'il en résulte effectivement un lien social et quelle en est sa nature et sa forme afin d'être en mesure, par la suite, d'observer si cela a des impacts sur les dimensions de l'identité territoriale.
- Les relations avec la communauté découlant de la participation associative (contexte et déroulement). Notre objectif est de découvrir si cette participation associative permet d'aller au-delà d'une centration des relations internes à l'association par une certaine ouverture sur l'extérieur de celle-ci, donc sur la communauté. Si c'est le cas, nous présumons qu'il y a des possibilités quant à un apport en termes d'identité territoriale.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

3.1 DÉMARCHE DE RECHERCHE

Puisque cette recherche est de nature qualitative et que notre objet d'étude est centré sur les interrelations entre l'identité territoriale et la participation associative, nous avons retenu également une démarche de recherche qualitative. Pour Paillé et Mucchielli (2012), une « recherche qualitative de terrain » « [...] implique un contact personnel avec les sujets de la recherche, principalement par le biais d'entretiens [...]. » (p. 13) Nous avons donc eu recours aux techniques de collecte de données ouvertes. En effet, comme le dit Mongeau (2008), le « [...] choix d'une technique pour recueillir les données à analyser n'est pas indépendant de l'approche privilégiée ni de l'objet de recherche. » (p. 35) De même, les méthodes d'analyse appropriées aux données ainsi récoltées ont été utilisées, comme nous le verrons dans les prochaines lignes.

3.1.1 COLLECTE DES DONNÉES

3.1.1.1 Analyse documentaire et analyse de données secondaires

Dans le but de constituer un portrait du terrain d'études (voir chapitre 4, point 4.1), la municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, nous avons effectué une analyse documentaire ainsi qu'une analyse de données secondaires. Nous avons donc consulté différents documents ainsi que des sources de données statistiques, souvent via l'Internet, sur la géographie, l'histoire, la collectivité et l'économie de ce territoire.

L'Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi que l'organisation de la MRC d'Antoine-Labelle ont été des sources utilisées.

3.1.1.2 Entrevues semi-dirigées

Il n'en demeure pas moins que pour constituer le corpus essentiel de données nécessaire pour répondre à notre question de recherche, l'entrevue semi-dirigée s'est avérée notre choix. Celle-ci peut être définie ainsi :

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé. (Mis en gras et en italique par l'auteur, Savoie-Zajc, 2003, p. 296)

Ainsi, notre recherche visant à mieux comprendre les interrelations entre l'implication active de membres d'associations de sports et loisirs et la construction de leur identité régionale, l'entrevue semi-dirigée s'avérait tout à fait désignée pour aller chercher le matériel nécessaire à l'étude. D'autant plus que cette recherche s'inscrit dans le courant de pensée voulant que la réalité soit le résultat d'une construction sociale. En effet, puisque pour arriver à notre objectif, il nous fallait connaître le sens donné à cette participation associative par les participants, en plus d'avoir accès à cette chose intangible qu'est leur identité territoriale, c'est-à-dire un sentiment, une représentation. La technique de l'entrevue semi-dirigée a justement comme forces d'offrir « un accès direct à l'expérience des individus » et la production de données « riches en détails et en descriptions ». (Savoie-

Zajc, 2003, p. 312) En contrepartie, il faut garder en tête que cette technique comporte également des faiblesses, notamment que les données produites ne peuvent être généralisées et prises comme absolues, car « l’entrevue prend place dans un espace-temps spécifique » faisant en sorte que « l’expérience de la personne dépasse largement son discours sur celle-ci ». (Savoie-Zajc, 2003, p. 312) L’interviewé doit donc être considéré potentiellement comme un filtre donnant une certaine forme aux données produites (selon les intentions ou les craintes de l’interviewé), ce qui peut ainsi limiter la crédibilité de celles-ci. (Savoie-Zajc, 2003, p. 313)

Ainsi, pour répondre à nos questions de recherche, il nous fallait saisir la représentation territoriale de la « région » aux yeux des participants associatifs en nous intéressant à leur rapport territorial (ou, dit autrement, socio-spatial) relativement à la région ainsi qu’à l’extérieur; leur sentiment d’appartenance territoriale; le rapport aux autres dans l’engagement associatif (à l’intérieur de l’association et avec l’extérieur, donc la communauté); le sens donné à leur bénévolat. C’est donc dans cet esprit que nous avons interrogé les sujets de notre étude à l’aide d’une grille d’entrevue (voir annexe I) que nous avons construite en nous inspirant d’autres recherches similaires à la nôtre (notamment St-Laurent, 2003; Auclair, 2002; Pageons, 1991; Martinet, 1997; Duperré, 2002; Fortin, 1994; Labelle, 1974; Ville et Guérin-Pace, 2005). Nous avons prévu une série de questions pour chacune des dimensions abordées dans l’entrevue quant à l’identité territoriale des personnes interviewées ainsi que leur participation associative. Toutefois, de pair avec la logique tout de même souple de l’entrevue semi-dirigée, nous suivions la trame de la conversation en adaptant au besoin l’ordre des questions, en abandonnant certaines questions qui avaient été naturellement abordées et en n’hésitant pas à questionner davantage afin d’approfondir un élément jugé intéressant pour les besoins de la recherche.

Puisque nous voulions également recueillir de l’information sur les associations dans lesquelles participaient les personnes interviewées, nous avons aussi prévu une grille d’entrevue particulière pour des rencontres préparatoires avec un responsable de chacune

des associations (voir annexe II). Ces rencontres préparatoires visaient donc à tracer un portrait historique et actuel de ces associations.

Ainsi, durant les mois de février et mars 2010, nous avons réalisé 12 entrevues semi-dirigées principales (avec des participants associatifs) ainsi que quatre entrevues semi-dirigées qui se voulaient des rencontres préparatoires aux entrevues principales. D'une durée chacune de une à deux heures, les entrevues se sont déroulées dans un lieu qui était à la discrétion de la personne rencontrée; dans certains cas elle a choisi son domicile, dans d'autres c'est plutôt un local communautaire ou encore le local même de l'association, si elle en possédait un, puis enfin sur les lieux de travail. Toutes les entrevues ont été enregistrées de façon audio, à l'aide d'un enregistreur numérique (suite à l'approbation de tous les sujets de la recherche), de manière à pouvoir ensuite en faire des transcriptions à l'écrit.

3.1.1.3 Population à l'étude

Notre terrain d'étude est le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, dans la région administrative des Laurentides. Originaire de ce territoire, l'auteur de la présente étude a ainsi pu tirer profit d'un réseau déjà existant et d'une connaissance préliminaire du terrain. Au-delà de ces aspects facilitants, notre choix s'est arrêté sur ce terrain également en raison des différentes réalités et problématiques auxquelles le territoire en question est confronté (voir au chapitre 4 le portrait du terrain d'étude) et qui peuvent potentiellement avoir un impact sur l'identité régionale et le sentiment d'appartenance chez les habitants. Il s'avère alors pertinent de le retenir comme terrain d'étude afin d'y interroger l'identité régionale de quelques-uns de ses habitants impliqués.

Les membres engagés à l'intérieur d'associations de sports et loisirs représentent à proprement parler la population à laquelle s'intéresse notre recherche. Voici donc quelques caractéristiques que nous voulions retrouver chez les personnes à interviewer.

Premièrement, nous avons vu plus tôt que la participation associative se révélait la plus intense lorsque la personne n'était pas seulement membre d'une association, mais aussi impliquée dans celle-ci en y faisant du bénévolat (le summum de l'engagement associatif étant d'accepter de prendre une responsabilité en siégeant au conseil d'administration, ce qui représente beaucoup d'heures de bénévolat). Voilà donc une première caractéristique : être membre du conseil d'administration (CA) d'une association de sports et loisirs. Deuxièmement, pour véritablement saisir l'interrelation entre la participation associative de la personne interviewée et la construction de son identité régionale, il semblait évident qu'elle devait être du CA depuis un certain temps, ou à tout le moins avoir fait du bénévolat pour l'association auparavant. Ainsi, comme deuxième caractéristique : être membre du CA depuis au minimum une année, idéalement deux ou plus. Troisième et dernière caractéristique : être âgé au minimum de 18 ans afin de simplifier les règles éthiques à suivre.

3.1.1.4 Échantillon

Notre principale méthode de collecte de données étant l'entrevue semi-dirigée – avec pour corollaires le temps requis pour mener ces entrevues, en faire les transcriptions ainsi que l'analyse –, nous avons en tête de rencontrer un total de 12 personnes impliquées de près dans des associations de sport et loisirs de la MRC d'Antoine-Labelle. Bien que ce nombre puisse paraître faible aux yeux de certains, il faut se rappeler qu'avec la maîtrise, on fait la démonstration qu'on « maîtrise » le processus de la recherche. [...] Ainsi, compléter une maîtrise, c'est s'initier au travail de recherche. » (Mongeau, 2008, p. 4) Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, notre intention de recherche n'était pas de faire des études de cas en profondeur de chacune des associations, mais plutôt d'étudier en profondeur quelques expériences de participation associative dans le domaine des sports et loisirs. De ce fait, le nombre initial de 12 entrevues nous apparaissait raisonnable, considérant notre grille d'entrevue qui comportait un large nombre de questions, ce qui a d'ailleurs donné

lieu à des entrevues substantielles variant d'une à deux heures chacune. Du reste, comme le dit Mongeau, « l'échantillon d'une recherche poursuivant des objectifs de nature plus qualitative peut être relativement petit, car l'objectif n'est pas de rendre compte d'une population, mais de recueillir de l'information pertinente pour mieux comprendre un phénomène. » (2008, p. 91) Cet auteur précise que dans ce genre de recherche (qui est également le nôtre), le « principe de saturation » utilisé pour déterminer la taille de l'échantillon fait en sorte qu'un nombre de sept et 12 entrevues sont habituellement menées. Ce qui se vérifie effectivement dans la littérature portant sur des thèmes similaires aux nôtres, par exemple l'étude de Tremblay et Gagné (1995) a porté sur 14 entrevues, celle de Pageons (1991) sur sept, celle de Martinet (1997) sur sept également, celle d'Auclair (2002) sur 18, celle de St-Laurent (2003) sur une dizaine. Ainsi, nous avons nous aussi mis à profit ce principe de saturation pour nous assurer d'avoir ni trop d'entrevues ni pas assez, mais suffisamment pour nous permettre d'avoir les données nécessaires pour mener à bien notre recherche.

Nous décrivons donc au cours des prochaines lignes comment s'est constitué notre échantillon non-probaliste, c'est-à-dire un échantillon ne permettant pas la généralisation des résultats, ce qui n'était d'ailleurs aucunement le but de cette recherche.

Puisque nous voulions avoir une diversité d'engagements associatifs à étudier, notre objectif était de trouver quatre associations qui accepteraient de nous laisser rencontrer chacune trois de leurs membres dans le cadre des entrevues principales. Ainsi, nous avons fait un survol des associations œuvrant dans le domaine des sports et loisirs sur le territoire en se référant aux sites internet des municipalités qui contiennent souvent une liste (parfois très sommaire par contre) de celles-ci. Nous avons finalement sélectionné deux associations du secteur des sports (motoneige et hockey mineur) et deux autres du secteur des loisirs (horticulture et chant choral). Notez que nous expliquerons plus loin pourquoi nous avons choisi de taire leur nom exact ainsi que la municipalité dans laquelle elles ont leur port d'attache. Ces associations nous ont semblé pertinentes notamment parce qu'elles rejoignent chacune des clientèles plutôt différentes en termes d'âges et de profils, ce qui

nous permettrait de rencontrer des personnes de différents milieux, donc de recueillir des données riches et diversifiées. De plus, ayant une vague connaissance de celles-ci (rappelons que l'auteur de la présente étude est originaire de la région), elles nous semblaient exister depuis un certain temps et occuper une certaine importance dans la communauté de fait du rayonnement de leurs activités. Bref, elles nous apparaissent comme des associations bien implantées dans leur milieu.

Une fois le choix des associations arrêté, l'échantillon initial des 12 personnes à interviewer s'est constitué par le biais d'un contact avec un responsable de chacune des associations. Ainsi, après avoir expliqué brièvement l'objet de notre étude ainsi que le profil des membres recherchés, nous demandions au responsable de nous recommander un minimum de quatre personnes y correspondant (question de se donner de la latitude, mais aussi parce que nous voulions faire une rencontre préparatoire auprès de chacune des quatre associations). Par la suite, nous avons soit contacté les personnes directement ou elles nous ont contactée elles-mêmes; nous pouvions alors leur expliquer le sujet, les thèmes abordés par nos questions et les objectifs de l'étude puis vérifier leur intérêt à y participer. C'est ainsi que 12 participants associatifs dans le domaine des sports et loisirs ont accepté volontairement et de façon éclairée (voir annexe III le formulaire de consentement que chacun a signé après qu'on lui en fait lecture) de se prêter au jeu dans le cadre d'autant d'entrevues principales, telles que nous les avons décrites plus tôt. De plus, quatre responsables associatifs (dont deux ont aussi pris part aux entrevues principales) ont accepté de la même façon d'être interviewés dans le cadre des quatre rencontres préparatoires individuelles (par association). Avec cela, nous avons obtenu la saturation de l'information souhaitée.

Dans la même veine que Pageons (1991) et Ayotte (2012), considérant la petite taille de la population de la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que le « petit monde » des associations

et des personnes qui y sont impliquées, nous avons choisi de taire autant le nom des personnes interviewées, il va de soi, que le nom des associations dont elles font partie⁵, de manière à respecter la confidentialité de leur propos. Ainsi, pour respecter leur anonymat, nous ferons référence aux interviewés en utilisant un code composé de lettre(s) (M=motoneige, HM=hockey mineur, H=horticulture, C=chant choral) et d'un chiffre (de 1 à 12, puisque nous avons rencontré 12 personnes). Par exemple : H7 signifie que l'interviewé est membre d'une association d'horticulture et qu'il s'agit de l'entrevue #7. Toujours dans le même objectif d'anonymat, nous avons décidé d'utiliser de manière systématique la forme masculine lorsque nous parlons des interviewés ainsi que dans leurs citations, même si notre échantillon comprenait des femmes et des hommes. Précisons que nous n'avons de toute façon pas comme objectif de réaliser une analyse différenciée selon les sexes et que, a posteriori, l'analyse de nos données n'a pas fait ressortir de différences à cet égard.

3.1.2 ANALYSE DES DONNÉES

Poupart *et al.* (1997) définissent l'analyse des données comme l'étape qui « [...] consiste à trouver un sens aux données recueillies et à démontrer comment elles répondent à la question de recherche que le chercheur a formulée progressivement. » (p. 98) Ainsi, afin de procéder à l'analyse des données recueillies, nous avons d'abord fait, à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, la transcription « verbatim », c'est-à-dire mot-à-mot, de chacune des entrevues enregistrées de manière audio. Ensuite, en lien avec les questions et

⁵ Sur le territoire, d'autres associations que celles ayant participé à notre recherche ont comme objet la motoneige, le hockey mineur, l'horticulture et le chant choral. C'est pourquoi il nous semblait convenable de les identifier ainsi par leur objet, d'autant plus que, comme nous le verrons au chapitre 5, cela apporte parfois un éclairage particulier à l'analyse des données.

les objectifs de notre étude, nous avons choisi comme méthode d'analyse qualitative de notre corpus de données l'analyse thématique, toujours à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. En effet, face à plus de 200 pages de transcriptions d'entrevues, cette méthode nous semblait la plus appropriée et la plus éclairante, considérant également que nous en étions à notre première expérience de recherche scientifique. Paillé et Mucchielli (2012) décrivent ainsi cette méthode d'analyse de contenu qui vise une « réduction des données » :

Avec l'analyse thématique, la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). L'analyse thématique consiste, dans ce sens, à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'observation. (p. 232)

Ainsi, après avoir thématisé chacune des transcriptions d'entrevues l'une après l'autre, toujours à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, nous avons fait une analyse transversale des entrevues ainsi thématisées en réunissant les thèmes qui se ressemblaient, s'opposaient ou qui avaient un autre type de lien entre eux. Le résultat de cette analyse thématique sera le matériau que nous reprendrons pour faire la présentation des résultats et il sera aussi à la base de notre discussion de ces résultats.

CHAPITRE 4

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

4.1 PORTRAIT DU TERRAIN D'ÉTUDE

Dans cette section, nous présenterons notre terrain d'étude, à savoir la MRC d'Antoine-Labelle. C'est à partir de l'analyse documentaire et de l'analyse de données secondaires que ce portrait a pu être produit. Ainsi, après nous être attardée à l'aspect géographique, nous nous intéresserons à l'histoire et au profil socio-économique d'Antoine-Labelle. Bien que cela aurait été évidemment souhaitable, notez que nous ne retrouvons pas de section portant sur le tissu associatif du terrain d'étude, étant donné la difficulté notable de l'accès à des données sur le sujet. En effet, il n'existe pas, du moins à notre connaissance, de répertoire complet des associations à l'échelle de la MRC, ni d'enquête ou d'autres sources de données qui nous auraient permis de faire un portrait intéressant, pertinent et complet, le tout dans un délai raisonnable. Il s'agit plutôt de différentes informations diffuses, plutôt incomplètes et pas nécessairement tenues à jour, comme le « bottin des ressources communautaires » produit par la Corporation de développement communautaire (CDC) des Hautes-Laurentides, le « répertoire des entreprises de la MRC d'Antoine-Labelle » produit par le Centre local de développement (CLD) d'Antoine-Labelle, les sites Web des municipalités (c'est le moyen que nous avons utilisé pour sélectionner les quatre associations de notre échantillon) et le bottin téléphonique. En fait, vu les difficultés à rassembler toutes les données nécessaires pour réaliser un tel portrait, cela pourrait faire l'objet à lui seul d'un projet de mémoire de maîtrise. Il y a donc là peut-être une piste intéressante pour des recherches ultérieures.

4.1.1 GÉOGRAPHIE

La MRC d'Antoine-Labelle est située à l'extrémité nord de la région administrative des Laurentides, au croisement des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue (voir figure 1). Plus précisément, elle est bordée au sud par la MRC Les Laurentides (Mont-Tremblant), à l'ouest par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, au nord par la MRC de La Tuque et à l'est par la MRC de Matawinie.



Figure 1 : Carte de la région des Laurentides

Source : MAPAQ, 2013 (12 mars)

<<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionImages/ImagesAgrandies/Regions/cartelaurentidesgr.gif>>. Consulté le 23 avril 2013.

Même si elle représente 72 % de l'espace régional des Laurentides, avec un territoire de 14 796 km² (ISQ, 2011), Antoine-Labelle est composé en majeure partie, soit les 2/3, de ce qu'on appelle des territoires non-organisés (TNO), c'est-à-dire où on ne retrouve aucune municipalité (voir figure 2). Divisés en onze secteurs, on retrouve principalement dans les TNO des pourvoies (20), des zones d'exploitation contrôlée (ZEC) (six) ainsi que de la coupe forestière.

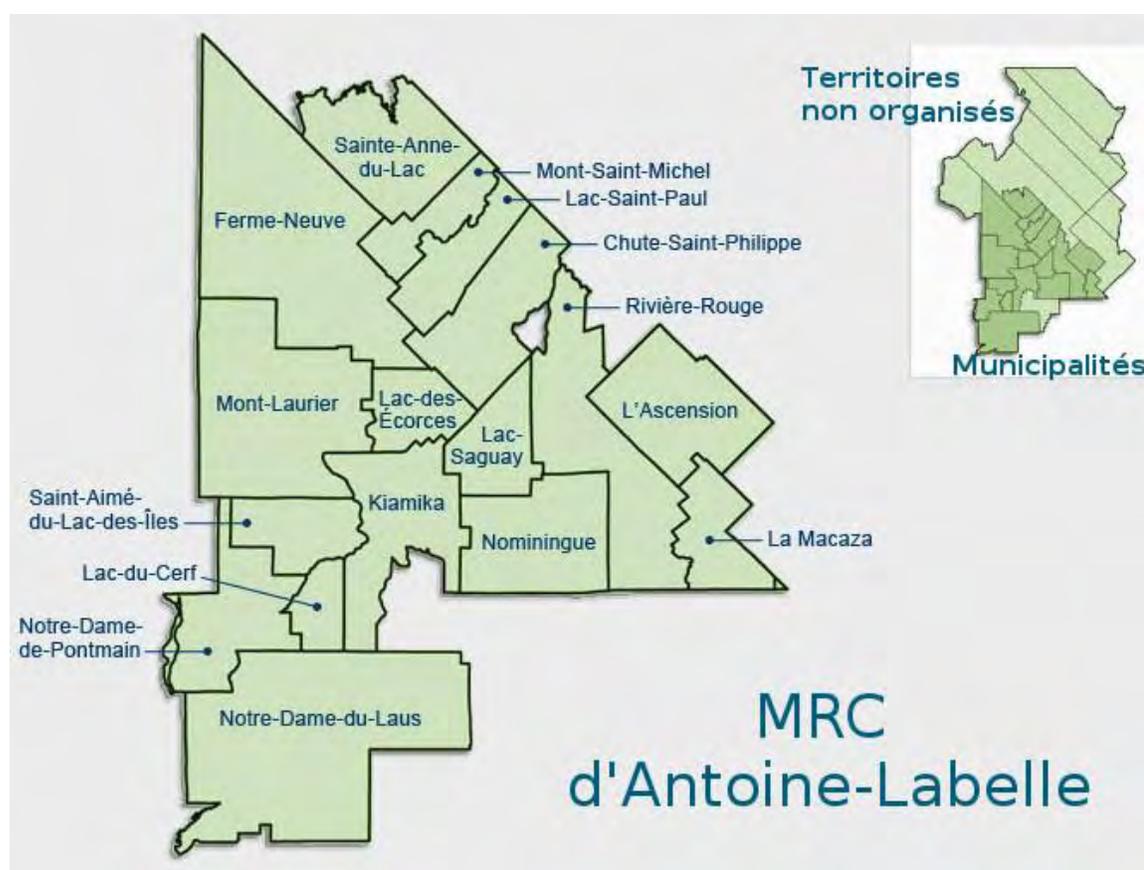


Figure 2 : Carte de la MRC d'Antoine-Labelle

Source : Inspiré de MRC d'Antoine-Labelle <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/sites/default/files/carte_municipalites.jpg>. Consulté le 23 avril 2013

En ce qui concerne le territoire municipalisé (près de 5000 km²), 17 municipalités y prennent place (22 avant la vague de fusions municipales de 2002), totalisant 35 605

habitants (ISQ, 2011). Dans les deux villes du territoire se concentre la moitié de toute la population : Mont-Laurier, chef-lieu de la MRC, avec 38% (13 444 habitants, ISQ, 2011) et Rivière-Rouge avec 13% (4 508 habitants, ISQ, 2011). Presque toutes les autres municipalités (dix) comptent chacune moins de 1000 habitants (ISQ, 2011). On comprend donc qu'il s'agit d'un énorme territoire comparativement à une petite population éparpillée, de là la plus faible densité de population (2,4 habitants/km², ISQ 2011)⁶ des Laurentides (voir tableau 1).

Tableau 1 : Densité de population, MRC de la région des Laurentides, 2012

	(hab/km²)
Antoine-Labelle	2,4
Argenteuil	24,9
Deux-Montagnes	398,6
La Rivière-du-Nord	262,5
Les Laurentides	18,3
Les Pays-d'en-Haut	59,3
Mirabel	88,8
Thérèse-De Blainville	741,0

Source : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2013. « 15 – La région des Laurentides ainsi que ses MRC et TE ».

Plus de 80% du territoire de toute la MRC est couvert de forêt, cette dernière étant à 85% en tenure publique. (Innovation – Positionnement socioéconomique, 2011, p. 43). Comme on peut le voir sur la figure 3, deux réserves fauniques sont situées en partie sur le territoire : Rouge-Matawin (à l'est, près de L'Ascension et La Macaza) et Papineau-Labelle (au sud-est, entre Nominique et Rivière-Rouge). Le Parc national du Mont-Tremblant traverse également une petite partie du territoire, adjacent à la Réserve faunique Rouge-

⁶ Basé sur la superficie totale de la MRC en terre ferme, soit 14 796 km². (ISQ, 2011)

Matawin, donc au sud de celle-ci, et trois parcs régionaux (Poisson Blanc à Notre-Dame-du-Laus, Montagne du Diable principalement à Ferme-Neuve et Kiamika à cheval entre Chute-St-Philippe et Rivière-Rouge) prennent place dans la MRC. Sachant qu'environ 4000 lacs ont été recensés, que plusieurs rivières coulent sur le territoire (notamment la Lièvre, la Rouge et la Kiamika, ces dernières donnant lieu à trois vallées de peuplement) et que quatre grands réservoirs s'y retrouvent en tout ou en partie (dont l'immense Baskatong d'une grandeur de 320 km²), la devise de la MRC « Je suis de lacs et de rivières » prend alors tout son sens. Enfin, mentionnons qu'Antoine-Labelle possède le 2^e plus haut sommet des Laurentides après le Mont Tremblant, réputé internationalement : il s'agit du Mont Sir-Wilfrid-Laurier, communément appelé la Montagne du Diable, d'une altitude de 783 mètres.

Sur le plan de l'accès routier, deux routes principales permettent de relier Antoine-Labelle à la métropole montréalaise et à l'Abitibi-Témiscamingue, puis à la région de la capitale nationale (Ottawa-Gatineau) : respectivement la 117 et la 309 (voir figure 3). L'accès dans les airs est aussi possible grâce à un aéroport international à La Macaza ainsi qu'un aéroport local à Mont-Laurier. L'ancien chemin de fer entre Mont-Laurier et St-Jérôme a pour sa part été transformé en 1996 en un parc linéaire : « Le P'tit train du Nord ». L'été, il s'agit d'une piste cyclable alors que l'hiver, la section dans Antoine-Labelle devient un sentier pour les motoneiges.

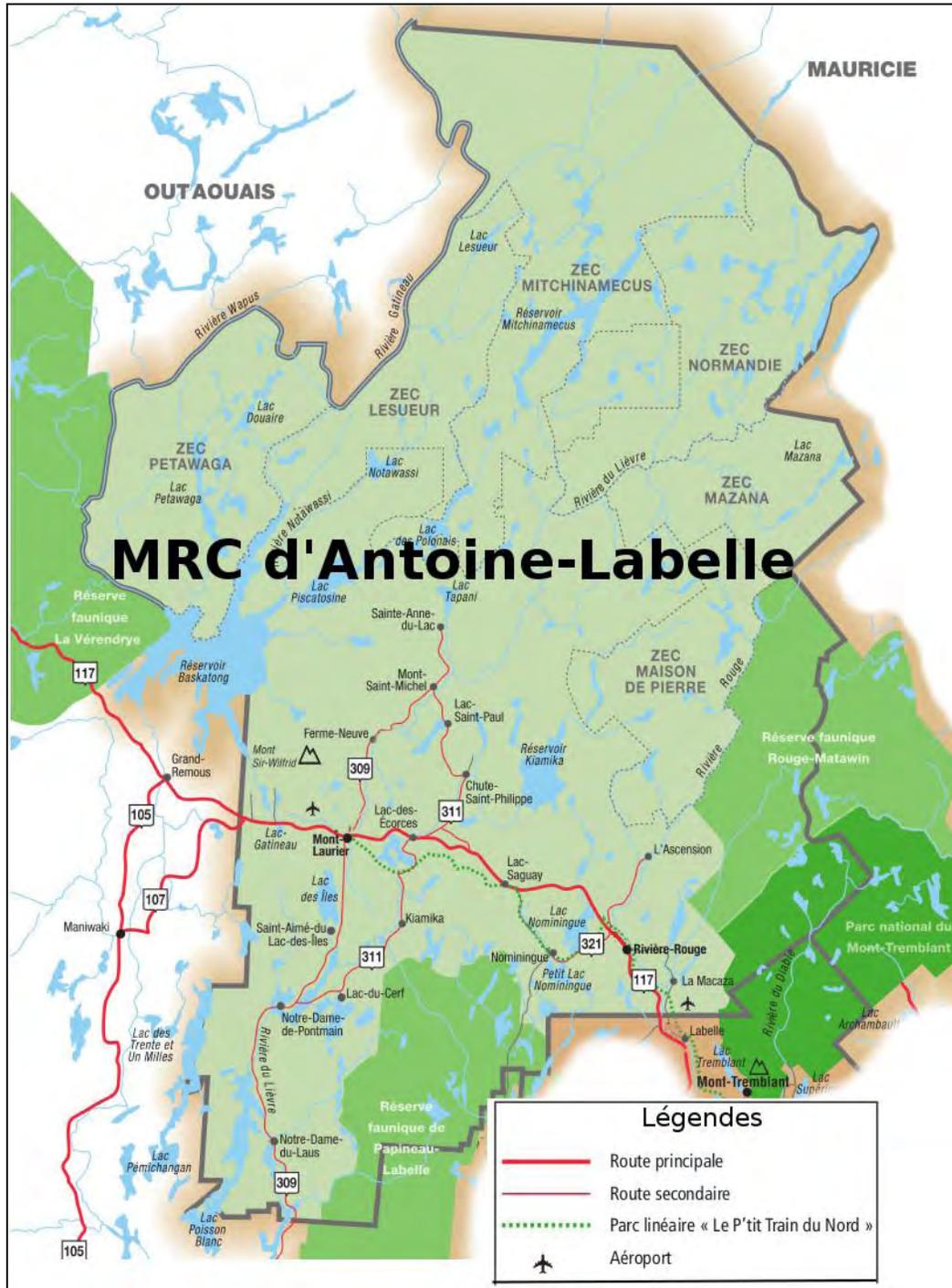


Figure 3 : Carte détaillée de la MRC d'Antoine-Labelle

Source : inspiré de Carte routière des Laurentides, Tourisme Laurentides, <http://www.laurentides.com/web/document/carte_laurentides.pdf>. Consulté le 23 avril 2013

4.1.2 HISTOIRE

L'établissement humain sur le territoire actuel de la MRC d'Antoine-Labelle est plutôt jeune, ne remontant qu'à la fin du 19^e siècle. Une figure importante de cette histoire est le curé colonisateur Antoine Labelle, qui a d'ailleurs inspiré le nom de la MRC. Par contre, il faut savoir que des acteurs économiques étaient déjà présents sur le territoire avant l'arrivée du curé et allaient lui donner du fil à retordre : les compagnies forestières. Comme nous le verrons, elles se sont avérées toutefois un « mal nécessaire » à la mise en place de l'établissement humain permanent sur le territoire.

Période de pré- colonisation

Avant l'arrivée de la mobilisation en faveur de la colonisation des Hautes-Laurentides, mouvement mené par le curé Labelle, le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle n'est occupé de manière permanente que par les fermes de ravitaillement érigées par les marchands de bois à différents endroits le long des rivières Rouge et du Lièvre (voir figure 4).

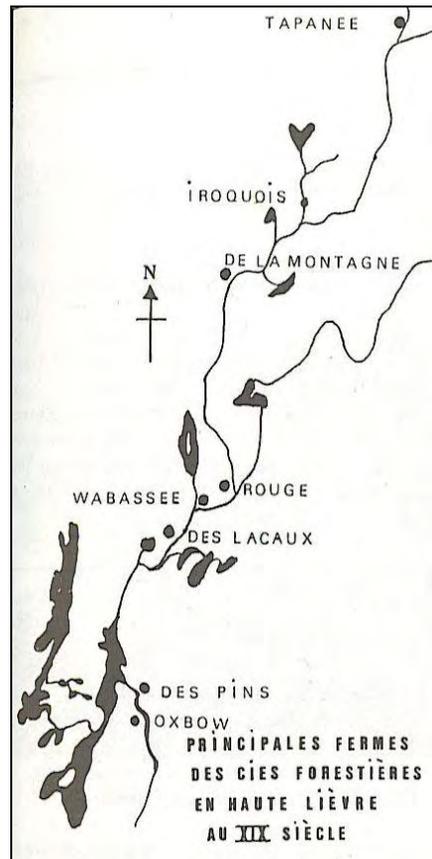


Figure 4 : Carte des fermes forestières au 19e siècle

Source : Coursol, 1985, p. 25.

À partir de 1835, l'exploitation forestière envahira les Hautes-Laurentides pour finalement monopoliser, pour ainsi dire, tout le territoire (voir figure 5) grâce à l'obtention d'énormes concessions de terres boisées par la loi provinciale de l'époque.

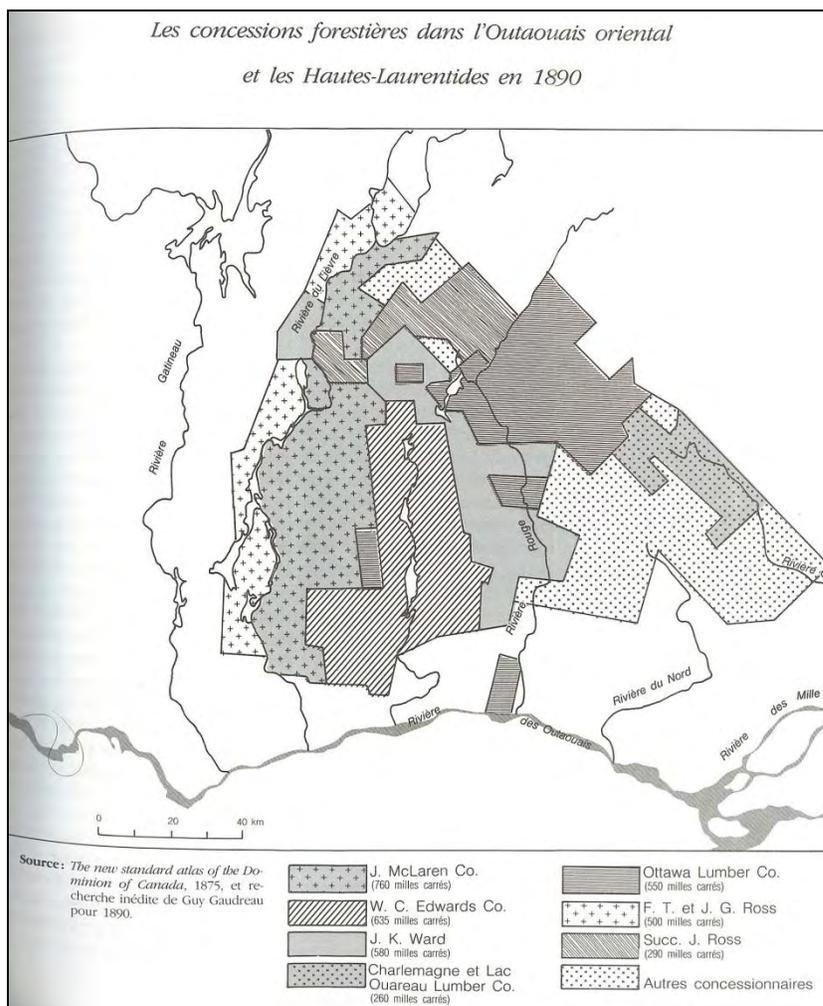


Figure 5 : Carte des concessions forestières en 1890
Source : Coursol, 1985, p. 25.

Période de colonisation

C'est pour contrer l'émigration massive de Canadiens-français vers les États-Unis dans la deuxième moitié du 19^e siècle qu'Antoine Labelle, comme d'autres curés l'ont aussi fait ailleurs au Québec, a initié un mouvement de colonisation au « Nord de Montréal ». Toutefois, cette colonisation ne s'est pas faite sans heurts. En effet, le Roi du Nord, comme on appelait le curé Labelle, a dû affronter des adversaires coriaces : les compagnies forestières qui occupaient déjà tout cet espace, comme on vient de le voir. Ainsi, en

promouvant la colonisation de la Haute-Lièvre et de la Rouge à partir de 1879, « c'est donc un mouvement de squatters, au sens strict, que Labelle mène et il aura plusieurs fois maille à partir avec ces puissantes compagnies qui contribuent pour une part substantielle au trésor public et alimentent généreusement les caisses électorales des partis politiques ». (Laurin, 1995, p. 273) Par contre, après coup, on se rend compte que les compagnies forestières auront tracé la voie en quelque sorte à l'établissement des colons. En effet, les fermes des compagnies forestières, qui sont abandonnées lorsque la coupe du bois à proximité est terminée, deviennent dans bien des cas des noyaux de paroisses ou de villages, alors que l'espace défriché, laissé par l'abattage des arbres, donne un endroit propice aux colons pour s'installer. (Laurin, 1995, p. 246; Coursol, 1985, p. 24)

De comté à MRC

Jusqu'en 1912, le territoire de l'actuelle MRC d'Antoine-Labelle faisait partie du comté d'Ottawa, tout comme les cantons de l'Outaouais. Ensuite, le comté d'Ottawa se divisera en deux et le comté de Labelle (aux limites plus étendues que la MRC, vers le sud) naîtra de cette scission. Quant au découpage territorial qu'on connaît aujourd'hui et l'organisation politico-administrative, il remonte à 1983, année de création de la MRC d'Antoine-Labelle. C'est en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.Q., chapitre A-19.1) que la MRC a été fondée, dans la vague de création des MRC à la grandeur du Québec. Toutefois, relent de l'histoire peut-être, la MRC avait alors été rattachée à la région administrative de l'Outaouais. Cela ne dura par contre qu'une seule année, car, en 1984, elle fût rapatriée auprès de la région des Laurentides, suite à des consultations avec la population et des représentants. (Marcotte et Roy, 1985, p. 329)

4.1.3 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dans les pages qui suivent, nous verrons que malgré le portrait positif qui se dégage de la région administrative des Laurentides et la perception dans le public d'une région qui « gagne », Antoine-Labelle fait plutôt figure d'exception et se révèle, à plusieurs égards, un parent pauvre.

Démographie

Avec ses 35 492 habitants, en 2011, la MRC d'Antoine-Labelle est la 2^e moins peuplée des Laurentides et la situation est plus ou moins stagnante depuis plus d'une décennie (voir tableau 2).

Tableau 2 : Population totale, MRC de la région des Laurentides, 1996-2011

	1996	2001	2006	2011
Antoine-Labelle	34 353	34 128	35 635	35 492
Argenteuil	28 992	29 497	30 167	30 592
Deux-Montagnes	81 304	84 510	89 811	95 526
La Rivière-du-Nord	85 112	92 336	102 725	114 678
Les Laurentides	36 929	39 447	43 198	44 717
Les Pays-d'en-Haut	28 712	31 657	36 762	39 366
Mirabel	23 050	27 991	35 309	41 166
Thérèse-De Blainville	121 159	133 357	144 788	152 476
<i>Région des Laurentides</i>	<i>439 611</i>	<i>472 923</i>	<i>518 395</i>	<i>554 013</i>

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013 (6 février). « Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents, 1er juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2012 ».

Ainsi, entre 1996 et 2011, la MRC n'a vu croître sa population que d'un maigre 3,6% (voir tableau 3). En fait, si on s'attarde aux trois périodes de recensement couvertes, on constate même qu'elle est la seule de la région à avoir connu une décroissance durant deux de ces périodes (1996-2001 : -0,7% et 2006-2011 : -0,1%).

Tableau 3 : Population totale et variation, MRC de la région des Laurentides, 1996-2011

	Variation 1996-2001		Variation 2001-2006		Variation 2006-2011	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
Antoine-Labelle	-225	-0,7%	1 507	4,4%	-143	-0,4%
Argenteuil	505	1,7%	670	2,3%	425	1,4%
Deux-Montagnes	3 206	3,9%	5 301	6,3%	5 715	6,4%
La Rivière-du-Nord	7 224	8,5%	10 389	11,3%	11 953	11,6%
Les Laurentides	2 518	6,8%	3 751	9,5%	1 519	3,5%
Les Pays-d'en-Haut	2 945	10,3%	5 105	16,1%	2 604	7,1%
Mirabel	4 941	21,4%	7 318	26,1%	5 857	16,6%
Thérèse-De Blainville	12 198	10,1%	11 431	8,6%	7 688	5,3%
<i>Région des Laurentides</i>	33 312	7,6%	45 472	9,6%	35 618	6,9%

Source : inspiré de Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle, 2013, p. 24

Les perspectives pour l'avenir ne sont guères mieux, même si la MRC ne devrait pas faire face à une décroissance comme on l'envisage pour plusieurs autres MRC du Québec. Ainsi, entre 2006 et 2031, on prévoit qu'Antoine-Labelle aura la plus faible augmentation de population des Laurentides avec seulement 9% tandis qu'on classe la région des Laurentides au 2^e rang (avec 34%) de celles qui connaîtront les plus grandes hausses de population (voir tableau 4).

Tableau 4 : Perspectives de variation de la population, MRC de la région des Laurentides, 2006-2031

	Population		Variation 2006-2031	
	2006	2031	(n)	(%)
Antoine-Labelle	35 635	38 825	3 190	9,0%
Argenteuil	30 167	37 140	6 973	23,1%
Deux-Montagnes	89 811	119 544	29 733	33,1%
La Rivière-du-Nord	102 725	150 708	47 983	46,7%
Les Laurentides	43 198	55 560	12 362	28,6%
Les Pays-d'en-Haut	36 762	49 909	13 147	35,8%
Mirabel	35 309	56 786	21 477	60,8%
Thérèse-De Blainville	144 788	186 246	41 458	28,6%
<i>Région des Laurentides</i>	518 395	694 718	176 323	34,0%

Source : Inspiré de André et Payeur, Direction des statistiques sociodémographiques, Institut de la statistique du Québec, 2009, p. 9

Concernant l'âge de la population, Antoine-Labelle ne fait pas exception au reste du Québec, pas plus qu'elle ne se distingue à l'intérieur des Laurentides : le vieillissement s'y fait sentir. Ainsi, la figure 6 permet de bien voir la place qu'occupent les différents groupes d'âge dans la population. On y voit notamment que, dans Antoine-Labelle, les personnes de 35 ans et plus comptent pour 68% de la population totale (les 65 ans et plus comptent à elles seules pour 21%). Ainsi, la part de la population qu'on pourrait appeler les jeunes travailleurs (15-34 ans) ne représente que 19% de la population totale.

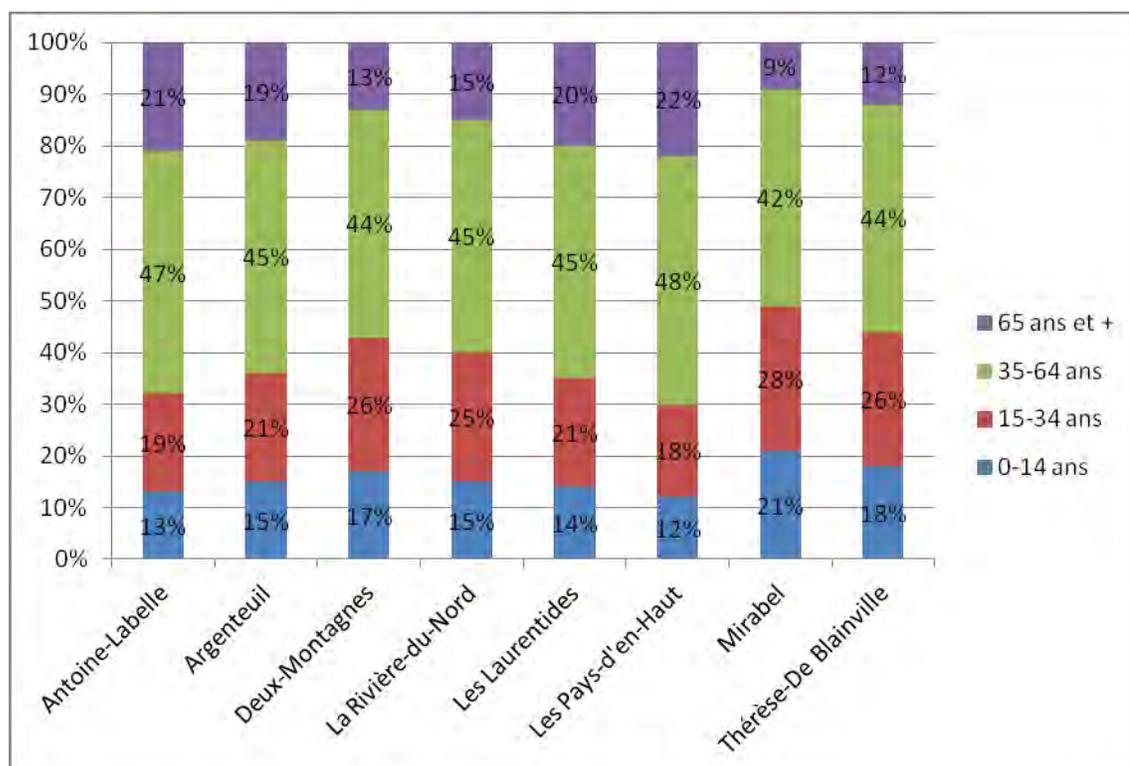


Figure 6 : Répartition de la population par groupes d'âge, MRC de la région des Laurentides, 2011

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013 (6 février), traitement par Caroline Collin.

Le vieillissement se répercute aussi du côté de la clientèle de la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN), commission scolaire dont le territoire correspond en tout point à

celui de la MRC d'Antoine-Labelle. Ainsi, comme on le voit dans le tableau 5, le nombre total d'élèves y est en nette diminution, passant de 5 308 en 2006-2007 à 4 798 en 2010-2011. Si on s'intéresse uniquement aux chiffres concernant la formation générale des jeunes (préscolaire, primaire et secondaire), on constate également une diminution constante du nombre d'élèves au cours de la même période, passant de 4 437 à 3 848.

Tableau 5 : Évolution des élèves de la CSPN

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Éducation préscolaire 4 ans	5	15	11	0	11
Éducation préscolaire 5 ans	303	314	291	286	279
<i>Total partiel (éducation préscolaire)</i>	308	329	302	286	290
Primaire	2 104	2 007	1 938	1 851	1 801
Secondaire	2 025	2 012	1 870	1 846	1 757
<i>Total partiel (formation générale des jeunes)</i>	4 437	4 348	4 110	3 983	3 848
Formation générale des adultes	374	291	320	273	279
Formation professionnelle	497	504	541	602	671
Total global des élèves	5 308	5 143	4 972	4 858	4 798

Source : MELS – Direction des statistiques et de l'information décisionnelle, 2013b, p. 311

Et si on en croit les perspectives démographiques, la tendance au vieillissement de la population ne fera que s'accélérer. En effet, entre 2006 et 2031, la proportion des gens de 65 ans et plus devrait plus que doubler, passant de 16,3% à 35,5% (voir tableau 6). Si les prédictions se réalisent, c'est donc un peu plus d'une personne sur trois qui aura plus de 65 ans en 2031, ce qui placerait la MRC d'Antoine-Labelle bonne première au classement des MRC les plus âgées de la région des Laurentides. En fait, l'augmentation de 9% de la population qu'on prévoit d'ici 2031 sera en grande partie comblée par cette augmentation du groupe d'âge des 65 ans et plus.

Tableau 6 : Âge médian et proportion des 65 ans et plus dans la population, MRC de la région des Laurentides, 2006-2031

	<i>65 ans et plus (%)</i>		<i>Âge médian</i>	
	2006	2031	2006	2031
Antoine-Labelle	16,3%	35,5%	45,9	55,3
Argenteuil	16,0%	29,8%	44,0	49,8
Deux-Montagnes	10,5%	22,1%	38,7	42,9
La Rivière-du-Nord	13,1%	26,2%	40,5	46,3
Les Laurentides	16,6%	30,5%	45,1	51,2
Les Pays-d'en-Haut	18,4%	33,1%	48,2	54,6
Mirabel	6,9%	16,7%	34,1	38,9
Thérèse-De Blainville	8,8%	20,9%	37,3	41,5
<i>Région des Laurentides</i>	<i>13,3%</i>	<i>26,9%</i>	<i>41,7</i>	<i>47,6</i>

Source : André et Payeur, 2009, p. 15

Ayant une population vieillissante, il devient d'autant plus important pour Antoine-Labelle de se renouveler et accroître le nombre de jeunes citoyens. Cependant, pour ce faire, un autre défi se présente, car la MRC d'Antoine-Labelle ne peut pas compter sur les naissances sur son territoire, comme en fait foi le tableau 7. En effet, à chaque année de 2007 à 2011, la MRC a obtenu un résultat négatif de son accroissement naturel. Annuellement, il y a eu de 33 à 82 décès de plus que de naissances durant cette période.

Tableau 7 : Accroissement naturel, MRC de la région des Laurentides, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010^P	2011^P
Antoine-Labelle	-33	-80	-65	-53	-82
Argenteuil	-14	-23	-54	18	-40
Deux-Montagnes	553	627	652	599	487
La Rivière-du-Nord	418	457	420	414	491
Les Laurentides	53	45	91	23	37
Les Pays-d'en-Haut	-5	-24	18	-37	-33
Mirabel	412	465	447	454	380
Thérèse-De Blainville	918	935	836	804	757

Source : Institut de la statistique du Québec, 2012 (4 décembre). « Naissances, décès et accroissement naturel, MRC et territoire équivalent des Laurentides, 2007-2011 ».

L'immigration, c'est-à-dire les gens venant de l'extérieur de la MRC, prend alors toute son importance. En 2011-2012, la MRC a connu un solde migratoire positif avec 184 personnes entrantes de plus que celles ont quitté Antoine-Labelle (voir tableau 8). C'est peu, mais sachant qu'entre 2005 et 2011 le solde migratoire n'a été que 88, c'est toute de même une amélioration, même si ça ne rejoint pas le solde de la période 2001-2006 qui s'élevait à 889. (Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle, 2013, p. 32)

Tableau 8 : Solde migratoire interne et taux correspondant, MRC de la région des Laurentides, 2011-2012

	<i>Solde</i> (n)	<i>Taux net</i> (%)
Antoine-Labelle	184	0,53
Argenteuil	167	0,52
Deux-Montagnes	393	0,41
La Rivière-du-Nord	2 106	1,83
Les Laurentides	154	0,34
Les Pays-d'en-Haut	889	2,21
Mirabel	1 184	2,83
Thérèse-De Blainville	457	0,3

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013 (25 mars). « Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC et TE des Laurentides, 2011-2012 ».

Caractéristiques socio-économiques

Ayant maintenant tracé le portrait démographique d'Antoine-Labelle, poursuivons avec des données socioéconomiques : la scolarité, l'emploi et les travailleurs, les revenus ainsi qu'un aperçu de l'économie locale.

Tout d'abord, il faut savoir que la population d'Antoine-Labelle est faiblement scolarisée (voir figure 7), même si la situation tend à s'améliorer grâce à la mobilisation des acteurs locaux notamment via la mise en place du Comité action persévérance. Ainsi, le taux de personnes sans diplôme était de 36,6% en 2006 alors qu'il était de plus de 55% en 1996. (Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle, 2013, p. 40)

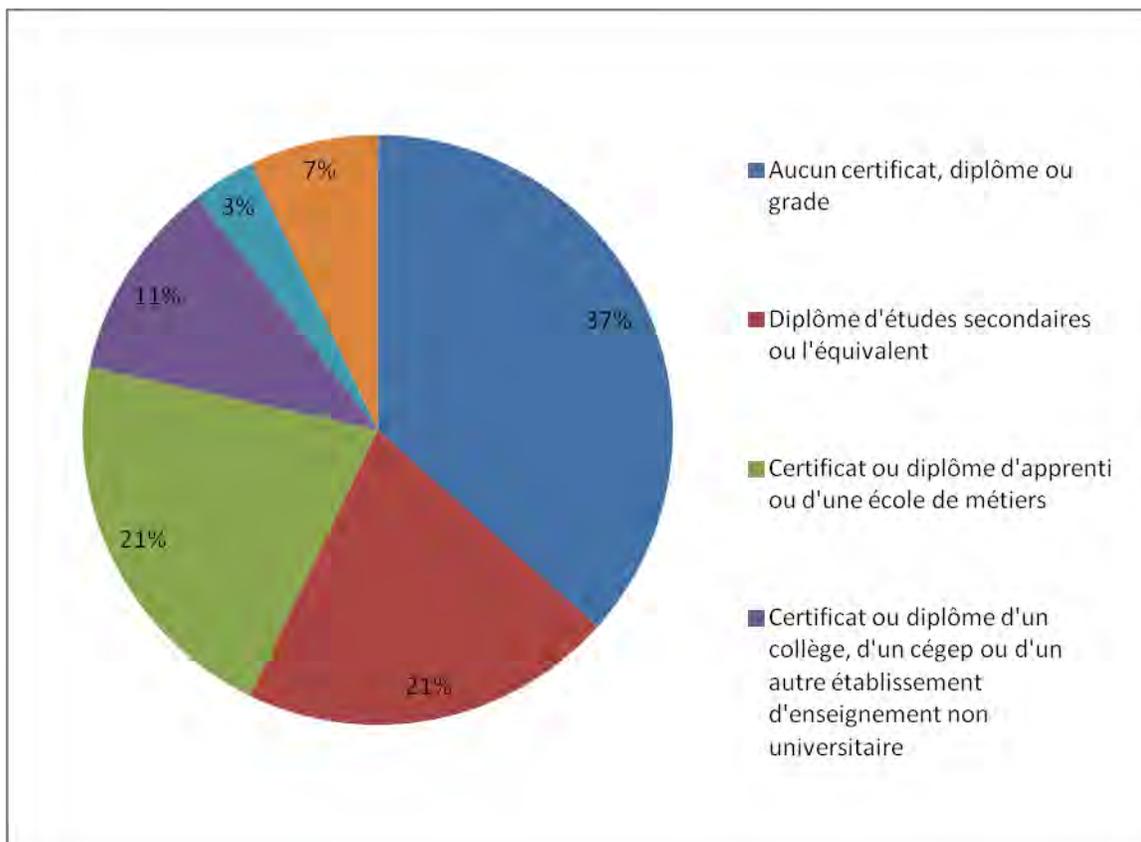


Figure 7: Plus haut certificat, grade ou diplôme, MRC d'Antoine-Labelle, 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, traitement par Caroline Collin.

En comparant les résultats des MRC de la région des Laurentides et la moyenne provinciale en ce qui a trait au plus haut certificat, grade ou diplôme obtenu, en 2006, on constate que la population d'Antoine-Labelle se trouve à la fin du peloton dans presque toutes les catégories (voir tableau 9). C'est-à-dire que la MRC se trouve dans la pire situation partout, sauf en ce qui concerne la part des détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles, où il semble y avoir une surreprésentation (21,3% dans Antoine-Labelle, le 2^e plus haut pourcentage des Laurentides).

Tableau 9 : Plus haut certificat, grade ou diplôme, MRC de la région des Laurentides, 2006

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Certificat, diplôme ou grade universitaire
Part de la population de 15 ans et plus (%)						
Antoine-Labelle	36,6%	20,5%	21,3%	11,1%	3,4%	7,1%
Argenteuil	35,1%	24,4%	17,1%	12,3%	3,2%	7,8%
Deux-Montagnes	26,7%	24,8%	17,4%	16,1%	4,3%	10,6%
La Rivière-du-Nord	28,9%	23,0%	19,4%	15,7%	3,9%	9,0%
Les Laurentides	27,8%	22,4%	19,0%	13,9%	5,0%	12,0%
Les Pays-d'en-Haut	17,8%	24,4%	14,5%	17,1%	8,0%	18,1%
Mirabel	27,1%	21,5%	22,0%	16,4%	3,4%	9,6%
Thérèse-De-Blainville	22,1%	22,8%	15,6%	17,3%	5,2%	16,9%
<i>Région des Laurentides</i>	26,6%	23,1%	17,8%	15,7%	4,6%	12,2%
<i>Québec</i>	25,0%	22,3%	15,3%	16,0%	4,9%	16,5%

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006

Suivant ces chiffres, qu'en est-il aujourd'hui de la situation des élèves du secondaire? Persévèrent-ils jusqu'à l'obtention au moins d'un premier diplôme? Les deux indicateurs de la persévérance scolaire (taux de décrochage et taux de diplomation) nous renseignent à ce sujet. En ce qui concerne le taux de sorties sans diplôme ni qualification⁷, c'est-à-dire le taux de décrochage annuel, les résultats pour la Commission scolaire Pierre-Neveu (CSPN)

⁷ Taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) : « [...] parmi l'ensemble des sortants de la formation générale, au secteur des jeunes, la proportion de ceux qui obtiennent durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification du secondaire et qui ne sont réinscrits l'année suivante, nulle part dans le système scolaire québécois. » (MELS, Direction de la statistique et de l'information décisionnelle, 2013. *Indicateurs de l'éducation – Édition 2012*, p. 58)

ont fluctué tant à la hausse qu'à la baisse entre 2007 et 2011, de sorte qu'on ne peut déceler une tendance (voir tableau 10).

Tableau 10 : Taux de sorties sans diplôme ni qualification, commissions scolaires de la région des Laurentides, 2007-2008 à 2010-2011

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
CS Pierre-Neveu	22,5	26,4	18,4	22,4
CS des Laurentides	31,1	29,5	25,2	26,1
CS Rivière-du-Nord	30,9	26,7	22,7	22,6
CS Seigneurie-des-Mille-Îles	18,3	15,1	14,9	10,7
<i>Québec (réseau public)</i>	23,3	21,3	20,1	18,6

Source : inspiré de MELS, 2010 à 2013, Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel), parmi les sortants, en formation générale des jeunes, selon le sexe, par réseau d'enseignement et par commission scolaire, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011

En fait, les résultats pour les années scolaires 2007-2008 et 2010-2011 sont pour ainsi dire les mêmes (respectivement 22,5 et 22,4) : un peu plus d'un élève sur quatre quitte l'école sans avoir obtenu un diplôme ou une qualification. Pendant ce temps, dans les autres commissions scolaires de la région et dans le réseau public à travers le Québec, la tendance est clairement à la baisse. Ajoutons que d'une année à l'autre, la CSPN se situe soit en-dessous, soit au-dessus de la moyenne québécoise pour le réseau public. Donc, encore là, il ne semble pas y avoir de tendance au-delà ou en-deçà des résultats provinciaux. Cela dit, il faut tout de même relativiser le taux de décrochage, car il ne signifie pas que les jeunes décrocheurs comptabilisés ne raccrocheront pas éventuellement et ainsi « décrocheront » peut-être plus tard un diplôme.

Du côté du taux de diplomation et de qualification⁸, en regardant le tableau 11, on constate que les élèves de la CSPN se situent en-dessous des moyennes laurentienne et québécoise (réseau public).

Tableau 11 : Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte et la durée des études, commissions scolaires de la région des Laurentides, 2003-2006

	Cohorte de 2003			Cohorte de 2004			Cohorte de 2005		Cohorte de 2006
	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	5 ans
CS Pierre-Neveu	51,1	62,0	66,2	48,9	61,1	64,7	48,1	61,5	47,7
CS des Laurentides	52,6	57,9	62,1	46,4	57,5	61,0	54,9	64,1	53,3
CS Rivière-du-Nord	50,1	57,2	61,5	52,7	62,6	65,5	60,6	66,6	56,9
CS Seigneurie-des-Mille-Îles	55,2	63,2	66,8	60,6	68,3	71,9	62,3	69,7	64,2
<i>Région des Laurentides</i>	<i>53,1</i>	<i>60,7</i>	<i>64,6</i>	<i>55,6</i>	<i>64,7</i>	<i>68,1</i>	<i>59,9</i>	<i>67,5</i>	<i>59,6</i>
<i>Québec (réseau public)</i>	<i>54,9</i>	<i>63,7</i>	<i>67,9</i>	<i>55,6</i>	<i>65,2</i>	<i>69,3</i>	<i>57,5</i>	<i>66,9</i>	<i>58,3</i>

Source : inspiré de MELS, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle, 2013a, p. 7 et 9.

De surcroît, à travers le temps, l'écart se creuse quant au délai « normal » (5 ans) d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification. Ainsi, pour la cohorte de 2003, c'est tout juste un élève sur deux (51,1%) ayant commencé le secondaire cette année-là qui obtient un diplôme ou une qualification après 5 ans. Pour la dernière cohorte considérée, celle de 2006, on est maintenant sous le seuil du 50% avec 47,7% alors que la tendance est plutôt à la hausse du côté des moyennes régionale et provinciale. Par contre, remarquons que l'écart avec ces moyennes rétrécit lorsqu'on considère les élèves qui ont réussi à obtenir un diplôme ou une qualification en 6 ou 7 ans. En d'autres termes, les jeunes de la MRC

⁸ Taux de diplomation et de qualification par cohorte : « [...] la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme sept ans après leur entrée au secondaire soit à la formation générale des jeunes, soit à l'éducation des adultes, soit en formation professionnelle. » (MELS, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle, 2013a, p. 3)

d'Antoine-Labelle semblent avoir besoin généralement d'une ou deux années supplémentaires pour l'obtention de leur diplôme ou qualification.

Enfin, il est important de mettre en contexte ces résultats de la CSPN, tant pour le taux de décrochage que pour le taux de diplomation, avec la situation socio-économique de la MRC, car considérant l'indice de défavorisation des écoles de la CSPN, il s'agit tout de même de résultats appréciables. En effet, les 11 écoles de la commission scolaire sont toutes classées du 7 au 10^e rang décile en fonction de l'indice de milieu socio-économique (IMSE) du MELS⁹, c'est-à-dire qu'elles sont toutes composées d'élèves venant de milieux défavorisés. En comparant cela avec l'IMSE des écoles dans les autres commissions scolaires de la région des Laurentides et leur rang décile, on réalise que la CSPN est considérée comme la plus défavorisée (voir tableau 12).

Tableau 12 : Indice de défavorisation IMSE, commissions scolaires de la région des Laurentides, 2011-2012

	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Moyenne de l'indice de milieu socio-économique par école	Moyenne du rang décile (IMSE) par école
CS Pierre-Neveu	11	3491	18,7	8,6
CS des Laurentides	20	6823	14,4	6,9
CS Rivière-du-Nord	45	17874	13,7	6,4
CS Seigneurie-des-Mille-Îles	67	31283	9,4	4,3

Source : MELS, 2012 (13 décembre). Traitement par Caroline Collin.

⁹ « L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). » (MELS (2013). « Indices de défavorisation 2011-2012 ».)

En creusant un peu plus sur la voie de la défavorisation, d'autres statistiques tendent à démontrer effectivement qu'Antoine-Labelle a plusieurs caractéristiques d'une communauté défavorisée socialement et économiquement. C'est ce que nous verrons dans les lignes qui suivent.

Ainsi, les données du recensement canadien de 2006 en ce qui concerne le marché du travail dans la MRC d'Antoine-Labelle sont loin d'être reluisantes. Antoine-Labelle affiche les taux d'activité et d'emploi les plus bas des Laurentides (respectivement 55,3% et 49,4%), en-dessous de la moyenne provinciale, alors que c'est tout le contraire pour le taux de chômage qui est lui le plus élevé parmi les territoires considérés avec 10,6% (voir tableau 13). Malgré tout, « [...] en 2006, les indicateurs du marché du travail indiquaient une nette amélioration par rapport aux recensements précédents » (Comité d'Emploi-Québec Laurentides, 2010, p. 23).

Tableau 13 : Taux d'activité, d'emploi et de chômage de la population de 15 ans et plus, MRC de la région des Laurentides, 2006

	<i>Taux d'activité</i>	<i>Taux d'emploi</i>	<i>Taux de chômage</i>
Antoine-Labelle	55.3	49.4	10.6
Argenteuil	59	56.1	4.9
Deux-Montagnes	69.9	66.7	4.7
La Rivière-du-Nord	66.4	62.3	6.2
Les Laurentides	61.2	55.9	8.6
Les Pays-d'en-Haut	62.1	57.4	7.5
Mirabel	76.5	73.6	3.9
Thérèse-De Blainville	72.8	69.5	4.6
<i>Région des Laurentides</i>	<i>67.4</i>	<i>63.5</i>	<i>5.7</i>
<i>Québec</i>	<i>64.9</i>	<i>60.4</i>	<i>7</i>

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006

Maintenant, pour avoir un aperçu de la situation plus récente, il faut nous tourner vers les indicateurs conçus par l'Institut de la statistique du Québec qu'on ne peut par contre pas comparer à ceux de Statistique Canada, comme le mentionne ISQ. Ainsi, selon l'ISQ, la

MRC d'Antoine-Labelle compte parmi les 10 MRC ayant le plus faible taux de travailleurs 25-64 ans au Québec. En fait, en 2011, elle s'est classée au 6^e rang du palmarès avec seulement 63,1 % de ses 25 à 64 ans qui étaient alors sur le marché du travail. (Institut de la statistique du Québec, 2013, p. 3) C'est donc un peu plus d'une personne sur trois qui ne tire pas ses revenus principalement d'un emploi ou d'une entreprise individuelle (voir tableau 14). De surcroît, Antoine-Labelle se situe complètement à l'opposée d'une autre MRC de la région, Mirabel. Cette dernière est celle ayant le plus haut taux de travailleurs 25 à 64 ans au Québec, avec 24 points de pourcentage de plus que la MRC d'Antoine-Labelle. (Institut de la statistique du Québec, 2013, p. 3) Cela démontre donc à quel point la région des Laurentides se compose d'extrêmes totalement opposés alors que le portrait général qui se dégage la région ne laisse aucunement présager de cette situation.

Tableau 14 : Taux de travailleurs de 25-64 ans, MRC de la région des Laurentides, 2011

	(%)
Antoine-Labelle	63,1
Argenteuil	68,4
Deux-Montagnes	81,4
La Rivière-du-Nord	74,8
Les Laurentides	71,7
Les Pays-d'en-Haut	71,3
Mirabel	87,1
Thérèse-De Blainville	80,4

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013. « Taux de travailleurs de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge, municipalités régionales de comté (MRC) et territoires de conférence régionale des élus (CRÉ), Québec : Région administrative Laurentides »

En suivant l'évolution du taux de travailleurs dans Antoine-Labelle, on constate que celui-ci a gagné 1,8% point de pourcentage de 2006 à 2011, passant de 61,3% à 63,1%. Si on ajoute à l'équation la part occupée par les différents groupes d'âge de travailleurs dans la population totale, on voit que, malgré une baisse de la proportion des 25-34 et des 35-44 ans dans la population entre 2006 et 2011, c'est pourtant ces deux groupes d'âge qui ont

connu la plus grande hausse de travailleurs, en termes de pourcentage, durant la même période. C'est ce qu'illustre la figure 8.

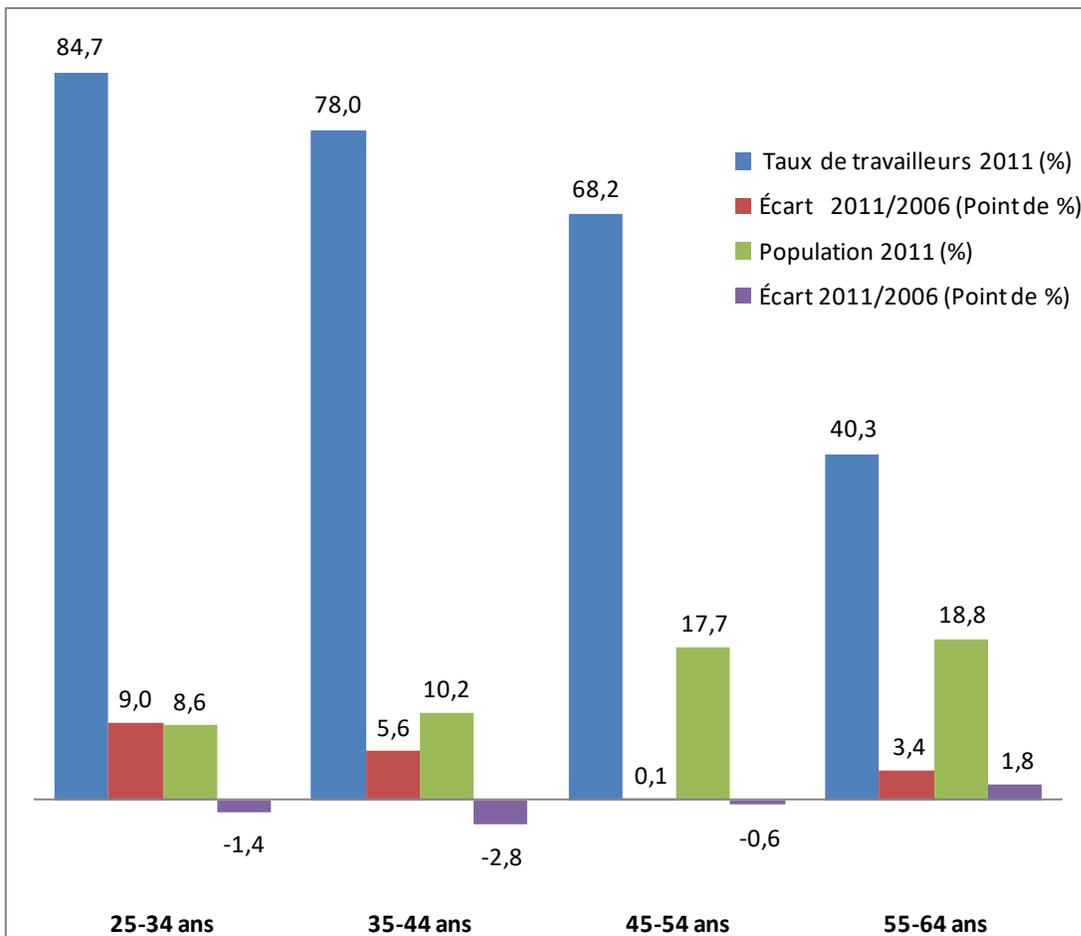


Figure 8 : Taux de travailleurs de 25 à 64 ans et population selon le groupe d'âge, 2006-2011

Source : Institut de la statistique du Québec, 2013 (6 février et 4 avril).

Et combien gagnent annuellement ces travailleurs? Encore une fois, la MRC d'Antoine-Labelle se retrouve dans le top 10, au 6^e rang plus précisément, des MRC où le revenu d'emploi médian des travailleurs est le plus faible en 2011 avec 29 177\$, soit

presque 10 000\$ de moins que le résultat provincial. (Institut de la statistique du Québec, 2013, p. 5-6)

Après s'être attardé à la situation particulière des travailleurs, regardons maintenant ce qu'il en est des revenus de la population en général, peu importe les sources de revenu. Ainsi, avec un revenu médian après impôt de 50 160\$ en 2009, les familles d'Antoine-Labelle (en couple, monoparentale et personne seule) sont de loin les moins nanties de la région des Laurentides, comme on peut le constater en regardant le tableau 15. Il n'est donc pas surprenant que la MRC soit également celle où on retrouve le plus de personnes à faible revenu. En effet, Antoine-Labelle suit de près la MRC la plus touchée des Laurentides, soit la MRC d'Argenteuil, et dépasse les moyennes laurentienne et québécoise, peu importe le type de famille considéré. Ainsi, en 2009, c'est 11,2% des familles d'Antoine-Labelle qui sont classées à faible revenu (basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt). Évidemment, les familles monoparentales sont les plus touchées, soit une sur trois (33,9%), suivies des personnes seules avec une personne sur quatre (26,6%).

Tableau 15 : Taux de faible revenu et revenu médian après impôt de l'ensemble des familles, MRC de la région des Laurentides, 2009

	<i>Taux faible revenu</i>	<i>Revenu médian</i>
	(%)	(\$)
Antoine-Labelle	11,2	50 160 \$
Argenteuil	12,0	53 860 \$
Deux-Montagnes	7,1	71 660 \$
La Rivière-du-Nord	8,1	62 320 \$
Les Laurentides	9,6	55 300 \$
Les Pays-d'en-Haut	9,1	63 620 \$
Mirabel	7,2	71 570 \$
Thérèse-De Blainville	6,1	79 340 \$
<i>Région des Laurentides</i>	7,9	66 710 \$
<i>Québec</i>	9,8	64 420 \$

Source : Institut de la statistique du Québec, 2012.

Un autre indicateur des revenus de la population d'Antoine-Labelle est le revenu disponible des ménages par habitant¹⁰. Avec seulement 20 022 \$, la MRC a le résultat le plus bas de toutes les Laurentides et se situe même en-dessous de la moyenne provinciale (25 646 \$), comme le démontre le tableau 16. En clair, les citoyens d'Antoine-Labelle ont un faible pouvoir d'achat.

**Tableau 16 : Revenu disponible des ménages par habitant,
MRC de la région des Laurentides, 2011**

	(\$)
Antoine-Labelle	20 022 \$
Argenteuil	22 290 \$
Deux-Montagnes	25 267 \$
La Rivière-du-Nord	23 983 \$
Les Laurentides	23 135 \$
Les Pays-d'en-Haut	30 504 \$
Mirabel	26 866 \$
Thérèse-De Blainville	29 717 \$
<i>Région des Laurentides</i>	26 045 \$
<i>Québec</i>	25 646 \$

Source : Institut de la statistique du Québec. 2012 (18 décembre).

Enfin, complétons le tableau des revenus en disant que la population de la MRC est grandement dépendante des diverses prestations de l'État. En 2010, pour chaque 100\$ de revenu d'emploi, les citoyens d'Antoine-Labelle ont reçu 44,20\$ en transferts des gouvernements québécois et canadien, soit quelque 11\$ de plus que la 2^e MRC la plus

¹⁰ « Le revenu disponible se définit désormais comme la somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. [...] Le revenu disponible représente donc la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne. » (ISQ)

dépendante de la région, la MRC d'Argenteuil (33,50\$). Antoine-Labelle remporte donc la palme de la MRC la plus dépendante des Laurentides (voir tableau 17).

**Tableau 17 : Rapport et indice de dépendance économique,
MRC de la région des Laurentides, 2010**

	<i>Rapport de dépendance</i> (\$ par 100\$ revenu d'emploi)	<i>Indice de dépendance</i> (%)
Antoine-Labelle	44,2	200,1
Argenteuil	33,5	151,7
Deux-Montagnes	18,2	82,2
La Rivière-du-Nord	24,3	110
Les Laurentides	33	149,3
Les Pays-d'en-Haut	24,2	109,3
Mirabel	16	72,4
Thérèse-De Blainville	13,6	61,7
<i>Région des Laurentides</i>	20,6	93,3
<i>Québec</i>	21,9	n/a

Source : Institut de la statistique, 2013 (21 février).

L'indice de dépendance économique¹¹ rend bien compte de cette forte dépendance de la MRC d'Antoine-Labelle. Ainsi, avec un indice de 200,1%, cela signifie que Antoine-Labelle est deux fois plus dépendante envers les transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise tandis que l'indice pour la région des Laurentides se situe en-dessous de celle-ci (93,3%). En regardant de plus près les différents transferts, on retrouve en tête de liste les prestations pour les personnes retraitées (12,10\$ de la Sécurité de la vieillesse et 11\$ de la Régie des rentes du Québec) et les chercheurs d'emploi (8,40\$ de l'assurance-

¹¹ « L'indice de dépendance économique provincial correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une MRC exprimé en pourcentage du RDE de la province. Cet indice peut être supérieur à 100, il signifie alors que le RDE de la MRC est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec. » (ISQ)

emploi). Cela concorde tout à fait avec les chiffres qu'on a vus plus tôt concernant la démographie et le taux de chômage.

Après avoir passé en revue toutes ces données socioéconomiques, on ne s'étonnera pas de savoir que l'indice de développement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) du Québec¹², basé sur les données du recensement de 2006, n'est pas positif dans la MRC d'Antoine-Labelle. Des 17 municipalités d'Antoine-Labelle, seulement trois se trouvent au-dessus de la moyenne québécoise, c'est-à-dire qu'elles sont considérées comme des municipalités qui s'en sortent plutôt bien sur le plan socioéconomique. (Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2008). Onze autres sont de légèrement à moyennement dévitalisées tandis que trois autres sont jugées nettement dévitalisée avec un indice inférieur à -5, (de -6,11 à -9,21) et font partie du Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées.

Voyons maintenant brièvement de quoi se compose l'économie locale et l'état de la situation de celle-ci. « L'économie de la MRC se caractérise par la présence relativement importante d'activités liées à l'exploitation forestière et la transformation du bois. Mais on y

¹² Sept variables socioéconomiques composent l'indice de développement du MAMROT :

- le taux d'évolution de la population de 2001 à 2006;
- le taux de chômage;
- le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus;
- le pourcentage du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental;
- la proportion de la population des ménages à faible revenu;
- le revenu moyen des ménages;
- le pourcentage de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire.

La moyenne québécoise de l'indice équivaut à 0. Ainsi, plus l'indice est négatif, plus une municipalité est en-dessous de la moyenne québécoise, donc dévitalisée, et, inversement, plus l'indice est élevé, plus une municipalité est au-dessus de la moyenne québécoise, c'est-à-dire développée. Il a été élaboré afin d'identifier les territoires les plus dévitalisés. (www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/indice-de-developpement/)

retrouve aussi d'autres activités comme l'agriculture, le tourisme et d'autres activités liées aux services à la population (commerce, santé, enseignement, etc.). » (Comité d'Emploi-Québec Laurentides, 2010, p. 11) Cela se reflète donc dans les secteurs d'activité des emplois occupés par la population (voir Tableau 18 à la page suivante). Ainsi, même s'il s'agit d'un faible pourcentage, la part occupée par le secteur primaire dans l'ensemble des emplois est beaucoup plus significative qu'elle ne l'est dans l'ensemble des Laurentides et du Québec (respectivement 7,8%, 1,9% et 2,7%) alors que c'est l'inverse pour le secteur secondaire (respectivement 16,2%, 21,7% et 19,5%), selon des données du recensement de 2006. Cela dit, les trois quarts des personnes en emploi le sont dans le secteur tertiaire, ce qui se situe près de la moyenne laurentienne et québécoise (respectivement 75,9%, 76,4% et 77,8%). En poussant une analyse plus fine des résultats des sous-secteurs dans Antoine-Labelle, on s'aperçoit sans surprise que, dans le secteur primaire, c'est majoritairement l'exploitation forestière et agricole qui crée des emplois. Du côté du secteur secondaire, il n'est pas surprenant non plus de constater que les emplois liés à la fabrication de produits de bois arrivent en tête (6,5%), suivis de près par la construction (6,2%) et, en troisième place, mais loin derrière, la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (1,5%). Quant au secteur tertiaire, deux sous-secteurs se démarquent : le commerce de gros et de détail (16,7%) et les soins de santé et l'assistance sociale (15,1%).

Tableau 18 : Répartition de la population en emploi selon le secteur d'activité, MRC d'Antoine-Labelle, région des Laurentides et le Québec, 2006

Secteur d'activité	MRC d'Antoine-Labelle		Région des Laurentides		Le Québec	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur primaire	1 130	7,8	5 015	1,9	101 635	2,7
Agriculture	475	3,3	3 220	1,2	63 615	1,7
Foresterie et exploitation forestière	415	2,9	770	0,3	12 490	0,3
Activités de soutien à l'agriculture et la foresterie	140	1,0	420	0,2	6 620	0,2
Chasse, pêche et piégeage	0	0,0	20	0,0	3 445	0,1
Extraction minière	85	0,6	585	0,2	15 465	0,4
Secteur secondaire	2 360	16,2	56 785	21,7	727 670	19,5
Construction	895	6,2	18 870	7,2	187 035	5,0
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	220	1,5	4 485	1,7	69 385	1,9
Usines de textiles et de produits textiles	0	0,0	585	0,2	14 565	0,4
Fabrication de vêtements, de produits en cuir et analogues	0	0,0	1 390	0,5	36 025	1,0
Fabrication de produits en bois	945	6,5	3 240	1,2	44 875	1,2
Fabrication du papier	15	0,1	1 345	0,5	30 625	0,8
Impression et activités connexes de soutien	80	0,6	1 635	0,6	26 630	0,7
Fabrication de produits chimiques, de pétrole et de charbon	10	0,1	2 770	1,1	27 805	0,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	15	0,1	1 725	0,7	31 555	0,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	30	0,2	1 235	0,5	16 245	0,4
Première transformation des métaux	20	0,1	725	0,3	27 875	0,7
Fabrication de produits métalliques	55	0,4	2 500	1,0	43 145	1,2
Fabrication de machines	0	0,0	2 015	0,8	28 510	0,8
Fabrication de produits informatiques et électroniques	0	0,0	1 985	0,8	21 880	0,6
Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	0	0,0	995	0,4	13 725	0,4
Fabrication de matériel de transport	35	0,2	7 200	2,8	49 455	1,3
Fabrication de meubles et de produits connexes	40	0,3	2 495	1,0	35 870	1,0
Activités diverses de fabrication	0	0,0	1 590	0,6	22 465	0,6
Secteur tertiaire	11 035	75,9	199 730	76,4	2 906 280	77,8
Services publics	55	0,4	2 500	1,0	31 605	0,8
Commerce de gros et de détail	2 425	16,7	49 365	18,9	614 175	16,4
Transport et entreposage	785	5,4	14 780	5,7	173 130	4,6
Services financiers et immobiliers	455	3,1	12 655	4,8	205 490	5,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	420	2,9	14 705	5,6	237 280	6,4
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	340	2,3	8 985	3,4	134 845	3,6
Services d'enseignement	935	6,4	16 960	6,5	262 795	7,0
Soins de santé et assistance sociale	2 200	15,1	27 960	10,7	431 500	11,6
Information, culture et loisirs	355	2,4	11 125	4,3	163 360	4,4
Hébergement et restauration	1 105	7,6	15 780	6,0	228 770	6,1
Autres services	1 055	7,3	12 300	4,7	186 910	5,0
Administrations publiques	905	6,2	12 615	4,8	236 420	6,3
Ensemble des secteurs	14 530	100,0	261 530	100,0	3 735 495	100,0

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2006.

Note : La somme des composantes peut différer en raison des données qui ont été arrondies.

Attention : La fiabilité des données de niveau peu élevé est faible. L'interprétation de ces chiffres doit être effectuée avec prudence.

Source : Comité d'Emploi-Québec Laurentides, 2010, p. 100

Bien entendu, la répartition du nombre d'entreprises présentes sur le territoire suit la même logique (voir Tableau 19) : c'est dans le secteur tertiaire qu'on retrouve le plus d'entreprises, tout nombre d'employés confondus. En fait, on y compte presque trois fois plus d'entreprises (999) que dans les secteurs primaire (162) et secondaire (196) réunis.

Tableau 19 : Répartition des établissements selon la classe de taille et le secteur d'activité, MRC d'Antoine-Labelle, 2008

Secteur d'activité	Nombre d'employés par entreprise					Total
	1-4	5-19	20-49	50-99	100 et +	
SECTEUR PRIMAIRE						
Agriculture	64	20	2	2	0	88
Foresterie et exploitation forestière	45	15	8	1	0	69
Extraction minière	1	2	1	1	0	5
TOTAL DU SECTEUR PRIMAIRE	110	37	11	4	0	162
SECTEUR SECONDAIRE						
Manufacturier						
Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac	4	6	0	1	0	11
Fabrication de produits en bois	3	8	2	0	3	16
Impression et activités connexes du soutien	2	1	1	0	0	4
Fabrication de produits chimiques, pétrochimiques, plastique et caoutchouc	0	2	0	0	0	2
Fabrication de produits minéraux non métalliques et de produits métalliques	10	3	0	0	0	13
Fabrication de machines, de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques et de matériel de transport	2	2	0	0	0	4
Fabrication de meubles et de produits connexes	1	2	0	0	0	3
Activités diverses de fabrication	1	0	0	0	0	1
Total - Manufacturier	23	24	3	1	3	54
Construction	90	46	5	1	0	142
TOTAL DU SECTEUR SECONDAIRE	113	70	8	2	3	196
SECTEUR TERTIAIRE						
Commerce de gros et de détail	127	110	24	5	2	268
Transport et entreposage	106	30	1	0	0	137
Services financiers et immobiliers	40	17	5	1	0	63
Services professionnels, scientifiques et techniques	46	20	1	0	0	67
Gestion d'entreprises, services administratifs et autres	25	11	3	0	0	39
Services d'enseignement	0	5	0	0	1	6
Soins de santé et assistance sociale	41	21	7	0	5	74
Information, culture et loisirs	16	14	2	0	0	32
Hébergement et restauration	77	69	11	1	0	158
Autres services	87	40	4	1	0	132
Administrations publiques	3	11	6	2	1	23
TOTAL DU SECTEUR TERTIAIRE	568	348	64	10	9	999
TOTAL DES INDUSTRIES	791	455	83	16	12	1357

Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, juin 2008.

Attention : La fiabilité des données de niveau peu élevé est faible. L'interprétation de ces chiffres doit être effectuée avec prudence.

Source : Comité d'Emploi-Québec Laurentides, 2010, p. 101

Tel que mentionné plus tôt, la foresterie est un pilier important de l'économie locale, que ce soit par les emplois qu'elle génère ou les dépenses et les ventes (revenus d'exportation). C'est d'ailleurs ce qu'a démontré une étude d'ÉcoTec Consultants commandé par le CLD d'Antoine-Labelle en 2007. On peut notamment y lire : « En 2005, on estime que 18,3% des emplois totaux dans Antoine-Labelle provenaient directement du secteur forestier. Pour l'ensemble du Québec, le secteur de la forêt fournissait environ 3,8% des emplois totaux. » (ÉcoTec Consultants, 2007, p. 6) On comprendra donc que la crise forestière qui sévit dans la MRC depuis près d'une décennie a des impacts importants sur le territoire. Les deux tableaux suivants permettent de constater l'ampleur de la crise et de ses retombées dans la MRC d'Antoine-Labelle baisse. Dans le tableau 20, on voit bien que non seulement on coupe moins de bois sur le territoire (de 769 000 m³ en 2000 à 275 000 m³ en 2010), mais on en transforme également beaucoup moins (de 600 405 m³ en 2000 à seulement 91 250 m³ en 2010), ce qui se répercute en de nombreuses pertes d'emplois pour les travailleurs d'Antoine-Labelle.

Tableau 20 : Activité de récolte et de transformation, MRC d'Antoine-Labelle

Activité de récolte et de transformation de la MRCAL (Grandes terres publiques)								
Saison	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Récolté et transformé dans la région (m3)	534 000	662 000	225 000	311 000	395 000	128 000	52 000	
% relatif	69 %	68 %	48 %	57 %	70 %	57 %	19 %	
Récolté, mais transformé à l'extérieur de la région	235 000	307 000	247 000	233 000	170 000	95 000	223 000	Données à venir
% relatif	31 %	32 %	52 %	43 %	30 %	43 %	81 %	
Volume total coupé dans la 064-51/saison	769 000	969 000	472 000	544 000	565 000	223 000	275 000	
Volume total transformé dans la région (toute provenance, MRCAL et autres MRC)	600 405	708 570	278 870	350 660	425 845	161 850	91 250	

Source : Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle, 2013, p. 105.

En fait, près de 1 500 emplois directement liés à l'industrie forestière auraient été perdus entre 2004 et 2007 alors que le chiffre d'affaires des entreprises dans le domaine aurait baissé de 226,8 M\$ annuellement durant cette même période (voir Tableau 21), soit une diminution de 65,2 % sur trois ans. (ÉcoTec Consultants, 2007, p. 8)

Tableau 21 : Pertes d'emplois et de ventes de l'industrie forestière entre 2004 et 2007, MRC d'Antoine-Labelle

Industries	MRC d'Antoine-Labelle	
	Emplois	Ventes*
Récolte	504	28,7 \$
Services forestiers	251	6,9 \$
Total récolte et services	755	35,6 \$
Première transformation		
Scieries, bardeau, préservation	473	97,3 \$
Déroutage et panneaux	131	29,3 \$
Total première transformation	604	126,5 \$
Deuxième transformation		
Panneaux meubles et planchers	45	60,0 \$
Portes et fenêtres, menuiserie	11	2,2 \$
Éléments de charpente, boîtes, etc.	12	2,4 \$
Meubles en bois	0	0,0 \$
Total deuxième transformation	68	64,6 \$
Total transformation	672	191,2 \$
Total de toutes les entreprises	1 427	226,8 \$

*Ventes estimés d'après les pertes d'emplois ou, dans le cas de la récolte, d'après la baisse de récolte.

Sources: Sondage réalisé auprès des entreprises des Hautes-Laurentides en juin et juillet 2007 et EcoTec Consultants.

Source : ÉcoTec Consultants, 2007, p. 10.

CHAPITRE 5

PRÉSENTATION, INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, il sera d'abord question de présenter les résultats que nous avons pu ressortir de nos entrevues sur le terrain avec douze participants associatifs, c'est-à-dire des membres de quatre associations du domaine des sports et des loisirs faisant partie du conseil d'administration de leur association respective. Ensuite, nous pousserons l'analyse plus loin en tentant d'interpréter et discuter les résultats qui nous apparaissent pertinents en regard de notre problématique et de notre question de recherche (les interrelations entre la participation associative et l'identité territoriale), le tout sous l'angle du développement territorial. Bref, dans la première partie, il s'agira de connaître et comprendre l'identité territoriale de nos interviewés ainsi que leur participation associative pour ensuite, dans la seconde partie, préciser et discuter les éléments qui semblent lier nos deux concepts à l'étude de façon probante ou présumée.

5.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ÉMANANT DES ENTREVUES

5.1.1 IDENTITÉ TERRITORIALE

Rappelons tout d'abord que nous avons conceptualisé l'identité territoriale des habitants d'une région à travers deux dimensions, soit un rapport socio-spatial et un sentiment d'appartenance territoriale. Ainsi, le portrait général qui ressort de nos entrevues se résume ainsi : d'un côté, une image somme toute positive de la région, quoique stéréotypée et peu distinctive; de l'autre, une appartenance au territoire qui va de soi,

« naturelle », mais qui se révèle notable malgré tout, principalement en regard des liens sociaux (familiaux particulièrement).

Voyons donc de plus près pour commencer le rapport socio-spatial qui se dégage de nos entrevues. Lorsqu'on questionne nos interviewés sur cette dimension, la représentation collective de la région qui émane alors s'apparente à une idéalisation du milieu rural¹³ : de grands espaces, une nature fort présente, un style de vie paisible et une interconnaissance, « tout le monde se connaît » selon le vocabulaire utilisé par nos interviewés. Par contre, cette interconnaissance n'a pas que des bons côtés, comme l'ont précisé la plupart : si cela rime avec un climat social chaleureux et accueillant (à l'égard des visiteurs également), cela pose aussi des difficultés pour l'intégration des nouveaux arrivants, en plus de favoriser les « cliques » et les « qu'en-dira-t-on ». Voici quelques citations permettant de bien saisir leurs propos relatifs au rapport socio-spatial qu'ils entretiennent avec « la région » :

« Et écoute, on a une belle région aussi, c'est un rythme de vie assez... Moins fou qu'à d'autres places là. [...] Ben il y a la nature beaucoup, la forêt, les lacs... [...] C'est relaxant mettons tsé comparé tu t'en vas, un exemple c'est-ce que j'aime quand on va travailler loin c'est, des fois c'est plate le soir, mais le matin tu pars de bonne heure, tu t'en vas c'est pas des buildings, du ciment, de l'asphalte tout le temps tsé... T'as des arbres, des lacs, de l'eau, les, les... Tu t'en vas à Kiamika, 3-4 chevreuils qui dépassent, qui passent devant l'auto. [...] il y a un ours même qui a déjà traversé, beaucoup d'animaux, des tsé... [...] C'est sûr que c'est petit, tout

¹³ À tout le moins, nous y voyons une parenté assez claire avec la définition habituelle du milieu rural, notamment celle-ci de B. Kayser :

« L'espace rural se définit comme un mode de vie particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Il est ainsi caractérisé par une densité relativement faible des habitants et des constructions; faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale; un usage économique à dominance agro-sylvo-pastoral, un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace; une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées à la culture paysane. (Kayser, cité dans Solidarité rurale du Québec, 1999, p. 6) » (Klein, 2003, p. 244)

le monde se connaît, il y a beaucoup de... on va dire de... de commérages [...].
(HM4)

C'est sûr qu'une petite région comme nous autres c'est que le monde [...] sont moins froids, sont plus accueillants, moi je verrais ça, qu'une grande ville. Tsé une grande ville, le voisin il ne te parle pas hein! Icite, sur le trottoir, tu vas rencontrer quelqu'un ou il arrive quelqu'un, tu vas pouvoir leur parler, à Montréal, tu ne peux pas, le gars il ne veut même pas te parler, tsé c'est vrai, il n'a pas le temps! [rires] Ou il ne sait pas qui il aborde. Icite à Mont-Laurier, on dirait qu'on est moins... envers les gens qui arrivent, tu vas pouvoir discuter plus avec un étranger peut-être qu'à Montréal. (M3)

Autre fait à noter, ces citations, tout comme d'ailleurs d'autres de nos interviewés, évoquent une représentation de la ville qui s'avère elle aussi plutôt stéréotypée, construite à partir d'idées reçues. Cela donne à penser que le rapport au territoire opère sur le mode de la dichotomie ville/campagne ou urbain/rural puisque celle-ci semble organiser la représentation territoriale qui se dégage de nos entrevues. En fait, la relative absence d'éléments distinctifs de la région, en comparaison avec d'autres régions rurales québécoises, que nous ont exprimée nos interviewés explique probablement pourquoi ces derniers se rabattent sur l'opposition avec la ville, surtout la « grande ville », pour se forger leur représentation de leur territoire, comme y a d'ailleurs fait allusion un interviewé :

Il y a ben d'autres régions où c'est comme ici là, au Québec on est ben choyé par ça quand tu compares aux États-Unis, sont tous tassés, c'est, c'est, c'est là, comment je dirais ça, la distance... la, la, la, pas la distance, opposition, mais comment... Les, les les grandeurs, l'étendue, les grandes surfaces du bois pis des cultures qu'on peut avoir ici, c'est un peu ça. (HM6)

En d'autres mots, il ne semble pas tellement y avoir de « haut-lieu », ce que Bédard (2002) décrit comme des « [...] éléments rassembleurs du référentiel habitant qui, garants d'une continuité virtuelle et d'une structure symbolique, ancrent profondément le sens du lieu et l'identité de ses habitants en les particularisant. » (Bédard, 2002, p. 69) Bref, la

région à l'étude ne semble pas avoir de « Rocher percé » que les habitants pourraient s'approprier dans leur image du territoire afin de se distinguer d'autres communautés rurales du Québec. Par contre, Jean (1993) fait remarquer que

[...] la plupart du temps, il n'y a guère de caractéristiques morphologiques propres à une région qui pourraient lui servir d'assises plus visibles, plus manifestes. L'identité régionale repose alors sur une conscience collective partagée par les diverses couches d'acteurs sociaux. Elle s'exprime dans des modes particuliers d'agir et de penser, donc dans une culture régionale. (Jean, 1993, p. 15)

Nos entrevues ne laissent pas présager qu'il existe une culture particulière dans la région à l'étude ou, du moins, nos interviewés n'en ont pas conscience. Prenons les propos d'un de nos interviewés pour illustrer le tout, alors que, questionné sur l'existence ou non d'une différence culturelle propre à la région, il nous répondra ceci :

Culture propre... Je te dirais sûrement, mais c'est peut-être un peu le même principe, en étant dedans, c'est peut-être pas évident voir c'est quoi... Parce qu'une culture, pour avoir une culture propre, faut qu'elle soit différente d'une autre là, c'est... C'est peut-être justement... [silence] Il n'y a rien qui me vient là... (HM4)

D'un autre côté, Chad Gaffield (1994) nous dit que la spécificité régionale ne se résume pas nécessairement à des traits spécifiques, mais qu'il faut plutôt appréhender celle-ci comme « une combinaison spécifique d'éléments non spécifiques ». En fait, selon cet auteur, il s'agit de « [...] s'intéresser d'abord aux grands traits d'une région, et de les considérer dans leurs rapports mutuels plutôt que séparément » (Gaffield, 1994, p. 30), car ces traits peuvent se trouver dans bien des cas dans plus d'une région. On en revient alors à l'ensemble d'éléments mentionnés plus tôt.

Nos entrevues s'intéressaient aussi aux temps de l'identité territoriale afin de savoir si celle-ci s'appuyait davantage sur le présent, le passé ou le futur – identité vécue, historique, patrimoniale ou projective comme les nomment Bassand (1991) et Centilivres et al. (1981).

À l'analyse, nos entrevues font surtout ressortir une identité du premier type, quoique des éléments se rapportent également aux deux autres. En fait, il semble y avoir dans les propos de nos interviewés une espèce de rupture, plus ou moins bien vécue, face à un passé pas si loin du territoire, tandis qu'on souhaite pour l'avenir une certaine continuité face aux actions entreprises actuellement pour s'adapter à la nouvelle donne et ainsi réussir à se sortir du marasme économique.

On retrouve donc, d'une part, un discours assez commun chez nos interviewés quant au fait que l'industrie forestière « ne reviendra pas comme avant », en faisant ici référence à l'époque d'avant la crise forestière des années 2000 ayant frappé non seulement la région à l'étude (fermetures d'usine ou ralentissement des opérations, vente à des intérêts hors-région, pertes d'emplois bien rémunérés et peu exigeants en scolarité, etc.), mais aussi plusieurs autres régions forestières du Québec. En effet, ils se disent conscients d'une réalité différente sur les plans économique et environnemental qui ne permet plus un retour en arrière, alors que la forêt (les arbres) était une sorte d'emblème pour la région. Elle l'était, car elle représentait une ressource omniprésente sur le territoire, dont découlait une prospérité pour les entreprises locales et pour une grande partie de la population travaillant dans ce secteur ou un secteur lié à celui-ci.

La région? C'est le bois, la foresterie. On n'a pas grand-chose à part ça. Quand la foresterie marche, va bien, tout le monde va ben, mais aussitôt que la foresterie drop comme elle est là, ça ne vaut pas cher. Le pouvoir d'achat a baissé hein? T'as moins d'argent qui roule, t'as toujours la même population, ça n'agrandit pas, mais t'as moins d'argent dans la région faque à partir de là ton pouvoir d'achat il baisse. Les marchands en souffrent. [...] On vit avec le bois. Tous les employés qui sont dans les magasins vivent avec les parents, les frères, les sœurs qui vont dans le bois. C'est la forêt, icitte, t'as la forêt, t'as pas grand-chose. (M2)

D'autre part, face à cette situation et conscients de la place centrale de l'industrie forestière dans l'économie locale, plusieurs ont donc manifesté le souhait de voir les efforts de diversification économique se poursuivre, avec un certain consensus autour du secteur touristique.

Va falloir que, qu'il y ait du nouveau travail, des nouvelles possibilités qui s'ouvrent parce que ici c'est une région de bois, travail forestier, pis ça ne pourra pas rester ben des années ce travail-là, on voit que ça diminue tout le temps, parce qu'il faut protéger les arbres, un moment... ça va tout être dévasté! [Rires] Pis c'est ça, il y a des actions qui se font dans là, à Mont-Laurier en tout cas, pour essayer de trouver... sortir des projets qui pourraient amener des gens à travailler sur des choses différentes que ce qu'ils faisaient avant. Pis je pense que le tourisme, c'est quelque chose qui va grandir pour la région, ça va apporter des revenus. Parce que d'année en année, il y a de plus en plus de touristes qui viennent à Mont-Laurier. (H9)

Ceci dit, on en revient encore au manque de particularité du territoire soulevé plus tôt, puisque certains ont fait remarquer la nécessité de se distinguer des autres destinations touristiques pour réussir dans ce secteur :

Tsé oui, touristique, touristique, touristique là, mais tsé un moment donné, ça prend de l'argent là! Pis les gens de la ville peuvent aller camper à Oka pis ils ont un lac pis ils sont à côté, ça prend une demi-heure, sont arrivés tsé! Là faut qu'ils fassent deux heures! Tsé faut qu'il y aille un attrait de plus, faut qu'il y aille quelque chose pour les passionner, pour qu'ils s'en viennent ici dans la région de Mont-Laurier... [...] Oui, touristique c'est bon, parce qu'on a tout ici pour au niveau touristique, mais... Tsé... Parce que Tremblant, on s'entend que Tremblant c'est hors prix, c'est pas n'importe qui qui s'en va à Tremblant. Faque tsé ce serait, moi je trouve tout le temps que ce serait d'amener quelque chose pour les familles moyennes, les amener à Mont-Laurier. (HM5)

Soulignons ici que HM5 mentionne un élément qui revient chez la presque totalité de nos interviewés lorsque nous les questionnons sur la perception de la région à l'extérieur : un certain stigmatisme lié à la réputation de la région comme étant « loin », couplé à une méconnaissance de sa localisation.

Je dirais le territoire vu de l'extérieur pour des personnes qui ne le connaissent pas, c'est Mont-Laurier qui est à peu près à 20 minutes de Val-d'Or. Ah il y a beaucoup de monde que c'est carrément qu'ils mettent Mont-Laurier en Abitibi [...] (HM4)

En même temps, ce trait ne semble pas être repris à leur compte par nos interviewés puisque leur localisation et la distance à parcourir pour se rendre dans un grand centre ne ressort pas comme un réel problème, même si effectivement les déplacements à faire pour aller chercher des biens et services non-disponibles sur place sont revenus à quelques reprises parmi les côtés moins appréciés de la région :

Ce que j'aime le moins... [Quelques sec. de réflexion] On est loin des grands centres, mais... ça n'a jamais été vraiment... un problème, non. On a une auto pis on se déplace. (C11)

À part de ça, il y a peut-être au niveau des médecins aussi, des spécialistes... Tsé mon gars s'est cassé un poignet vlà deux ans, ben une fois par semaine fallait aller à St-Jérôme... [...] Mais, regarde, on vit avec là. [...] moi ça ne me brime pas le transport pis avec mon travail aussi là, veut veut pas, je vais souvent à l'extérieur. [...] Tsé nous on se lève un matin là pis... Faut aller magasiner mettons, les enfants ça leur prend quelque chose pis on ne trouve pas ici, ben go, envoye, on se lève un matin, on s'en va à St-Jérôme, on fait l'aller-retour pis on revient! Tsé ça je pense qu'on est habitué à ça les gens de la région. (HM5)

On peut déceler ici que l'éloignement n'est pas vécu comme un problème en raison de la mobilité de nos interviewés. Sans cette mobilité, on peut supposer qu'il en serait

autrement... De plus, le fait que cet éloignement perçu par les gens de l'extérieur vient aussi avec son pendant positif, à savoir une espèce d'emblème en matière de tourisme nature, compense probablement (en partie du moins) ce stigmat, comme le laisse présager par exemple les propos de H9 :

Ben, les gens disent qu'on reste au bout du monde : « C'est loin Mont-Laurier, ça n'a pas de sens! », qu'on vit dans le bois... ça l'a un bon côté parce qu'on peut aller à la pêche pis aller à la chasse! [Rires] On est dans la nature, c'est agréable.
(H9)

Concernant le sentiment d'appartenance territoriale, ce qu'on pourrait rapprocher de la « conscience collective » dont parlait Jean (1993) plus tôt, nos interviewés disent effectivement se sentir appartenir à la région. Par contre, les réponses de ceux-ci ne laissent pas ressortir une affirmation claire, ou du moins, leur appartenance territoriale semble aller de soi, être « naturelle », comme on peut le constater avec la réponse de H8 lorsqu'on lui demande s'il est fier d'habiter la région :

[4 sec. de réflexion] Mmoui. [Pourquoi?] Pourquoi je suis fier... [5 sec. de réflexion] Peut-être parce que mes racines sont ici. Parce que moi je suis né dans la région. Je ne suis pas allé vivre ailleurs, faque je ne peux pas comparer, tsé. Mont-Laurier et les environs, c'est ma région. [...] Ben c'est ça, j'ai toujours été dans la région, mes racines sont ici. Pis je ne me vois pas aller rester ailleurs. (H8)

Il est intéressant de noter que, même si c'est dans un territoire urbain (un quartier urbain plus précisément), Sandra Breux (2007) a trouvé des résultats similaires lorsqu'elle a interviewé des bénévoles en loisirs, ce qui l'amène à dire : « On peut penser également que cet attachement n'est pas clairement avoué par certaines personnes. Cet attachement n'est

peut-être pas conscient puisque les personnes qui sont nées dans le quartier et qui n'ont jamais déménagé n'ont pas d'autres comparaisons possibles [...]. » (Breux, 2007, p. 249)

Pour aller un peu plus dans la description du sentiment d'appartenance ressortant de nos entrevues, tentons de résumer les propos de nos interviewés : parce qu'on est né dans la région ou parce qu'on y a presque toujours habité, il en découle une certaine habitude. S'y sentant bien et la majorité des besoins étant comblés, il n'y a aucun intérêt à quitter la région pour habiter la grande ville; certains l'ont déjà fait par le passé, par nécessité (soit pour le travail ou les études), mais ne le souhaitent plus actuellement. En fait, ce non-intérêt face à « l'ailleurs » s'explique aussi parfois par un « non-choix », dans le sens où l'âge et la santé font en sorte qu'il n'est plus souhaitable de partir. Entrent également en ligne de compte dans le sentiment d'appartenance exprimé par nos interviewés les liens avec la communauté (connaître plusieurs personnes sur le territoire et être connu de plusieurs, chose qui passe bien souvent par le fait de s'impliquer ou de prendre part à des activités locales) et les liens familiaux (la présence d'enfants, de parents et de parenté, ou le fait que la région soit un « entre-deux » lorsque la famille est dispersée géographiquement). Pour mieux saisir comment se vit le sentiment d'appartenance territoriale chez nos interviewés, voici une citation qui reflète globalement l'ensemble des propos recueillis :

Ben on aime le coin! T'as tout icitte. T'as du bois, on aime le bois. On aime la ville. On a tous les commerces, on a tout de quoi pour s'arranger avec les commerces. Du côté médical, on a des centres médicaux, on a un hôpital, on a tout. L'hôpital moi elle est à, drette-là icitte, 10 minutes à pied si on pique à travers. On a tout dans la région, pourquoi s'en aller ailleurs? Pis aussi, nos parents, moi ma mère est encore icitte, elle [sa femme] sa mère est encore icitte pis... En fin de compte, on appartient à la région pis ça fait longtemps. On s'est marié nous autres, on a resté à [municipalité de la région] un peu, j'ai été à [municipalité ailleurs au Québec] 1½ an pis après ça on s'en est revenu dans la région pis je ne retournerais pas ailleurs. À moins d'une exception ben ben spéciale, mais je ne penserais pas. [Qu'est-ce qui vous avait amené à quitter?] Mon travail, oui, mon travail en mécanique forestière, une belle expérience. La compagnie, je travaillais pour la compagnie de [municipalité ailleurs au Québec], ils m'ont déménagé à [municipalité ailleurs au Québec] pis j'ai été 1½ an là, mais

je m'ennuyais du coin. [...] Un moment donné j'ai dit à mon boss « Je m'en retourne à Mont-Laurier » J'ai dit « Je m'ennuie de mon coin pis tout » [...] On a aimé [municipalité ailleurs au Québec] pareil, mais là on n'avait aucun lien de parenté faque on s'est ennuyé. Nous autres dans le temps, on était une gang de frères pis on était toujours ensemble, on jouait toutes les fins de semaine, on jouait ensemble toute la fin de semaine. Je m'en vais là-bas, hey c'était plate en tabarnouch. Faque on s'en est revenu! [...] Pis dans la région icitte, je connais beaucoup de monde aussi avec le commerce pis même en jouant pis en arbitrant, tu connais un paquet de gars, c'est pas possible! (M2)

Par contre, soulignons que l'appartenance au territoire à travers les liens familiaux représente une arme à double tranchant, car si ces liens sont à même de retenir sur place nos interviewés, ils pourraient aussi éventuellement être à l'origine de leur migration. À titre d'exemple, voici les réponses de deux de nos interviewés lorsque questionnés sur leur intention de demeurer ou non dans la région :

Ben là c'est les enfants qui s'installent, donc il y a des racines plus profondes qui vont s'installer, c'est-à-dire... Je ne sais pas, on en parlait c'est drôle en s'en venant hier, c'est sûr qu'on n'a pas l'idée de partir. Si j'étais seul, comme mettons tomber veuf, là j'y penserais parce que ma famille elle est toute à [municipalité ailleurs au Québec], [...] faque c'est sûr que ton rapport de force au niveau de la famille est là. Parce que j'ai une de mes sœurs qui demeure dans l'Outaouais pis elle vit un cancer comme c'est là, elle est dans les traitements l'opération tout ça, [...] faque la solitude de la famille elle la vit, mais sa fille est tout près, mais c'est, elle dit « Ça compense, mais c'est sûr qu'il me manque quelque chose ». Faque peut-être que tout seul oui, je retournerais en Abitibi, mais de famille non, je resterais ici, parce que la région est intéressante [...] (C12)

Oui, oui, oui, ben je dis oui, mais on ne sait jamais l'avenir, ce qui peut arriver, mais oui, j'ai l'intention de [rester]... Si j'aurais à partir pour 5 ans, 10 ans pour le travail, ben je sais que je reviendrais éventuellement. [Qu'est-ce qui fait en sorte que vous êtes certain que vous reviendriez dans la région?] Ouf... C'est les amis, les connaissances, [...], ma famille aussi, toute ma famille, ma famille et la famille de ma conjointe aussi, on est ici là. [Peut-être pour le travail vous quitteriez?] Ben pas juste le travail, je te dirais aussi les enfants. Les enfants là, si, je ne sais pas là, un jour mes enfants ont à déménager pour quoi que ce soit... Ça pourrait être ça. Comme là d'ailleurs, ma conjointe, elle travaille, elle reste à [municipalité ailleurs

au Québec] présentement pour le travail. Oui. C'est temporaire là, mais c'est temporaire, mais ça pourrait être pour 4-5 ans parce qu'ici dans la région, il n'y a pas beaucoup de travail faque... Ça pourrait être ça qui pourrait que, qu'on pourrait retourner par là-bas. (HM5)

D'un autre côté, ces propos mettent en exergue le potentiel du sentiment d'appartenance territoriale prenant appui sur les liens communautaires et familiaux de susciter un éventuel retour en région. Ce qui semble aller dans le sens des conclusions d'ailleurs de Garneau (2003) découlant de son étude sur les jeunes migrants québécois :

Il semble [...] que si le sentiment d'appartenance au territoire ne joue pas le rôle de rétention qu'on a pu lui attribuer dans certaines études, il peut néanmoins devenir, s'il est « entretenu » à travers le temps et la distance et si, évidemment le marché de l'emploi le permet, un facteur de retour en région. (p. 108)

Le sentiment d'appartenance territoriale qui se dégage de nos entrevues paraît suffisamment puissant aux yeux de nos interviewés, actuellement à tout le moins, pour qu'ils s'accommodent des « inconvénients » ou des éléments jugés plus négatifs de la région (tels que décrit précédemment) et souhaitent ainsi continuer d'habiter le territoire.

Pour revenir à l'image plutôt stéréotypée de la région qui se dégage des réponses de nos interviewés, nous aimerions apporter deux précisions. D'une part, comme nous l'avons vu, la plupart entretient assez peu de relations avec l'extérieur de la région, si ce n'est une relation plutôt fonctionnelle, c'est-à-dire qui se résume généralement à la consommation de certains biens et services non-disponibles dans la région. En ce qui a trait particulièrement la (grande) ville, ils en ont une image assez stéréotypée, elle aussi, et plutôt négative. Sachant que l'identité se construit dans la relation à l'Autre, tant l'Autre similaire, celui auquel on s'identifie et on se sent appartenir, que l'Autre dont on se différencie, comme nous l'avons vu plus tôt, on peut supposer qu'ils manquent ainsi d'éléments de

comparaison pour appréhender à la fois la région qu'ils habitent tout comme les autres régions avec lesquelles ils ont de temps à autre des contacts. Particulièrement nos interviewés qui n'ont jamais habité ailleurs. Bref, ils éprouvent ainsi des difficultés à caractériser et à distinguer leur région de « l'ailleurs ». Par exemple, voici ce qu'un interviewé nous répondra lorsqu'on le questionne sur les caractéristiques des gens de l'extérieur de la région :

Moi j'ai toujours, c'est, j'ai toujours dans ma tête, c'est toujours comme Montréal il est comme tout seul de sa gang pis tout le reste c'est comme... [...] Montréal c'est Montréal. [...] Quand t'es à Montréal, t'es à Montréal. Tu, tu, tu peux pas penser comme en région, parce que t'es pas dans une région, t'es dans un grand centre donc... [...] moi me semble que, ils sont, eux autres ils sont tout seuls à part, mais ça encore là c'est ma vision à moi, c'est ça. [C'est quoi qui les caractérise ces gens-là de Montréal?] [réflexion] Moi je dirais qu'ils sont dans leur bulle [...] Moi là, je vais à Montréal là, pis écoute je n'y vais pas si souvent que ça non plus, mais c'est ben rare que je vais voir quelqu'un avoir du fun, rire... Faque je me dis « Ça a l'air à être plate! » Tsé! [...] C'est ma perception tsé. [...] j'ai pas d'amis de Montréal, j'ai pas de, tsé là de personnes que vraiment qui pourraient dire... Je connais du monde, mais pas là... [Pour vous référez...] C'est ça. Moi je te dis tout le temps c'est de la façon que je vois ça quand on y va. (C11)

D'autre part, la région – faisant partie administrativement des Laurentides, mais située géographiquement au carrefour de l'Outaouais et de l'Abitibi – peut faire en sorte qu'elle soit difficile à situer, tant pour les habitants que pour les gens de l'extérieur. Malgré le découpage politico-administratif qui a institué au début des années 1980 la MRC d'Antoine-Labelle, d'autres découpages de multiples origines (politique, syndical, touristique, etc.) font en sorte que la région se retrouve dans un flou : parfois rattachée à l'Outaouais (notons, entre autres, qu'à l'origine, la MRC avait été rattachée à la région administrative de l'Outaouais...), parfois aux Laurentides, parfois aussi on la définit en termes de Hautes-Laurentides (sur le plan touristique, on utilise ce terme pour en faire du marketing territorial). Comme le dit d'ailleurs un interviewé :

La région que je décris, moi je trouve que c'est un... [réflexion] Je... le mot qui me vient c'est un trou, un vide parce que c'est une jonction de trois régions, c'est la jonction de l'Abitibi, de l'Outaouais pis des Laurentides, mais nous, pour certains secteurs, on fait partie de l'Outaouais, pour certains secteurs on fait partie des Laurentides, pour certains... On a comme... pas de place vraiment. Ça je trouve ça plate, ça je trouve ça plate parce qu'on devrait avoir, je ne sais pas si les Hautes-Laurentides ça serait la bonne définition pour nous, mais... Pis moi je vais dans ma famille, je vais à l'extérieur pis je parle de Mont-Laurier « Ah! T'es en Abitibi! » « Eh... Non, je ne suis pas en Abitibi! » Pis tsé je ne me sens pas dans les Laurentides non plus! Tsé, pis je ne me sens pas dans l'Outaouais, je ne me sens pas... nulle part! Je me sens dans les Hautes-Laurentides! [...] Mes souhaits... Que les... [réflexion] Hum... [réflexion] Qu'on soit capable de, de, de développer notre identité régionale ici. Ça se serait... quelque chose d'intéressant. Qu'on soit reconnu, comme je disais, pas en tant que lien entre les régions, mais qu'on soit vraiment, qu'on ait vraiment notre identité, propre à nous, dans la région ici. Je pense que ce serait mon plus gros souhait. (C10)

Un autre interviewé, lorsqu'on lui demande de nous tracer les contours de ce que représente la région pour elle, nous répondra ceci qui démontre bien à la fois la force des découpages territoriaux « conçus » (pour reprendre les termes de Henri Lefebvre) dans les représentations ainsi que le flou que cela entraîne dans le cas de la région à l'étude :

Faque la région pour moi va jusqu'à St-Jovite, peut-être un petit peu vers St-Jérôme, plus, plus St-Jovite je te dirais dans, dans ce sens-là pis dans l'Abitibi ben, la région on l'agrandi... jusqu'où je m'en irais? Je te dirais jusqu'au Parc La Vérendrye. [Au début du parc?] Oui, au début du parc, ça pourrait être... parce que je sais qu'il y a une place que c'est marqué la Vallée de la Gatineau, hum, il y a un endroit qui appartient à l'Outaouais dans ce coin-là pis je pense qu'on fait partie de l'Outaouais nous-autres hein? [...] Pis la limite vers le Nord, mon Dieu, où est-ce que ça finit? Pas vers le Nord, mais... Ah tabarnouane... Ste-Anne, l'autre bord de Ste-Anne, St-Michel-des-Saints c'est plus Joliette, ah tabouaire! La région... Je ne sais pas... [Mais ça va loin?] Oui, ça irait loin. [En haut de Ste-Anne?] Ah ben moi ça irait en haut de Ste-Anne, oui, probablement que oui, parce qu'après ça tu touches quel territoire en haut? On le fait en ski-doo, on ne le fait pas en avion. Pis par en-bas, eh par en bas, ça serait, j'irais, j'irais jusqu'à Papineauville, mais Papineauville je sais que c'est l'Outaouais ça. [Mais si pour vous ça fait partie de la région...] Ben je te dirais, j'arrêteraï peut-être à Buckingham, mais je sais que c'est, je sais que ça n'appartient pas, c'est dans une philosophie idéale proche de la

rivière Outaouais, parce que c'est la rivière Outaouais qui sert de, de... Mais Buckingham ce serait pas mal... Oui, ma limite... de l'Outa... de mon identité, mais malgré que je me sens à l'aise pareil. [...] Des Laurentides parce que nous autres à [son emploi] on fait partie de l'Outa..., des Laurentides pour l'administration, mais ce qui est partie syndicale c'est l'Outaouais, faque ça fait comme... (C12)

En terminant cette brève synthèse de ce qui ressort de nos entrevues sur l'identité territoriale, il nous semble que celle-ci s'apparente à ce que Fortin et Bédard (2003) nomment l'« attachement à un type d'espace », ce qui signifie que nos interviewés seraient attachés à la ruralité « en général » plutôt qu'au territoire propre à la région à l'étude, si on écarte évidemment les liens familiaux. Ce qui pourrait également être un autre élément d'explication de l'image stéréotypée de la région chez nos interviewés. Plusieurs indices dans leurs réponses pointent dans cette direction : plusieurs faisaient référence à des caractéristiques négatives de la (grande) ville pour nous parler des bons côtés de la région, certain se définissaient comme des femmes ou des hommes de la campagne... D'un autre côté, si la région ne se distingue pas nécessairement d'un point de vue objectif, matériel et directement observable, on peut dire qu'aux yeux de nos interviewés, elle se distingue assez clairement d'un point de vue subjectif, affectif et relationnel par les liens sociaux et particulièrement les liens familiaux, comme nous l'avons vu. Ce qui semble donc correspondre à ce que nous dit Moquay : « Le sentiment d'appartenance territoriale ne peut donc pas être ramené à une relation binaire, entre l'individu et le territoire ou entre l'individu et la communauté, mais consiste en un jeu de relations entre ces trois pôles. » (Moquay, 1997, p. 247)

5.1.2 PARTICIPATION ASSOCIATIVE

Pour approcher le concept de participation associative, rappelons que nous avons choisi deux dimensions, à savoir le sens de l'engagement associatif et le lien social associatif. Ce qui ressort donc généralement de nos entrevues c'est, d'abord, que

l'engagement associatif prend son sens à la fois dans des motivations personnelles (en ce sens où ce sont des raisons qui émanent de la personne engagée, mais se révélant au final bien souvent collectives, puisque tournées vers l'association et ses membres) et dans le rapport à l'Autre. Puis, que le lien social à l'interne, au sein du groupe restreint des membres impliqués au conseil d'administration, se limite généralement à ce cadre et se révèle plutôt ténu, quoiqu'important pour la poursuite de l'engagement. Un certain lien social se crée aussi à l'externe, c'est-à-dire que la participation associative donne lieu à des relations avec la communauté territoriale et même avec l'extérieur du territoire.

Pour la majorité de nos interviewés, l'engagement dans leur association se veut non seulement une manière d'apporter une contribution à l'association, mais aussi bien souvent un moyen d'apporter un changement précis face à un problème vécu (ou du moins perçu) à l'intérieur de celle-ci. Et si, pour la plupart, l'engagement trouve donc d'abord son sens dans les retombées à l'intérieur de l'association et auprès de ses membres, nos interviewés sont aussi conscients, jusqu'à un certain point, de certaines retombées externes, dans la communauté, sans que cela ne soit un but en soi :

Comme les tournois [de hockey] que ça apporte beaucoup pour la région... [...] Pour donner un exemple, le tournoi [X], pour, la retombée pour les hôtels, je ne sais pas c'est quoi, mais sont... il n'y en a pas assez, il n'y a pas assez d'hôtels [...] Mais sauf que ça c'est pas, écoute, c'est automatique, c'est pas quelque chose qu'on fait pour la région, tu décides d'organiser un tournoi, ça... ça vient avec ça. (HM4)

Par contre, les trois interviewés de l'association de motoneige font plutôt figure d'exceptions, soulignant chacun, à grands traits, l'apport important de leur association quant au tourisme dans la région, donc le rôle qu'ils sont conscients et désireux de jouer, via leur implication dans l'association, dans le développement économique régional. Par exemple, l'un deux nous explique ici pourquoi il a choisi de se joindre au conseil d'administration et les buts qu'il y poursuit :

C'est surtout parce que j'aimais ça pis j'aimais ça m'impliquer là-dedans. [Qu'aimez-vous du fait de vous impliquer dans l'association?] De faire fonctionner [l'association] comme il faut pis d'avoir des beaux sentiers pis c'est ça. De participer à ce que ça aille ben sur tous les sens, être orgueilleux [de l'association], être fier de son [association]! [...] Pis pour la région itou admettons. Ça aide une région, faire grouiller une région. [...] Ben [mon objectif personnel] c'est surtout d'être capable de garder, parce que là les [l'association] de motoneiges c'est sûr que notre cheptel il baisse, mettons les membres ils baissent beaucoup. [...] [l'association] de motoneiges c'est une business. Pis c'est une business très importante pour faire rouler la région l'hiver. Il s'agirait que la business, que [l'association] aille réellement mal, pis ça ferait réellement dur. Le temps que le monde se revire de bord, tsé la Chambre de commerce, la municipalité, « Qu'est-ce qu'on fait avec ça? ». [...] Il n'y a personne d'habitué là-dedans pis où qu'on passe, les tracés, les poteaux, les ponceaux qu'il y a à faire, ce serait catastrophique. Faque c'est une business carrément pour la région. Il y a ben des gens, il y en a ben qui sont dans le milieu total pis ils ne croient même pas ça, ils pensent que ça roule tout seul! [rires] C'est réellement une industrie, ben c'est la base les sentiers, si t'as pas de sentier, t'as plus rien, pourvoyeurs, plus personne là. Des fois, là-dessus, mettons, tu dis aux gens, tu vas les voir pour une aide ou n'importe quoi, un don, ils ne veulent pas, tu dis « j'y apporte à manger à ce gars-là! » (M3)

Mais qu'est-ce qui fait qu'on « passe à l'acte », c'est-à-dire qu'on fait le saut de simple membre utilisateur des services et des activités de l'association à celui de membre avec responsabilités? Dans la très grande majorité des cas, il a fallu qu'ils y aient été invités par d'autres, le plus souvent par des connaissances ou des amis déjà présents au conseil d'administration. Fortin (1992) avait relevé le même mécanisme en ce qui a trait à l'adhésion aux associations. Pour mieux comprendre l'importance du rôle des autres dans la participation associative, voici deux exemples « extrêmes » tirés de nos entrevues. Premièrement, le cas le plus flagrant où la sollicitation externe a joué un rôle des plus décisifs dans l'engagement :

Honnêtement, c'était pas ma décision [de s'impliquer sur le conseil d'administration de son association]. [rires] [...] Moi je ne m'étais jamais présenté à une assemblée générale première des choses. Moi regarde j'inscrivais mon, mon,

mon enfant au hockey [...] L'entraîneur me demandait un coup de main, pas de problème j'y allais... Pis, il y a une année [...] la première journée que ma fille jouait, ils se sont présentés, il n'y avait personne sur la glace, il n'y avait pas d'entraîneur, les membres du conseil d'administration ne s'étaient pas informés aux inscriptions s'il y avait du monde qui pouvaient y aller tout ça... [...] Pis là il a fait une réunion, une réunion pour ça mettons pour expliquer au monde comment ça marchait pour la semaine d'après pis qui cherchait, qui cherchait un directeur de niveau. Parce que le problème était là, il n'y avait pas de directeur de niveau, il y en avait un qui devait le faire, mais le monsieur avait eu un accident, à l'hôpital, il avait eu un cancer tout ça [...]. Pis ils m'ont demandé si ça me tentait. Parce que je n'y avais jamais pensé. (HM4)

À l'opposé, un interviewé ayant décidé de son propre chef, sans aucune sollicitation, de prendre part au conseil d'administration de son association (notons que seulement un autre interviewé se trouve dans la même situation) :

[Pourquoi faire partie du CA?] C'est m'impliquer, [...] même chose que quand mes enfants allaient à l'école, c'était de voir ce qu'il y a en dessous, sous-jacent parce que il ne peut pas y avoir juste un organisme pis rien autour, c'est impossible. [...] [Donc, ce n'est pas quelqu'un qui vous avait approché, mais c'est plutôt vous qui avez été au-devant?] Non. Non. Oui, c'est moi qui a été, [...] par la curiosité [...]. (C12)

Bref, cette rencontre entre choix et motivation personnels, désir d'apporter aux autres et sollicitation externe dans la concrétisation de l'engagement nous apparaît correspondre aux trois sens de l'engagement de Havard Duclos et Nicourd (2007) mentionnés plus tôt : sens avec les autres, pour les autres et pour soi. En fait, le sens « avec les autres » semble davantage un résultat, quelque chose qui survient une fois que l'on est engagé. C'est du moins ce que laissent croire quelques interviewés qui nous ont parlé d'un sentiment de responsabilité émanant de leur engagement, faisant en sorte que même s'ils étaient parfois débordés et auraient peut-être voulu quitter, ils se retrouvaient « comme pris au piège », pour reprendre les mots de l'un d'eux : « Non, mais c'est vrai, tu peux lâcher, mais tu dis là

« Faudrait que je finisse! » .» (M3). Ainsi, cette responsabilité semble être ressentie envers soi-même et/ou envers les autres (soit les autres membres du CA ou les membres de l'association qui les ont élus), ce qui va d'ailleurs dans le sens des propos de Stéphanie Gaudet (2001) pour qui « le bénévolat, comme don de temps aux étrangers, se rattache à deux modalités de la responsabilité : l'individu répond *de* lui – de son ethos, de son identité – *devant* l'autrui généralisé, voire l'institution. » (Mis en italique par les auteurs, cité par Gaudet et Reed, 2004, p. 61)

[Qu'est-ce qui fait que vous êtes encore dans le CA aujourd'hui?] Pour pas laisser tomber les amis! Parce qu'il y a peu de personnes qui veulent prendre ces postes-là hein! Faque, je suis encore là, je ne sais pas pour combien de temps, parce qu'on a toutes nos responsabilités dans ça aussi là. Faque... (H8)

Continuer... Ben c'est parce que je me suis engagé, les gens m'ont élu, je ne peux pas lâcher de même du jour au lendemain [...] pis tsé lâcher ben, je me sentirais comme cheap, je me dis « Asteure que je connais tout le roule, comment ça marche aussi là, tsé après la première année, là c'est la 2e année faque je sais comment que c'est. (HM6)

Tout cela va donc dans le sens du paradigme du don, tel que nous l'avons présenté plus tôt dans notre chapitre portant sur le cadre théorique. En effet, nos entrevues nous permettent de mieux comprendre, concrètement, comment intérêt personnel et intérêt pour les autres se côtoient dans la participation associative à l'intérieur des associations de sport et loisirs, tout comme un mélange de liberté et d'obligation. (Caillé, 1998) Ainsi, l'acte volontaire de s'engager dans son association finit par créer ou favoriser une forme de lien social associatif d'abord entre les membres impliqués (au conseil d'administration), puis également avec la communauté dans laquelle l'association prend place. En fait, plus exactement, il faudrait dire qu'une espèce de dialectique existe entre l'engagement associatif et le lien social associatif : l'un et l'autre s'engendrent mutuellement, car comme on l'a vu, le second fait aussi en sorte de maintenir l'engagement en raison du sentiment de responsabilité auquel il donne naissance.

Pour aller plus loin dans notre compréhension de la participation associative, comment elle est vécue par nos interviewés, voyons maintenant de plus près la nature et les caractéristiques de ces liens sociaux associatifs, comme nous le suggère Godbout et Caillé (1992), pour qui « [...] ce sont ces caractéristiques qui donnent sens à ce qui circule » (p. 32) en parlant du don, dans le cas qui nous occupe un don de temps à des étrangers.

Commençons par le lien social associatif à l'interne, c'est-à-dire la relation avec les autres membres impliqués au CA de l'association. Ainsi, la nature ou le contexte de ces relations se limitent généralement aux activités associatives ayant trait à l'implication, le plus souvent évidemment les rencontres en conseil d'administration, selon ce que nous ont dit nos interviewés. Bref, le lien social associatif ne semble pas s'étendre en une forme de lien plus amical, où les relations sont plus fréquentes et n'ont pas comme objet la gestion des affaires de l'association. Si bien qu'un interviewé va nous répondre ceci lorsqu'on le questionne à savoir s'il rencontre des membres de son association en dehors de la vie associative :

Non. Très peu, non. [...] Ben, c'est quand on se rencontre, c'est dans le cadre de [l'association]. [...] [Vous n'avez pas le goût de les voir ensuite?] Pas pantoute, je ne veux même pas aller prendre... J'ai jamais développé de liens amical, c'est, ben [l'association] oui c'est amical, c'est social, amical, mais ça rentre pas chez nous, c'est niaiseux hein? [...] je continue de faire beaucoup de chorale, mais ils ne viennent pas nous, pis je ne vais pas chez eux non plus, pas beaucoup. (C12)

Sauf peut-être pour ce qui est des interviewés de l'association d'horticulture où les membres fraternisent et socialisent lors de la fête de l'un d'entre eux :

Pis le conseil, présentement, on est tous des amis. On se fait des rencontres de social, comme quand c'est l'anniversaire de quelqu'un, on se retrouve pis on fête ensemble. [Y a-t-il d'autres activités que vous faites en dehors des rencontres du

conseil?]) Oui, oui. Hier matin, je suis allé déjeuner avec un groupe, on était trois membres du conseil. (H9)

La bonne communication apparaît comme une caractéristique importante du lien social associatif, si l'on en croit la majorité des interviewés. Semblant créer le plus un climat de travail agréable – « une bonne entente » selon l'expression de plusieurs, celle-ci se décline sous plusieurs formes : discussions franches, respect mutuel (malgré les différences), décisions prises en commun, mais aussi solidarité envers ces décisions prises en CA (c'est-à-dire assumer et endosser également celles avec lesquelles on est en désaccord, bref la nécessité de se rallier à la majorité après discussion).

Pis ce qu'il y a de bien mettons au niveau des membres cette année pis, c'est qu'on a une belle entente entre nous, il n'y a personne qui va prendre une décision sans en parler aux autres, on est un comité pis c'est important. [...] pis on respecte, on se respecte entre nous, ça c'est très important. S'il y en a un qui a une idée on ne dit pas « Voyons, qu'est-ce que tu fais là! » Non, non, « Ah ben câline, on va regarder pis... » Je pense que... En tout cas, moi personnellement cette année, j'ai, j'ai, j'ai même pas eu à dire je suis sortie de là, jamais je suis sortie de là en disant « Hey, as-tu vu... » à l'autre mettons. [...] Mettons dire à [X] : « As-tu vu l'idée qu'il a eu toi, ça n'a pas de bon sens tsé là! » Non, non, si ça n'a pas de bon sens son idée, j'ai été capable, on est capable de se parler pis ça va super bien. (HM5)

[...] on s'est dit qu'il fallait être solidaire d'une décision, même si c'était pas notre choix, comme il fallait être solidaire parce que... Entre autres, il y a une affaire que moi je ne suis vraiment pas d'accord, on est [...] deux, trois qu'on n'est pas d'accord, mais... là, ils ont voté ça faque c'est correct [...] pis c'est, c'est, c'est pas si souvent que ça là. (C11)

Et ce n'est pas tout de pouvoir se dire les « vraies » choses. Certains interviewés vont plus loin en parlant de la façon dont sont reçues leurs idées et leurs propositions au sein du CA, c'est-à-dire s'ils réussissent ou non à faire valoir leurs idées et, à terme, les faire se réaliser.

[...] si tu sens un petit peu apprécier par le comité, par le conseil, ben là à ce moment-là, pis t'es capable de fournir tes idées, ça ne veut pas dire à 100% qu'elles vont marcher, mais si t'as des idées pis que ça passe assez souvent, ben ça aussi ça t'encourage pis ça te motive à aller plus loin. (M2)

Un autre exemple ici alors que l'interviewé nous explique fièrement quelques changements qu'il a réussi à faire accepter dans l'association de chant choral :

C'est une autre affaire ça, moi je déteste regarder un chœur que tout le monde bouge à sa façon. Tsé il danse à son rythme si tu veux. Bon, moi ça non. Un moment donné, quand je suis arrivée dans le CA : « On peut tu être tous sur le même bord, ou bedonc tous lever la main en même temps, au moment? » [...] Faque finalement oui, ils ont [accepté de se synchroniser]... (C11)

N'oublions pas d'ailleurs que cette référence plus ou moins implicite à un rapport d'influence dans le lien social associatif est tout à fait logique considérant que, comme nous l'avons mentionné plus tôt, le sens de leur engagement associatif se trouve souvent dans le fait de vouloir apporter une amélioration générale ou un changement précis. Ainsi, pour ce faire, la nécessité d'influencer et de convaincre les autres du bien-fondé de la chose devient évidente.

Ensuite, de pair avec la bonne communication : l'importance d'un juste partage des tâches et responsabilités entre les membres impliqués; une certaine forme d'entraide, mais « légère » en ce sens où elle ne doit pas nuire au sentiment de compétence des personnes impliquées. Bref, chacun doit faire sa part au sein du groupe (le CA), faire ce qu'il a à faire, tout en sentant l'appui des autres, leur confiance et leur reconnaissance.

Ben on se téléphone, on jase... On n'a pas peur de s'appeler pour eh, admettons on a chacun, on a des tâches, comme de ce temps-là, faut aller chercher des commanditaires, faque on se téléphone, on en parle : « Moi, je suis allé là, on m'a

dît ça, on m'a donné tant... » Un autre va m'appeler, elle va dire « Ben serais-tu d'accord, il y a si, il y a ça, il nous donnerait telle chose, faudrait acheter ça... » On communique beaucoup. Il n'y a pas personne qui prend des décisions sans en parler aux autres. (H9)

Ben c'est sûr que quand tu demandes, quand je demande quelque chose, le monde s'implique. Pis on ne te laisse pas tomber [...]. Je prends en charge l'achat [d'un gros équipement], c'est moi qui a eu le dossier, c'est moi qui a voulu s'en occuper pis que, j'ai eu des embuches, ça fait un an et demi que je travaille là-dessus pis on vient de l'avoir, c'est quand même une grosse dépense [...]. Faque, c'est sûr que j'étais fier, je l'ai fait tout seul, on ne m'a aidé parce qu'on n'avait pas à m'aider non plus, quand je demandais un renseignement ben je l'avais pis on m'a laissé aller, c'est quand même une petite fierté pis [l'équipement] va bien faque... (M1)

Ce partage des tâches et responsabilités au sein du groupe de membres impliqués peut aussi prendre des formes plus inusitées. Un des interviewés de l'association de motoneige nous parlera ainsi d'une sorte d'échange informel de responsabilités avec un autre membre impliqué. Il venait donc de prendre sous sa responsabilité une tâche assumée jusqu'alors par cet autre impliqué afin de soulager ce dernier. Cela semblait aller de soi, être tout naturel, car cet autre membre impliqué l'avait lui-même soulagé du poste d'officier qu'il occupait alors quelques années auparavant en offrant d'occuper ce poste.

Le témoignage suivant, quant à un certain déséquilibre (réel ou perçu), vient d'autant plus confirmer à quel point une contribution juste et équitable de chacun des participants associatifs membres du CA influe sur leur lien social :

C'est sûr que c'est pas toujours des fois évident de, je dirais des fois d'avoir de l'aide, c'est sûr que dans une organisation comme ça, [...] il y en a qui n'ont pas vraiment de poste direct, c'est des administrateurs, faque c'est sûr qu'eux-autres ils font moins d'heures que moi je peux en faire, mais je ne dis pas ça pour me vanter, pour dire que j'en fais plus ou quoi que ce soit, mais c'est une... Pis tsé des fois tu peux, t'essaies de demander de l'aide de ces personnes-là, mais c'est pas toujours évident, des fois... Mais ça c'est dans n'importe quelle affaire, tsé il y en a qui s'impliquent plus que d'autres ou bedonc tsé ça s'implique... Au début de l'année, sont ben primes pour faire ben des affaires, mais quand ça arrive le temps

de faire des choses... Non, sont pas présents, ça oui, ça me, ça m'arrive, ça m'est arrivé même parce que moi dans la gang il y en a qui est [métier] dans le fond pis il pourrait m'aider, mais il ne veut pas, il ne m'aide pas, faque ça c'est un peu déplaisant, mais... Mais je ne lâche pas prise, il y a une affaire que je veux qu'il fasse pis c'est lui qui va le faire, c'est pas moi le faire, je ne peux pas, je ne veux pas le faire, faque... Il va s'organiser! (HM6)

Maintenant, abordons le lien social associatif à l'externe en débutant par la nature de celui-ci. Les contacts avec la communauté ont lieu, d'une part, à travers tout ce qui entoure le financement de l'association (commandites, subventions, partenariats...). Plus précisément, cela implique des contacts avec certains acteurs importants de la communauté : l'administration municipale et les entreprises locales au premier chef. D'autre part, les activités de l'association ouvertes au grand public, et non pas uniquement aux membres : les tournois de hockey pour l'association de hockey mineur; les différents spectacles de l'association de chant choral; les jardins portes-ouvertes, les voyages organisés, les conférences ainsi que la foire horticole pour l'association d'horticulture. L'association de motoneige n'a apparemment pas d'activités de ce genre, bien qu'il y ait eu par le passé des fêtes de fin de saison, mais qui s'adressaient davantage aux partenaires et à ceux qui accordent des droits de passage sur leur terrain, nous ont indiqué les trois interviewés de cette association.

Ensuite, comment se caractérise ce lien social associatif avec la communauté? On s'en doute, malgré les occasions de relations avec la communauté telles que nous venons de les présenter, cela ne mène pas nécessairement à des relations vécues ou perçues de façon positive par nos interviewés. Particulièrement dans le cas de l'association de motoneige, les trois interviewés nous ont dit clairement ne pas sentir que leur association était pleinement reconnue pour ce qu'elle apporte à la communauté, précisément en ce qui a trait aux partenaires de l'association. L'un d'eux, par exemple, tout en affirmant sentir que l'association de motoneige est bien perçue par les partenaires, enchaînera avec ceci :

[...] ils n'ont comme pas le choix parce que si on n'est pas là, ils ont un gros problème. [...] Pour eux autres [parlant notamment des hôteliers, pourvoyeurs, restaurateurs, etc.], sont tellement habitués qu'on soit là que même si on n'était pas là, ça ne les dérangerait pas, mais quand on n'est pas là, là ils pognent panique. C'est comme, c'est comme... on est comme un acquis; on est comme à leur service. On n'est pas à leur service. « Tsé, faites-le, nous autres... vous êtes là pour ça. » Mais c'est comme, c'est pas vrai. On n'est pas au service de la communauté, on le fait parce qu'on aime ça, on le fait pour amener de l'argent au moulin [...]. On est vraiment pris pour un acquis. Tu demandes à un hôtelier 500 \$ pour faire de quoi, pis il te dit écoute pas capable, pis que le samedi matin, tu regardes dans sa cour, il y a 53 machines en-dessous du « carport » là... (M1)

En fait, on voit que la « réponse » que reçoivent l'association et ses membres impliqués dans le cadre de ces « fenêtres » sur la communauté teinte beaucoup le lien social associatif à l'externe. Ainsi, lorsque questionnés sur la façon dont leur association était perçue dans la communauté, nos interviewés ont fait référence à la présence de commanditaires et subventionnaires soutenant leur association, la présence également de spectateurs, mais aussi parfois la couverture médiatique locale de leurs activités. Il y avait, de plus, quelques autres éléments relevant davantage de la manière dont les interviewés évaluent personnellement l'importance de leur association dans la communauté : l'existence de longue date, les retombées engendrées, la place relative du sport ou du loisir...

5.2 INTERPRÉTATION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

L'objectif est ici de lier entre eux nos résultats présentés précédemment ainsi qu'avec les autres parties de notre mémoire de façon à apporter une réponse à notre question de recherche (Mongeau, 2008, p. 115) qui s'intéressait à comprendre et expliciter les interrelations entre l'identité territoriale et la participation associative. Rappelons brièvement les résultats globaux que nous avons présentés en détail au fil des dernières pages. D'un côté ressort une identité territoriale basée sur un rapport socio-spatial révélant

une image somme toute positive de la région à l'étude, tout en étant plutôt stéréotypée et assez peu distinctive. Le sentiment d'appartenance territoriale qui en émane semble tout naturel, allant de soi dans la majorité des cas, mais il s'avère malgré tout prégnant en regard des liens sociaux qui rattachent nos interviewés au territoire en question (particulièrement les liens familiaux). D'un autre côté se profile une participation associative s'appuyant sur un engagement qui prend sens à travers des motivations personnelles, mais aussi dans le rapport à l'autre. Ainsi, quoi que plutôt ténu et ne débordant pas du cadre associatif, un lien social se développe à l'interne (entre les membres impliqués dans l'association) et joue un rôle décisif dans la poursuite ou non de la participation associative, tandis qu'il y a bel et bien certaines relations à l'externe (dans la communauté et même au-delà) découlant de cette participation.

Disons d'entrée de jeu que, à première vue, nos résultats ne nous permettent pas tout à fait de constater des interrelations claires. Du moins, strictement du point de vue de nos interviewés, il appert que ceux-ci ne perçoivent pas clairement ni explicitement l'existence de liens entre la participation active dans leur association et la construction de leur identité territoriale.¹⁴ Rappelons que nous avons comme posture de départ d'utiliser les propos de nos interviewés pour répondre à notre question de recherche. Étant à nos balbutiements en recherche, peut-être avons-nous mal saisi les implications de cela et peut-être avons-nous comme pensée magique qu'il suffisait de poser différentes questions à nos interviewés pour qu'ils nous livrent des réponses claires et précises qui nous permettraient d'identifier clairement et simplement les interrelations entre la participation associative et l'identité territoriale. Nous n'avons probablement pas pris conscience, concrètement, du travail

¹⁴ D'ailleurs, dans les dernières questions d'entrevue, nous leur demandions directement si leur participation associative avait changé leur perception de la région, leur sentiment d'appartenance et leur implication générale dans la communauté, mais nous n'avons pas vraiment eu de réponses pertinentes ni concluantes, contrairement à ce à quoi nous nous attendions.

« d'interprète » que doit réaliser tout chercheur en sciences sociales ayant recours à l'analyse qualitative de données qualitatives. (Paillé, 2011) Comme le dit Paillé :

Le sens a ceci de particulier qu'il ne réside à aucun endroit précis, il n'est pas contenu dans les mots que nous analysons, il est de l'ordre d'une transaction, ce qui rend sa quête très complexe. [...] Donc, face au mot, l'analyste doit se situer comme interprète, il doit s'assumer, devrait-on dire, comme interprète. [...] (2011, paragraphe 17 et 18)

Je ne crois pas et cela ne correspond pas à mon expérience, qu'il soit possible de s'imprégner, avec grâce et sans efforts, de l'ensemble d'un corpus de recherche au point que l'interprétation se donne d'elle-même et ait d'emblée les qualités de solidité, justesse et validité. (2011, paragraphe 33)

Ainsi, en creusant nos résultats et en mettant à profit notre cadre théorique, voyons si et comment nous pouvons décrypter certaines interrelations, ou à tout le moins certains indices de celles-ci, entre la participation associative et l'identité territoriale. Quels éléments s'avèrent pertinents en regard de notre problématique? Surtout, comment ceux-ci interagissent-ils avec nos deux phénomènes à l'étude?

5.2.1.1 Place de la participation associative dans l'identité territoriale

Premièrement, revenons sur un élément que nous avons effleuré dans la présentation de nos résultats, à savoir la place qu'occupe la pratique même de la participation associative dans l'identité territoriale de nos interviewés. Comme le disent Fortin *et al.* : « La décision de s'engager ou de se désengager, ou encore de changer son engagement, est fonction de ce parcours et de la place que le bénévolat occupe dans la vie et l'identité. » (2006, p. 14) Même si cela n'est pas ressorti comme prédominant dans leur propos lorsqu'on les a questionnés sur la thématique de l'identité territoriale, il reste qu'ils y ont

fait référence parfois de façon générale en parlant de bénévolat et d'implication parmi les caractéristiques de la communauté territoriale ou encore en tant que source de leur sentiment d'appartenance territoriale, ce qui corrobore d'ailleurs les résultats de Reed et Selbee (2002)¹⁵.

M'impliquer... En m'impliquant ben... dans différentes associations pour faire du bénévolat, je trouve que je fais partie là tsé... [de la région] Pis si on me demande aussi des services pis que je leur réponds, c'est parce que c'est important que je fasse ma part aussi. Pis je me dis ben ils reconnaissent ce que je peux faire pour les associations, faque... (H7)

Oui, dans la motoneige oui [se sent faire partie de la communauté/région], tout de ben pas ailleurs parce que je ne suis pas d'autres organismes, mais dans la motoneige oui, parce que je suis impliqué à 95%, pas mal! [Donc c'est vraiment à cause de votre implication dans l'association que vous vous sentez appartenir à la communauté?] Oui. Je suis pas mal connu je pense ben. [...] C'est un bon passe-temps pis j'aime ça, je rencontre beaucoup de monde. Côté social, ça va ben. (M2)

Par l'horticulture, je sens encore une appartenance [à la région]. [Réflexion] Parce que c'est un mouvement, une association à but non lucratif qui est reconnue par la ville, comme plusieurs autres, pis on a à communiquer avec la ville assez souvent [Réflexion]. Faque ça renforce le lien d'appartenance. (H9)

Il est intéressant de souligner que pour un interviewé, s'il associe le fait de s'impliquer au fait d'appartenir à la région, ce n'est pas pour lui-même, mais bien dans le cas d'un nouvel arrivant. En effet, lui, personnellement, se sent déjà appartenir à la région, du simple fait qu'il y a toujours habité (outre l'intermède dû aux études à l'étranger).

¹⁵ Dans leur étude quantitative visant à dénicher les valeurs et croyances particulières des bénévoles actifs par rapport aux non-bénévoles, Reed et Selbee (2002) arrivent à identifier quatre valeurs distinctives, dont celle d'un sentiment d'appartenance plus fort à leur communauté. (p. 12)

Peut-être, peut-être quelqu'un qui arrive de l'extérieur, d'une autre réalité, que je partirais d'une autre région que je me sentirais pas de la région pis qu'un moment donné il arriverait quelque chose pour dire bon ben là, tsé... S'être impliqué dans plus de choses, c'est sûr qu'un moment donné-là tu sens que... Mais c'est... ça toujours été, ayant toujours été ici, je ne me suis jamais senti à part. Peut-être que quand qu'il arrive de quoi pis tu sens plus à part pis tout ça, faque là après ça Oups, il arrive des choses que là oui, « Bon là je me sens... Je me sens bien dans la région ou... » Mais moi ça toujours été normal là, [Que signifie pour vous appartenir à la région?] [...] C'est quand tu te sens pas mal de t'impliquer dans des choses tout ça, que tu trouves normal... C'est ta région, si tu veux participer à quelque chose, c'est normal que, que t'aïlles au moins t'informer tout ça là tsé... Ça ne veut pas dire que tu vas présenter sur un conseil d'administration, ça ne veut pas dire que tu vas être élu tout ça, mais c'est normal que si tu veuilles y aller que tsé... [Que tu te sentes libre de le faire?] Ouen c'est ça tsé, tu ne sens de... Quelqu'un qui sent peut-être une contrainte dire... ou sur les freins un peu là... qui se sent mal d'aller faire quelque chose tout ça, que là... (HM4)

Ces extraits corroborent par ailleurs la définition de la participation sociale présentée dans la problématique, à savoir qu'elle « [...] implique un échange réciproque entre l'individu et la collectivité; elle met en cause, d'une part, la responsabilité collective de permettre à tous de participer activement à la vie en société [...] » (Conseil de la santé et du bien-être, 1997, cité par Tremblay, 2004, p. 43)

Nous croyons donc que si, pour nos interviewés, le bénévolat et l'implication revêtent une certaine importance dans leur représentation de la communauté territoriale dont ils se sentent faire partie, on peut penser qu'effectivement le fait de participer activement comme ils le font dans leur association peut correspondre pour eux (du moins, pour certains) avec le fait de s'assimiler à cette même communauté territoriale.

5.2.1.2 Source du sentiment d'appartenance = liens avec la communauté

Deuxièmement, nous avons vu aussi que le sentiment d'appartenance territoriale chez nos interviewés passe beaucoup par les liens avec la communauté, le fait de connaître

beaucoup de personnes et d'être aussi connus de plusieurs. On peut donc en déduire que si la participation associative leur permet de connaître davantage de gens et d'être connus et reconnus dans la communauté (en tant que membre du CA de telle association), ce qui est effectivement ressorti dans leurs témoignages – à la fois dans leurs réponses sur la thématique de l'identité territoriale et celle de la participation associative –, cela a sûrement des effets sur leur sentiment d'appartenance territoriale, même si ces effets ne sont pas nécessairement perçus ou exprimés ainsi par nos interviewés. Et même si cela n'est apparemment pas à l'origine de leur engagement.

5.2.1.3 Lien social associatif

Troisièmement, si le lien social n'est apparemment pas ce qui donne sens à l'engagement associatif de nos interviewés, il demeure inextricablement lié à celui-ci du fait qu'il résulte de l'engagement et en permet la poursuite. En fait, même si la plupart de nos interviewés ne semblent pas rechercher une sociabilité à travers leur participation associative, il reste qu'ils nous ont fourni différents exemples démontrant à quel point les relations sociales (la façon dont elles se déroulent, leur climat; donc pas nécessairement le « qui », mais le « comment ») y avaient leur importance et pouvaient ainsi être à l'origine, en partie du moins, de leur désengagement ou, au contraire, contribuer à leur rétention alors que tout les porterait à partir. Ce qui semble corroborer d'une certaine façon l'idée de Roudet (2004) quant à la primauté de la sociabilité de nos jours dans les engagements associatifs. De plus, rappelons qu'ils ont concrétisé leur engagement après avoir été sollicités par des membres du CA ou de l'association en question. Cela vient donc corroborer, en partie du moins, l'approche de Godbout lorsqu'il dit, s'agissant du bénévolat :

[...] le sens des gestes posés par ces millions de personnes qui donnent à des étrangers ne s'épuise pas dans le rapport d'utilité matérielle de ce qu'ils reçoivent en retour (profit), ou au contraire de ce qu'ils ne reçoivent pas (exploitation). Le sens de leur geste est à rechercher dans le geste lui-même, dans la relation voulue pour elle-même et non instrumentale. (2000, p. 103)

Ceci dit, quels sont les effets de ce lien social associatif sur l'identité territoriale de nos interviewés? Évidemment, on peut dire objectivement que cela leur permet de collaborer et côtoyer des gens issus du même territoire, comme certains interviewés l'ont eux-mêmes dit, mais au-delà de ça?

D'une part, hormis nos trois interviewés de l'association d'horticulture, ils n'ont pas développé de relations amicales entre eux contrairement à ce à quoi nous nous attendions au départ, c'est-à-dire des relations qui auraient débordé du cadre associatif (des réunions du conseil d'administration). Cela aurait pu donner lieu à la fois à des liens plus forts et denses, notamment en raison d'une plus grande fréquence de rencontres, et à des sujets de discussion où le territoire aurait potentiellement pu être davantage à l'honneur alors qu'ils auraient fort probablement parlé de leur quotidien, de leur réalité commune, comme le laisse supposer Garneau :

La proxémie dont parle Maffesoli, c'est-à-dire la proximité spatiale et la quotidienneté, semble jouer un rôle important dans ce phénomène de désaffiliation et de réaffiliation à une communauté. Les contacts fréquents et le sentiment de partager une expérience commune inviteraient les individus partageant cette même réalité à s'identifier mutuellement les uns aux autres, ce qui, du coup, favoriserait l'impression de « faire partie de ». Au contraire, l'absence d'une telle proximité et d'une telle quotidienneté avec un groupe inciterait à s'en détacher progressivement. (2003, p. 108)

D'autre part, leurs relations à l'intérieur donc du cadre associatif, plus précisément leurs contacts lors des réunions du conseil d'administration, ne semblent pas laisser

beaucoup de place à d'autres sujets de discussion que la gestion de l'association et son objet, comme nous l'ont précisé d'ailleurs quelques interviewés lorsqu'on les questionnait sur le discours des membres du CA sur la région et sur l'extérieur :

[...] nous c'est tout le temps, écoute, c'est vraiment hockey notre CA. Notre conseil d'administration c'est vraiment hockey faque ce qui revient au niveau des gens de l'extérieur ben c'est beaucoup les gens ils ne veulent pas venir jouer au hockey à [municipalité de la région] ou... (HM5)

Il n'y a pas grande chose... Qu'est-ce qui se dit? Nous on arrive là, on a un ordre à suivre tout ça, on détaille ça pis après ça ben... [Et quand vous jasez entre vous?] Pour la région, ça revient toujours à ça, qu'on a une belle région pour la motoneige, ça revient toujours à ça, si on s'en occupe comme il le faut, on a toujours une belle région pour la motoneige. Pis les accueillir, être capable de les accueillir. Pis du côté hôtel, côté motel, restaurant tout ça, icitte à [municipalité de la région], tout le monde est capable de les accueillir. (M2)

Ceci dit, ces deux citations nous montrent que, même si nos interviewés n'en sont pas nécessairement conscients, même à l'intérieur des discussions limitées au cadre associatif, on retrouve des aspects liés au territoire et ceux-ci sont ensuite repris à leur compte bien souvent dans leur représentation de la région. Bref, aussi mince soit le lien social associatif à l'interne, aussi restreint soit-il à la gestion de l'association, il semble donc bel et bien jouer un rôle dans la construction de l'identité territoriale des participants associatifs.

Quant au lien social avec l'extérieur de l'association, à la lumière des propos de nos interviewés, il nous semble que ces relations influent de manière indirecte sur leur identité territoriale, à travers l'identité associative, en ce sens où ces relations vont venir jouer sur leur sentiment de reconnaissance ou non de la communauté envers leur association et son objet de même que leur contribution personnelle.

Par contre, là où nos interviewés semblent avoir l'occasion le plus de s'assimiler à leur communauté tout en se distinguant des autres à travers leur participation associative est

dans le cadre des relations avec l'extérieur de la région. En effet, nous avons été surpris de voir à quel point, selon les associations, la participation associative débouchait parfois aussi sur des relations avec l'extérieur de la région. Et ces relations avec l'extérieur de la région découlant de leur participation associative servaient de temps à autre de référence à nos interviewés – pas uniquement, mais conjointement à d'autres éléments – pour construire leurs réponses quant à leur identité territoriale, c'est-à-dire lorsqu'on les questionnait sur leur rapport au territoire et leur sentiment d'appartenance. D'ailleurs, un interviewé de l'association de hockey mineur y fera directement référence lorsqu'on le questionnera sur son sentiment d'appartenance territoriale depuis qu'il y est engagé activement :

Ben mon sentiment... Non, c'est... Ben... Dans le sens que moi, veut veut pas, au niveau [du poste occupé au CA], je représente [municipalité de la région] faque j'ai des réunions qu'il y a plein de monde faque c'est sûr que quand on parle contre [municipalité de la région] ... [Ça vient vous toucher?] Oui, un petit peu! [rires] (HM5)

L'exemple de l'association de hockey mineur par rapport au certain stigmatisme de région éloignée assigné par les autres associations de la ligue est assez probant à cet effet. En effet, même si la majorité de nos interviewés nous ont mentionné un certain stigmatisme d'éloignement selon la perception des gens de l'extérieur de la région, il faut souligner que nos trois interviewés de l'association de hockey mineur font expressément référence à une situation problématique vécue par leur association en ce sens.

Ça commence à changer, par contre, beaucoup d'équipes de l'extérieur ne veulent pas venir jouer à [municipalité de la région]. [Que voulez-vous dire?] Ça commence à changer dans le sens que les gens ils commencent un peu à... Ben on a eu la problématique un petit peu aussi dans le simple lettre, les gens de l'extérieur ils ne veulent pas venir jouer à [municipalité de la région] parce qu'ils trouvent que c'est trop loin. Nous la distance, on ne la voit pas parce qu'on est

habitué. Mais les gens de l'extérieur là, ah oui, c'est vraiment problématique...
« Ah non, on s'en va à [municipalité de la région] en fin de semaine! » » (HM5)

Ainsi, les contacts de cet interviewé avec des gens de l'extérieur via son implication dans l'association de hockey mineur viennent influencer d'une certaine façon son identité territoriale en étant une occasion de rapport à l'altérité où l'Autre différent – « eux » – renvoient une image du « nous ».

5.2.1.4 Entrelacement identités associative et territoriale

Quatrièmement, comme nous venons de le mentionner, identité associative et identité territoriale s'entremêlent parfois, notamment dans le cas des membres rencontrés de l'association de motoneige. Ainsi, chez ces participants associatifs, la motoneige et tout ce qui entoure la pratique de cette activité interviennent directement dans leur représentation de la région, aux côtés d'autres éléments bien sûr. Ce qui va dans le sens des propos de Moquay (2000) lorsqu'il nous parle de la « pluralité des territoires », « pluralité des définitions de territoire » :

Les constructions territoriales [...] sont différentes d'un individu à l'autre, en fonction de son parcours personnel, de ses activités. Plus encore, les constructions territoriales diffèrent pour chaque individu selon ses activités, chacun édifiant ses territoires familiaux, professionnels, amicaux, sportifs, etc. (p. 54)

Prenons le cas de M3 pour bien saisir le tout. Lorsque questionné sur les caractéristiques de la région (en termes d'espace), voici ce qu'il nous répondra :

« Mettons, on a des beaux, des beaux commerces, tsé une belle région, le lac Baskatong, c'est des gros atouts pour le tourisme on va dire. Les pourvoyeurs, quand on parle de nos ressources, c'est la forêt touristique, asteure ça s'en va vers ça. On a vraiment des belles pourvoiries en région, [municipalité de la région], qui se sont développées depuis 10-15 ans par rapport à ben d'autres régions. [Vous avez eu la chance d'aller dans d'autres pourvoiries?] Oui, j'ai eu la chance de visiter des pourvoiries pis d'aller ailleurs en motoneige pis on a réellement une belle région de, on a des pourvoyeurs réellement bien établis. Ils ont, ils ont... On a réellement des belles pourvoiries, pour le tourisme admettons. On a une belle région, des beaux sentiers, le club de vtt qui travaille fort, pis c'est [l'association] de motoneige, pis... la [municipalité de la région] est accueillante hein pour le tourisme! Par rapport à d'autres villes... [...] [Autres choses?] C'est sûr qu'il y a... Parce que quand on parle de la région, on parle de... pour le tourisme c'est la montagne du diable, c'est le Baskatong, les pourvoiries, je reviens encore là-dessus, mais... C'est à peu près ça. C'est pas mal ça qui est le, dans ma vision à moi. Je ne joue pas au golf, si je jouais au golf, je dirais il est beau, on a peut-être un beau terrain de golf, je le sais qu'il est beau, mais je ne joue pas au golf. On n'a pas de pente de ski. Je sais qu'on a un super beau terrain de ski de fond, ici à [municipalité de la région]. L'hiver, ils sont bien organisés. Mais c'est des choses que je ne fais pas, faque c'est ça. » (M3)

On voit donc qu'il utilise plusieurs éléments liés à la motoneige, en nous précisant que s'il faisait une autre activité, il nous parlerait probablement d'autres éléments liés à cette activité. Il est donc conscient du poids de son activité (la motoneige) dans sa représentation de la région. Par contre, il est difficile de savoir si c'est l'activité seulement qui vient influencer cette image de la région ou vraiment la participation associative, car de son point de vue, son implication dans l'association n'a pas modifié sa perception de la région (question précise à ce sujet). Somme toute, les propos qu'il tiendra plus tard dans l'entrevue, alors qu'on le questionne sur son engagement dans l'association de motoneige, nous laissent penser qu'effectivement c'est sa participation dans l'association (donc sa connaissance plus fine qu'un simple membre de ce qu'elle fait, étant donné qu'il y contribue) et non seulement la pratique de la motoneige qui y est pour quelque chose.

5.2.1.5 Reconnaissance

Cinquièmement, il nous semble que différents résultats ressortant de nos entrevues ont trait à la reconnaissance. Cela n'est pas très surprenant puisque nos deux concepts à l'étude, soit la participation associative (en tant que bénévolat de responsabilité fait dans une association) et l'identité territoriale, sont justement reconnus dans la littérature pour être liés de près à ce phénomène. D'un côté, le bénévolat serait un « espace de reconnaissance » (Fortin *et al.*, 2007), de l'autre, la reconnaissance serait la « condition de l'identité réussie ». (Taylor, 1996, p. 341)

Comme toute forme de don, il [le bénévolat] est à la fois offre et demande de reconnaissance, une manière de montrer à l'autre de l'estime et de l'intérêt, et de l'obtenir pour soi, une façon de signifier l'importance que l'on accorde à un lien, une activité, un idéal, par lequel on se reconnaît semblable et différent. La valeur de l'action bénévole est avant tout symbolique, l'action est d'abord au service de cette reconnaissance. (Fortin *et al.*, 2007, p. 58-59)

On pourrait dire que la question de la reconnaissance revient à l'importance du rapport à l'autre, mais surtout d'un rapport à l'autre qui soit positif et qui retourne une image positive de la propre image qu'on se fait de nous (nous l'avons effleuré tout à l'heure avec le cas de HM5 et le problème de perception d'éloignement de la région de la part des autres associations de hockey mineur). Dans le cas contraire, et là réside tout l'intérêt d'aborder cette question lorsqu'on s'intéresse au développement régional, cela pourrait déboucher à terme sur des actions de revendications, une mobilisation collective, voire sur une identité offensive (Guindani et Bassand, 1982).

Si nos interviewés ont abordé parfois la question de la reconnaissance à l'interne, dans le groupe restreint du conseil d'administration, notre intérêt ne se porte pas tellement là en termes d'identité territoriale, mais plutôt sur celle à l'externe.

Dans un de ses textes, Andrée Fortin nous dit que

L'association est un espace de sociabilité privé-collectif, lieu à la fois de consolidation d'identités déjà existantes [...] et de formation de nouvelles identités. L'intégration est une fermeture - créatrice ? - du groupe sur lui-même, mais pas synonyme de retrait de l'individu de la communauté; de façon analogue, on peut se demander si l'intégration du groupe favorise le repli du groupe sur lui-même ou une ouverture sur la communauté. (1992, p. 16)

Alors, que pouvons-nous constater à partir des résultats de nos entrevues en matière justement d'ouverture sur la communauté, pour reprendre les mots de Fortin? Il semblerait que la participation associative dans les quatre associations du domaine des sports et loisirs faisant l'objet de notre étude débouche sur une certaine ouverture sur la communauté. Si pour Fortin «par définition, les « oeuvres » constituent l'ouverture des associations sur la communauté » (1994, p. 14), pour notre part, nous entrevoyons cette ouverture dans un sens plus large qui regroupe l'ensemble des relations entre l'association (particulièrement ici les membres de son conseil d'administration) et différents acteurs (sociaux, politiques, économiques, médiatiques, etc.) de la communauté, ce que nous avons traité à travers le lien social associatif externe. Ainsi, pour mener à bien sa mission et ses activités, il apparaît que l'association ne peut faire autrement que de créer des liens avec la communauté dans laquelle elle prend place, principalement à travers la recherche de commandites (entreprises locales), les subventions qu'elle reçoit (municipalité) et les partenariats développés, le tout donnant lieu à des contacts directs ponctuels ou plutôt réguliers, comme nous l'avons vu plus tôt dans la présentation des résultats. Mais est-ce que ces relations donnent lieu à une reconnaissance perçue de la part de cette même communauté?

Le cas de l'association de motoneige est riche de renseignements à cet égard. Nous avons déjà relevé dans la section précédente que chez les trois membres du CA de cette association que nous avons rencontrés, l'association ainsi que le bénévolat qu'ils y font sont sans contredit, pour eux, un apport économique important pour la région et c'est ce qui

donne notamment sens à leur engagement associatif. Ils dénoncent ainsi le fait d'être « tenus pour acquis » par les acteurs économiques locaux qui pourtant bénéficient grandement, selon eux, de tout ce « travail associatif » (Fortin, 1992) qu'ils font à travers l'association. Ainsi, même s'ils ne le nomment pas de cette façon, il est facile d'associer cela à un manque de reconnaissance perçu. Pourtant, malgré cela, nos trois interviewés de l'association de motoneige ne semblent pas remettre en question leur implication. Il peut sembler de prime abord surprenant qu'il en soit ainsi alors que la littérature suggère plutôt que la reconnaissance est si importante. Ceci dit, les propos de l'un d'eux laissent à penser qu'il n'est pas toujours nécessaire de trouver la reconnaissance de sa participation associative dans une relation : une certaine forme de reconnaissance peut aussi provenir des résultats-mêmes découlant du don de temps. En effet, de voir concrètement dans la communauté les retombées de tout ce qu'on met comme temps et énergie dans l'association semble faire émerger une satisfaction personnelle, un sentiment d'utilité finalement, à même de combler peut-être en quelque sorte la reconnaissance qu'on ne retrouve pas toujours dans toutes les relations avec la communauté découlant de la participation associative.

Quand il y a beaucoup de gens dans les motels, je passe le samedi matin, je m'en viens icitte, je dis « Regarde donc ça, c'est full! C'est le fun pour la région parce que côté monétaire pis économique pis... C'est le fun mettons tsé. Tu dis « Regarde donc, on sert encore à quelque chose! » Faire grouiller la région. Quand il y a ben de la motoneige, les gens vont travailler itou, les femmes de ménage... C'est tout un moulin qui tourne. C'est les hôtels, les restaurants, le gaz, s'il n'y a personne, personne va travailler. C'est une petite industrie qui est assez importante pour la région la motoneige et le vtt. (M3)

Par ailleurs, avoir des bailleurs de fonds, des commanditaires, une couverture médiatique et d'autres formes de visibilité, avoir des personnes externes à l'association lors des activités de celle-ci (incluant aussi des réunions telles les assemblées générales

annuelles), tout cela est à même de susciter chez les participants associatifs un sentiment de reconnaissance, comme nous l'explique encore M3.

Tsé la municipalité tout ça, tsé elle nous aide beaucoup, elle nous donne une bonne subvention, on est chanceux d'avoir ça itou cette subvention-là qu'elle nous donne depuis une couple d'années, depuis ma connaissance, depuis que je suis là. Pis c'est ça. Parce qu'elle sait itou à quoi ça rapporte itou dans... Ils connaissent un peu itou notre bilan itou hein! (M3)

5.2.1.6 Capital social

Sixièmement, il nous semble que nos résultats nous renseignent sur la contribution de la participation associative au développement d'un capital social, ce qui, à notre avis, représente une contribution importante en termes de développement territorial, même si cela est remis en doute par certains (Lévesque et White, 1999).

Ainsi, il nous apparaît que le lien social associatif, tant celui à l'interne qu'à l'externe, c'est-à-dire dans la communauté et même avec l'extérieur de la région, tel qu'il ressort de nos résultats contribue finalement à l'établissement de réseaux sociaux plus ou moins denses. Ces réseaux sociaux, suivant l'idée du capital social, peuvent être utilisés, mis à profit éventuellement dans le cadre d'une action collective plus large, dépassant le contexte et l'objet de l'association dans laquelle s'impliquent nos interviewés. Finalement, ces réseaux sociaux représentent une ressource (de là l'idée du capital social) latente qui peut être activée plus tard dans un objectif de développement territorial, de concert avec une identité territoriale offensive. Cependant, tout capital social n'est pas d'emblée positif, celui créant des « ponts » entre des gens plutôt différents les uns les autres est le plus susceptibles de créer des « externalités » positives dans la communauté (Putnam et Goss, 2002, p. 11). Dans le cas qui nous occupe, on peut au moins dire que le potentiel de différents types de capital est présent.

Nous avons vu aussi dans la présentation des résultats que les participants associatifs en viennent, à travers le lien social associatif interne, à développer et à mettre en pratique des habiletés (en communication, en concertation – réussir à s’entendre sur un consensus, donc dépasser des intérêts personnels pour se rallier à d’autres sur des intérêts communs et être solidaire de ces décisions communes) allant de pair avec le capital social et la cohésion sociale. Ce qui semble corroborer les propos de Jenson et ses collaborateurs (1999) à l’effet que Putnam et sa conception du capital social s’inscrivent dans la pensée toquevillienne voulant que « [...] la participation aux associations privées [ait] des effets civiques directs pour ceux qui la pratiquent, en leur apprenant à coopérer davantage, et favorise la coopération sociale pour ce qui est du système politique en général. » (Jenson *et al.*, 1999, p. 8) C’est aussi là qu’on reconnaît une parenté avec les auteurs que nous avons cités plus tôt, dans la problématique en ce qui a trait à la vertu civique et démocratique associée aux associations.

5.3 LIMITES DE LA RECHERCHE

En regard de notre problématique et de notre cadre théorique, nous nous attendions à trouver des interrelations fortes, évidentes et significatives en termes de développement régional entre les deux concepts au cœur de cette étude. Or, nos résultats ont davantage révélé des interrelations ténues, mais ayant tout de même un potentiel de retombées intéressantes. Ainsi, malgré les interrelations que nous avons pu ressortir de nos résultats entre identité territoriale et participation associative, nous ne croyons pas avoir décelé une forme offensive de l’identité territoriale chez nos interviewés, tandis que c’est cette forme qui serait le plus à même d’être utile pour le développement d’une région (Guindani et Bassand, 1982). Certes, leur identité territoriale s’est révélée positive, sans être très forte ni très particulière. De plus, s’ils nous ont exprimé une appartenance certaine (due aux liens familiaux, mais aussi en regard du type d’espace – rural – plutôt qu’à l’espace en tant que tel), il n’est pas ressorti de luttes particulières, ni de réelle volonté d’action pour (voir)

changer les choses, pas non plus de projet collectif pour l'avenir. En fait, étrangement, même si la plupart de nos interviewés participent dans leur association en vue d'y apporter une amélioration, et qu'ils en ressentent donc fort probablement un *empowerment* (à ce sujet, voir par exemple Ninacs, 2003), cela ne semble pas se refléter plus largement en ce qui a trait à l'état de leur région. Ainsi, le portrait global qui se dégage est celui-ci : même si on désapprouve la situation régionale (pertes et manque de « bons » emplois, exode des jeunes, grande présence de retraités, etc.), même si on la trouve triste et désolante, reste qu'on semble être généralement résigné à l'« accepter », en étant tantôt plutôt pessimiste quant à l'avenir, tantôt plus optimiste.

On peut donc se demander quelle est l'utilité de nos résultats en termes de développement régional. D'une part, nous croyons avoir démontré que les occasions de (non) reconnaissance pouvaient éventuellement entraîner une réflexion en matière d'identité territoriale, une construction consciente et volontaire, le tout pouvant déboucher à terme sur une action collective. De plus, nous avons aussi tenté de mettre au jour une certaine forme de capital social découlant de la participation associative, le tout pouvant être mis possiblement au service de la construction et la réalisation d'une action collective.

Par ailleurs, de façon objective, nous pouvons dire que l'engagement de nos interviewés dans leur association respective contribue d'une façon ou d'une autre à un certain dynamisme de la communauté, du fait des activités qu'ils contribuent à mettre en place via l'association (spectacle de chant, conférences sur l'horticulture, pratique du hockey et de la motoneige). Sans ces bénévoles sur les conseils d'administration, pas d'associations ni activités reliées. Ou du moins, pas sous cette forme, c'est-à-dire sans but lucratif et dont le contrôle revient aux membres de l'association. Ainsi, des retombées sociales, économiques, culturelles et environnementales sont certainement à prendre en compte, ce qui d'ailleurs a été relevé par la majorité de nos interviewés.

Il faut dire aussi qu'après coup, il nous apparaît que les données émanant de nos questions au sujet de la participation associative étaient moins riches et profondes que celles sur l'identité territoriale. En effet, peut-être aurions-nous eu avantage à poser des

questions plus larges, moins directives et pointues, de façon à laisser l'interviewé préciser davantage le sens de son engagement ainsi que sur le lien social associatif. Par exemple : « Parlez-moi de votre engagement dans l'association... Qu'est-ce que cela représente pour vous? Quelle valeur y accordez-vous? Quelle place cela prend-il dans votre vie? » Aussi, l'aspect réflexif n'a peut-être pas été suffisamment présent dans les questions posées. Nous aurions pu leur demander par exemple : « Que pensez-vous que cela aurait changé de ne pas être impliqué dans votre association comme vous l'êtes? Ou dit autrement : qu'est-ce que ça change selon vous d'être impliqué dans votre association? Que ce soit dans votre vie en général, pour la région? » De plus, il aurait pu être complémentaire d'ajouter des entrevues de groupe ou encore de l'observation (participante) à l'intérieur des associations, lors des réunions de conseils d'administration, afin d'avoir une meilleure idée de l'ambiance qui régnait réellement et d'observer de visu les relations entre les membres, au-delà de ce que les personnes m'en ont dit. Toutefois, compte tenu du temps à notre disposition, ces options ont été écartées. Enfin, une analyse comparative entre membres associatifs impliqués et membres réguliers, ou même personnes membres d'aucune association, auraient potentiellement apporté pu un éclairage intéressant en faisant ressortir ce qui était propre aux membres impliqués par rapport à ceux qui sont plutôt utilisateurs des services de l'association ou encore complètement en dehors du monde associatif. Notons toutefois que réunir des non-membres aurait certainement pu causer des difficultés concernant la constitution de l'échantillon, comme le souligne d'ailleurs Sandra Breux (2007, p. 110).

Dans un autre ordre d'idée, il convient de dire de nos résultats qu'ils ne sont pas généralisables (ce qui n'était d'ailleurs pas notre objectif), puisqu'ils sont situés à plusieurs égards. D'abord, ils sont propres au territoire à l'étude ainsi qu'aux personnes ayant accepté de participer à notre recherche. En effet, l'identité territoriale varie d'une personne à l'autre et d'un territoire à l'autre en fonction du rapport au territoire et du sentiment d'appartenance territoriale. De plus, puisque les tâches diffèrent d'une association à l'autre et selon les postes de responsabilités, il va de soi que nos résultats se rapportent aux associations rencontrées ainsi qu'aux postes occupés par nos interviewés au CA de leur

association. En fait, au sein même de notre échantillon, des différences sont ressorties en matière de lien social et de sens de l'engagement. Prenons l'exemple de l'association de hockey mineur : notre interviewé impliqué comme officier a lui-même souligné ne pas avoir autant d'occasions de relations avec l'extérieur de la région contrairement aux deux autres interviewés qui représentent l'association auprès d'autres associations de hockey mineur de la ligue régionale Laurentides-Lanaudière. Par ailleurs, rappelons que nos interviewés étaient âgés entre 39 ans et 69 ans, ce qui laisse penser que nous aurions peut-être eu des résultats différents si nous avions inclus des personnes plus jeunes dans notre échantillon. De la même façon, nous aurions potentiellement eu des résultats différents si nous avions inclus des nouveaux arrivants parmi nos répondants, car huit des 12 personnes interviewées sont nées sur le territoire, tandis que les autres l'habitent depuis au moins 17 ans.

Également, notre intérêt portait sur l'identité territoriale liée à la « région », donc nous avons axé nos entrevues, ainsi que les résultats qui en ressortent, sur l'identité liée à ce territoire. Évidemment, comme nous l'avons vu dans la première partie de notre mémoire, l'époque actuelle se caractérise au contraire par des identités plurielles. En d'autres mots, il faut garder en tête que nos interviewés ont fort probablement d'autres identités territoriales (locale, nationale, etc.) et des identités d'autres natures aussi (de genre, professionnelle, etc.), mais comme ce n'était pas l'objet de notre recherche, nous ne les avons pas mises en perspective.

CONCLUSION

Rappelons que l'objectif poursuivi tout au long du présent mémoire était de comprendre quelles pouvaient être les interrelations entre l'identité territoriale et la participation associative. Sachant, d'un côté, que l'identité territoriale est reconnue comme un facteur important du développement d'une région et, d'un autre côté, que la participation associative entretient certains liens avec l'identité, nous voulions donc savoir particulièrement si, et comment, la participation associative pouvait contribuer à la construction de l'identité territoriale. Partant du postulat que l'identité se construit dans les relations sociales et que la participation associative (comprise comme une forme d'engagement bénévole) met en jeu un lien social, nous avons comme hypothèse que les relations y ayant lieu soient à même d'éveiller ou renforcer une conscience territoriale et ainsi contribuer à la construction de l'identité territoriale du participant associatif. Nous avons donc rencontré dans le cadre d'entrevues individuelles semi-dirigées 12 membres impliqués chacun au sein du conseil d'administration de l'une des quatre associations sélectionnées œuvrant dans le domaine du sport et des loisirs sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, dans les Laurentides. Le choix de ce domaine particulier s'explique par le contexte actuel de popularité des associations de sports et loisirs, mais aussi parce qu'il nous apparaissait d'autant plus intéressant d'étudier les potentielles retombées territoriales et identitaires d'associations n'ayant pas à proprement parlé de visées de développement territorial.

De l'analyse des principaux résultats, nous avons pu déceler quelques interrelations entre identité territoriale et participation associative. Premièrement, sans être centrale, la pratique de la participation associative (plus largement, l'implication, le bénévolat...) occupe une certaine place dans l'identité territoriale de nos interviewés, c'est-à-dire qu'elle

fait partie de l'image qu'ils se font de la région et de ses gens. Leur propre participation associative est aussi une façon pour certains de se sentir appartenir à la communauté de ce territoire. Deuxièmement, puisque les liens avec la communauté – « connaître les gens » et « être connu » – sont ressortis comme un élément important de leur sentiment d'appartenance territoriale, on peut supposer que les relations sociales tant internes qu'externes découlant de leur participation associative ont donc potentiellement un effet sur leur identité territoriale, sans qu'ils en aient nécessairement conscience. Troisièmement, bien qu'il occupe une place différente que ce à quoi nous nous attendions au départ et parallèlement des effets moindres, le lien social associatif (interne et externe) interagit malgré tout de différentes façons avec l'identité territoriale des participants associatifs, par exemple en servant de référence lorsque vient le temps de nous parler de leur représentation territoriale de la région. Quatrièmement, l'identité associative, donc leur appartenance à l'association et à son objet (le sport ou le loisir) teinte leur image de la région. Cinquièmement, le lien social externe découlant de la participation associative s'apparente à une forme d'ouverture sur la communauté offrant des occasions de reconnaissance ou non-reconnaissance à la fois de l'identité associative et territoriale ayant le potentiel de modeler justement l'identité territoriale. Sixièmement, nos résultats quant au lien social associatif corroborent l'idée voulant que le monde associatif soit vecteur de capital social (Putnam, 1999 notamment), ce qui, en retour, pourrait s'avérer une ressource fort utile pour le développement de la région jumelée à une identité offensive (Guindani et Bassand, 1982).

Enfin, dans une perspective de développement régional, les résultats de notre recherche s'avèrent mitigés, puisque malgré les interrelations que nous venons d'énumérer, l'identité territoriale qui ressort ne possède vraisemblablement pas les attributs offensifs qui feraient d'elle un facteur déterminant sur lequel miser pour améliorer la situation socio-économique du territoire en question. Bref, nous avons effectivement découvert des liens entre nos deux concepts, mais en matière de développement régional, ces liens se révèlent surtout des potentiels à développer. Il serait donc intéressant de pousser plus loin notre recherche éventuellement, peut-être sous la forme de recherche-action, en s'intéressant aux

conditions à réunir pour que les interrelations décrites plus tôt aillent dans le sens de la construction d'une identité territoriale offensive. Au vu de nos résultats, quelques indices apparaissent déjà. Par exemple, nous avons vu que l'identité territoriale qui ressort chez nos interviewés est plutôt mal définie, peu distinctive d'autres régions du Québec, se résumant plus ou moins au caractère campagnard de la région. Il y aurait donc probablement un travail de définition distinctive de la région à opérer. Parallèlement, quelques-uns de nos interviewés ont fait référence à ce qu'on pourrait appeler un problème de localisation et d'enchevêtrement des frontières. Une interviewée suggère d'ailleurs pour contrer cela de situer la région en le nommant de façon particulière (on peut donc en déduire que l'appellation de MRC d'Antoine-Labelle ne fait pas sens aux yeux de nos interviewés). Il y aurait donc lieu de se pencher sur cet aspect également.

ANNEXES

ANNEXE I
GRILLE D'ENTREVUE – ENTREVUES PRINCIPALES

Quelques précisions

- ★ Soyez le plus honnête possible, je ne suis pas là pour juger, mais pour recueillir vos propos pour les besoins de la recherche.
- ★ Si vous ne comprenez pas le sens de ma question, n'hésitez pas à me le dire.
- ★ Normal si vous trouvez que les questions se ressemblent, que vous avez l'impression de donner mêmes réponses, c'est pour obtenir les infos nécessaires.
- ★ Je ne prendrai pas beaucoup de notes pour me concentrer sur vos réponses et vous relancer...

Informations générales sur la personne interviewée

1. Quel âge avez-vous?
2. Quelle est votre occupation (étudiant, travailleur, retraité, entrepreneur ...) ? Précisez.
3. Quel est votre niveau d'études?
4. Quelle municipalité habitez-vous? Depuis combien de temps habitez-vous dans la MRC? Avez-vous de la famille ici? Êtes-vous natif d'ici? Depuis combien de générations?

Identité régionale

Rapport territorial

1. Si natif : Pourquoi continuez-vous d'habiter ici?
2. Si non natif : Pourquoi avez-vous décidé de venir vous installer dans la région? (Pourquoi ici plus qu'ailleurs? Famille, amis ici?) Comment votre arrivée s'est-elle passée?
3. Avez-vous l'intention de demeurer dans la région? Pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous faire quitter la région?
4. Quel territoire représente pour vous « la région » (limites)? Pourquoi?
5. Qu'est-ce qui caractérise la région (territoire) et la distingue des autres? (environnement bâti et naturel)
6. Personnellement, comment percevez-vous ces caractéristiques (positivement, négativement)? Quel sentiment vous inspirent-elles Pourquoi?
7. Qu'est-ce que vous aimez le plus de la région? Le moins? Pourquoi?
8. Selon vous, qu'est-ce qui caractérise les gens de la région?
9. Quels sont les traits qui permettent de vous associer ET vous distinguer des habitants de la région (Qu'avez-vous en commun avec eux, qu'avez-vous de différent?)
10. Quelle est la culture propre aux habitants de la région d'après vous (valeurs, comportements (comment on agit), pratiques (comment on fait les choses))? Qu'en pensez-vous? Pourquoi?
11. Selon vous, qu'est-ce qui caractérise les gens de l'extérieur de la région? (reste du Québec)

12. Quels sont les traits qui permettent de vous associer ET vous distinguer des gens de l'extérieur de la région (Qu'avez-vous en commun avec eux, qu'avez-vous de différent?)
13. Selon vous, comment les gens de l'extérieur nous perçoivent (habitants et territoire)?

Sentiment d'appartenance

1. Êtes-vous fier d'habiter la région? Pourquoi? À travers le temps, est-ce que cela a changé?
2. Sentez-vous que vous faites partie de la communauté, de la région? Pourquoi? Qu'est-ce que cela signifie pour vous « appartenir à la région »?
3. Vous sentez-vous solidaire (concerné, touché, responsable) des habitants de la région? Pourquoi? Comment se traduit votre sentiment de solidarité en termes d'action?
4. Implication / engagement dans le milieu : Avez-vous déjà mené une action (individuelle ou collective) en faveur de la région (sur le plan social, économique, environnemental, culturel, politique, etc.)? Précisez. Pourquoi? Quel était votre rôle (leader ou participant)?
5. Quelle est votre vision de l'avenir de la région? Quels sont vos aspirations, vos souhaits, vos vœux, désirs pour l'avenir de la région? Comment voyez-vous votre place, votre rôle?

Participation associative

Sens de l'engagement associatif

1. Depuis combien de temps faites-vous partie de l'association?
2. Comment en avez-vous entendu parler?

3. Connaissez-vous des gens qui en faisaient partie, liens avec eux?
4. Aujourd'hui, avez-vous de la famille et/ou des amis qui vous ont rejoint?
5. Pour quelles raisons avez-vous décidé d'en faire partie?
6. Aujourd'hui, est-ce les mêmes raisons qui font que vous demeurez membre?
7. Comment êtes-vous impliqué dans l'association (membre du CA, d'un comité, bénévole, etc.)? Depuis combien de temps? Pourquoi? Quels but ou objectif personnel poursuivez-vous en vous impliquant dans cette association?
8. Êtes-vous impliqué dans une autre association ou organisation? Laquelle? Comment?
9. Quelles sont les principales valeurs et objectifs de l'association selon vous (les définir)? Personnellement, qu'en pensez-vous? (d'accord ou non) Pourquoi? Et la majorité des membres?
10. Selon vous, qu'est-ce qui rassemble, unit les membres? (impliqués et autres)

Lien social associatif

1. Comment qualifiez-vous vos rapports avec les autres membres? (impliqués et autres)
2. Vous sentez-vous solidaire (concerné, touché) avec eux? Comment? Pourquoi?
3. Rencontrez-vous certains membres à l'extérieur des activités de l'association pour fraterniser? (impliqués et autres) Précisez. (contexte, fréquence, nombre de membres, rencontre formelle et informelle)
4. Selon vous, quelle est la perception de l'association et de ses membres dans la région? (non-impliqué et non-membre) Qu'en pensez-vous? (d'accord ou non)

5. Est-ce que votre association organise des activités qui permettent de rencontrer et d'échanger avec la population de la région? (fête, kiosques) Précisez. Comment cela se passe-t-il habituellement? (rapport entre membres et habitants)

Questions complémentaires

1. Depuis que vous êtes membre de l'association, en particulier depuis votre plus grande implication, votre perception de la région et des gens qui l'habitent a-t-elle changé? Comment?
2. Votre sentiment d'appartenance à la région lui? Comment?
3. Votre implication dans le milieu? Comment?
4. Quel est le discours des membres sur la région (impliqués et autres) (territoire et population)? A-t-il évolué au fil du temps? Précisez.
5. Quel est le discours des membres sur l'extérieur de la région? A-t-il évolué au fil du temps? Précisez.

ANNEXE II
GRILLE D'ENTREVUE – RENCONTRES PRÉPARATOIRES

1. Prénom et nom de la personne rencontrée. Statut en lien avec l'association.
2. Quels sont la mission, les objectifs et les principales activités de l'association?
3. Parlez-moi de l'historique de l'association (année de création, contexte de la mise sur pied, principales réalisations, etc.)?
4. Combien de membres comptez-vous? Quelle a été l'évolution du nombre au fil du temps? De quelles municipalités proviennent vos membres? En majorité? Leur participation aux activités de l'association?
5. Parlez-moi de l'organisation interne de l'association (composition, nombre de postes, habituellement tous comblés ou vacants?, fonctionnement et rôles du CA; composition, fonctionnement et rôles des comités, s'il y a lieu, etc.)? Quelles fréquence et durée de rencontres? Assiduité des membres? Où se déroulent vos rencontres? Avez-vous un local?
6. Faites-vous partie d'un regroupement régional et/ou national? Lequel/lesquels?
7. Quelles sont vos ressources externes et les contraintes provenant de l'extérieur (matérielles ou humaines/organisationnelles)? Pour réaliser votre mission, avez-vous des partenaires qui vous soutiennent de temps à autre ou de manière régulière? Qui sont-ils et quelle aide vous apportent-ils?
8. Parmi vos membres, lesquels répondent à mes critères de sélections (+18 ans, très impliqués depuis au moins une année dans le CA, dans un comité, membres

fondateurs ou autres) me recommandez-vous de rencontrer pour réaliser les entrevues?

9. Auriez-vous des documents internes à me prêter qui me permettraient d'avoir un bon portrait de votre association (rapports annuels, documents historiques, procès-verbaux d'AGA, etc.)?

ANNEXE III
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada J8X 3X7
Téléphone (819) 595-3900
www.uqo.ca

Formulaire de consentement

L'association comme lieu de construction de l'identité régionale

*Caroline Collin, étudiante à la maîtrise en développement régional, département de travail social et des sciences sociales, sous la direction de **Paul Leduc Browne***

Par la présente, nous désirons obtenir votre participation à la recherche que nous effectuons dans le cadre de notre mémoire de maîtrise. Cette recherche vise à mieux comprendre la construction de l'identité régionale chez les participants de différentes associations de sport et loisir de la MRC d'Antoine-Labelle. Les objectifs de ce projet de recherche sont :

- a) vérifier si la participation associative (être un membre actif à l'intérieur d'une association) peut contribuer à la construction d'une identité régionale chez le participant;
- b) comprendre comment cette participation contribue ou non à produire une identité régionale;
- c) comprendre quelle forme cette identité peut prendre.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à répondre à diverses questions en lien avec la région et l'association (votre perception de la région et de ses habitants, votre sentiment d'appartenance, votre activité comme membre de l'association, les valeurs de l'association, votre relation avec les membres de l'association, etc.) dans le cadre d'une entrevue se déroulant à l'endroit de votre choix. Le moment de la rencontre sera déterminé selon votre disponibilité, mais celui-ci devra être fixé au cours du mois de janvier ou février 2010.

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée par le recours à un nom fictif. Les résultats de la recherche ne permettront pas d'identifier les participants.

Les résultats seront diffusés principalement dans un mémoire de maîtrise, dans un rapport de recherche et, éventuellement, sous forme d'articles à paraître dans des revues scientifiques ainsi que des communications scientifiques. Si vous le désirez, vous pourrez obtenir le mémoire de maîtrise, le rapport de recherche ainsi que les données vous concernant sous forme de fichier électronique.

Les données recueillies seront conservées sous clé dans le local du directeur de mémoire à l'UQO et les seules personnes qui y auront accès sont celui-ci et l'étudiante chercheuse. Elles seront détruites après l'obtention du diplôme de maîtrise par l'étudiante chercheuse (prévu pour l'automne 2010) et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans justification et sans perte de droits. Les risques associés à votre participation sont minimaux et l'étudiante-chercheuse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. Le seul inconvénient est le temps passé à participer au projet, le temps de l'entrevue, soit environ 2h. La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la construction de l'identité régionale, un des facteurs importants du développement d'une région, sont les bénéfices directs anticipés. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec l'étudiante-chercheuse, Caroline Collin au 819 499-0624. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec André Durivage au 1 800 567-1283 poste 1781, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais. Notez d'ailleurs le projet de recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'UQO.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le même domaine pour lequel vous êtes aujourd'hui invités à participer. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet.

Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer à la présente recherche. Si vous refusez, vos données seront détruites à la fin du présent projet. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 15 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

- J'accepte une utilisation secondaire des données que je vais fournir.
- Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom de l'étudiante-chercheuse : *Caroline Collin*

Signature de l'étudiante-chercheuse : _____ Date : _____

BIBLIOGRAPHIE

- AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS QUÉBEC. 2006. *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 : Une force pour tout le Québec*. 68 p. En ligne. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/politique_nationnat_ruralite/ruralite_politique.pdf>. Consulté le 19 juin 2013.
- AMIN, Ash. 1998. « An Institutional Perspective on Regional Economic Development », Paper presented at the Economic Geography Research Group Seminar 'Institutions and Governance', July 3, 1998, Department of Geography UCL, London.
- ANDRÉ, Dominique et Frédéric F. PAYEUR, DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2009. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*, 15 p. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives_demo_MRC.pdf>. Consulté le 19 avril 2013.
- ARCAND, Bernard, Bruno JEAN, Christine TREMBLAY, Michèle GAGNON, Juan-Luis KLEIN et Pierre-André TREMBLAY. 1993. *Identités et territoire : trois réflexions*. Coll. « Notes de recherche », 12. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, 43 p. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/1905/1/030096480T1.pdf>>. Consulté le 6 juin 2013.
- ASSOGBA, Yao, Lucie FRÉCHETTE et Caroline GAGNON. 2003. *Dynamiques des trajectoires migratoires intra-régionales des jeunes en Outaouais. Une enquête qualitative*. Coll. « Série RECHERCHES », 27. Gatineau : CÉRIF, 41 p.
- AUCLAIR, Sabine. 2002. « La recomposition des territoires ruraux : une analyse de trois types d'identité rurale (MRC Les Basques, MRC de Charlevoix-Est et MRC Maria-Chapdelaine) ». Mémoire de maîtrise en développement régional, Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 117 p.
- AVANZA, Martina et Gilles LAFERTÉ. 2005. « Dépasser la 'construction des identités'? Identification, image sociale, appartenance ». *Genèses*, 61 (décembre), pp. 134-152. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_REVUE=GEN&ID_NUMPUBLIE=GEN_061&ID_ARTICLE=GEN_061_0134>. Consulté le 6 juin 2013.

- AYOTTE, Stéphanie. 2012. « La participation locale dans le traitement des enjeux environnementaux aux Îles-de-la-Madeleine ». Mémoire de maîtrise en développement régional, Gatineau : Université du Québec en Outaouais, 139 p. En ligne. <http://di.uqo.ca/525/1/Ayotte_St%C3%A9phanie_2012_m%C3%A9moire.pdf> Consulté le 20 octobre 2015.
- BAER, Douglas, James CURTIS et Edward GRABB. 2001. « Has Voluntary Association Activity Declined? Cross-national Analyses for Fifteen Countries ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 38 : 3, pp. 249-274. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2071/ehost/pdfviewer/pdfviewer?sid=1d7edcde-7b2c-4ce3-a013-e2158974f39d%40sessionmgr4&vid=1&hid=18>>. Consulté le 11 juin 2013.
- BARBICHON, Guy. 1983. « Migration et conscience d'identité régionale : l'ailleurs, l'autre et le soi ». *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXV, pp. 321-342.
- BARTHÉLEMY, Martine. 2011. « Renouveau associatif et démocratie : regards croisés sur la France et les États-Unis ». *La revue Tocqueville*, 32 : 2, pp. 99-122. En ligne. <http://mandataire.uqo.ca:2202/journals/tocqueville_reviewla_revue_tocquevillt/v032/32.2.barthelemy.pdf>. Consulté le 2 octobre 2013.
- BARTHÉLEMY, Martine. 2000. *Associations : un nouvel âge de la participation?* Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 286 p.
- BARTHÉLEMY, Martine et Jacques ION. 2001. « Introduction. Penser les associations aujourd'hui ». Dans *Actions associatives, solidarités et territoires, actes du colloque de Saint-Étienne* (Saint-Étienne, 18-19 octobre 2001). Saint-Étienne : Publications de l'université de Saint-Étienne, 2001, pp. 11-20.
- BASSAND, Michel. 2002. « L'identité et le sens du développement territorial ». Dans *Le développement des territoires : nouveaux enjeux*, Le Mouvement Territoire et Développement, coll. « Actes et instruments de la recherche en développement régional », pp. 15-26. Rimouski : GRIDEQ.
- BASSAND, Michel. 1992. « Développement local et processus identitaires ». Dans *Les partenaires du développement face au défi du local*, sous la dir. de Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein, pp. 267-295. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi / Groupe de recherche et d'interventions régionales. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/1925/1/030095174T1.pdf>>. Consulté le 6 juin 2013.

- BASSAND, Michel (dir.). 1991. *Identité et développement régional*. Berne : Éditions Perter Lang, 170 p.
- BASSAND, Michel (dir.). 1981. *L'Identité régionale : contributions à l'étude des aspects culturels du développement régional : actes du colloque de Neuchatel* (Neuchatel, 6-7 octobre 1980). Saint-Saphorin : Georgi, 358 p.
- BEAUDRY, Raymond et Hugues DIONNE. 1995. « La permanence des communautés contre la mobilité des réseaux ». Dans *Contre l'exclusion : repenser l'économie* sous la dir. de Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, pp. 267-286. Sainte-Foy : P.U.Q. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10225747>>. Consulté le 19 juin 2013.
- BÉDARD, Mario 2002. « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole ». *Cahiers de Géographie du Québec*, 46 :127, pp. 49-74.
- BEKKERS, René 2005. « Participation in Voluntary Associations: Relations with Resources, Personality, and Political Values ». *Political Psychology*, 26 : 3 (juin), pp. 439-454. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2059/doi/10.1111/j.1467-9221.2005.00425.x/pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- BENKO, Georges. 1999. « Marketing et territoire ». Dans *Entre la métropolisation et le village global : Les scènes territoriales de la reconversion*, sous la dir. de Jean-Marc Fontan, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay, pp. 79-122. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10226034>>. Consulté le 19 juin 2013.
- BERNARDEAU-MOREAU, Denis et Matthieu HÉLY. 2007. « Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002 ». *Sociologies pratiques*, 2 : 15, pp. 9-23. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-2-page-9.htm>>. Consulté le 19 juin 2013.
- BERNIER, Léon. 1998. « La question du lien social ou la sociologie de la relation de contrainte ». *Lien social et Politiques*, 39, pp. 27-32. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/005058ar>>. Consulté le 8 octobre 2013.
- BHERER, Laurence. 2006. « La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'État ». *Nouvelles pratiques sociales*, 18 : 2 (printemps), pp. 24-38. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/013285ar>>. Consulté le 22 août 2013.

- BOUCHARD, Gérard. 1986. « Sur la dynamique culturelle des régions de peuplement ». *Canadian Historical Review*, 67 : 4 (avril), pp. 473-490. En ligne. <<http://utpjournals.metapress.com/content/7h58834q15684n73/fulltext.pdf>>. Consulté le 6 juin 2013.
- BOURDIEU, Pierre. 1980. « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35 (novembre), pp. 63-72. En ligne. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1980_num_35_1_2100>. Consulté le 6 juin 2013.
- BRENNER, Neil. 2000. « Building 'Euro Regions' : Locational politics and the Political Geography of Neoliberalism in Post-Unification Germany ». *European Urban and Regional Studies*, 7 : 4, pp. 319-345.
- BRENNER, Neil. 1999. « Beyond state-centrism? Space, territoriality, and geographical scale in globalization studies ». *Theory and Society*, 28, pp. 39-78.
- BRENNER, Neil. 1997. « Global, Fragmented, Hierarchical : Henri Lefebvre's Geographies of Globalization ». *Public Culture*, 10 : 1, pp. 135-167.
- BREUX, Sandra. 2008. « Représentations territoriales et engagement public individuel : premières explorations ». *Politique et Sociétés*, 27 : 3, 2008, pp. 187-210. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/ps/2008/v27/n3/029852ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- BREUX, Sandra. 2007. « De l'imaginaire géographique à l'acte politique : L'influence des représentations territoriales sur la participation politique individuelle à l'échelle locale et urbaine ». Thèse de doctorat en sciences géographiques, Québec : Université Laval, 459 p. En ligne. <www.theses.ulaval.ca/2007/24878/24878.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- BREUX, Sandra. 2006. « L'apport de la géographie des représentations à la sociologie politique ». *Cahiers de géographie du Québec*, 50 : 141 (décembre), pp. 507-513. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/cgq/2006/v50/n141/014894ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- BREWER, Marilyn B. 2001. « The Many Faces of Social Identity: Implications for Political Psychology ». *Political Psychology*, 22 : 1 (mars), pp. 115-125. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2059/doi/10.1111/0162-895X.00229/pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- BREWER, Marilyn B. et Wendi GARDNER. 1996. « Who Is This 'We'? Levels of Collective Identity and Self Representations ». *Journal of Personality and Social*

- Psychology*, 71: 1, pp. 83-93. En ligne. <http://mario.gsia.cmu.edu/micro_2008/readings/Brewer%20&%20Gardner%201996.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- BRUBAKER, Rogers. 2001. « Au-delà de l'identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3: 139, pp. 66-85. En ligne. <http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ARSS&ID_NUMPUBLIE=ARSS_139&ID_ARTICLE=ARSS_139_0066>. Consulté le 6 juin 2013.
- BUSSI, Michel. 2006. « L'identité territoriale est-elle indispensable à la démocratie ? ». *Espaces géographique*, 4: 35, pp. 334-339. En ligne. <www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-334.htm>. Consulté le 7 juin 2013.
- BUSSIÈRES, Denis, Sébastien CHARTRAND, Guy CUCUMEL, Louis JOLIN, Richard NICOL et Yves VAILLANCOURT, L'ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS EN ÉCONOMIE SOCIALE – ÉQUIPE UQAM. 2006. *Faits saillants régionaux de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*. Toronto : Imagine Canada., 68 p. En ligne. <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/docs/Secteur_au_Quebec_rapport.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- CAILLÉ, Alain. 2001. « La société civile mondiale qui vient ». Dans *Associations, démocratie et société civile*, Jean-Louis Laville, Alain Caillé, Philippe Chanial, Éric Dacheux, Bernard Eme et Serge Latouche, pp. 183-208. Coll. « Bibliothèque du MAUSS /Économie solidaire et démocratie ». Paris : La Découverte/MAUSS/CRIDA.
- CAILLÉ, Alain. 1998. « Don et association ». *Revue du MAUSS*, 11, pp. 75-83. En ligne. <<http://www.revuedumauss.com.fr/media/ACDonAsso.pdf>>. Consulté le 29 septembre
- CAILLÉ, Alain et Jean-Louis LAVILLE. 1998. « Présentation : Une seule solution, l'association? Socio-économie du fait associatif ». *Revue du MAUSS*, 11, pp. 5-20. En ligne. <<http://www.revuedumauss.com.fr/media/P11.pdf>>. Consulté le 29 septembre 2013.
- CANDAU, Joël. 1998. *Mémoire et identité*. Coll. « Sociologie d'aujourd'hui ». Paris : Presses universitaires de France, 225 p.
- CARDY, Hélène. 1997. *Construire l'identité régionale : la communication en question*. Coll. « Communication et civilisation ». Paris : L'Harmattan, 286 p.

- CARY, Paul et André JOYAL. 2010. « Introduction : De la dynamique des régions ». Dans *Penser les territoires : En hommage à Georges Benko*, pp. 1-21. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10476446>>. Consulté le 19 juin 2013.
- CASTELLS, Manuel. 1999. *Le pouvoir de l'identité*. Vol. 2 de *L'ère de l'information*. Paris : Fayard, 538 p.
- CÉFAÏ, Daniel. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on?* Paris : La Découverte-Mauss, 730 p.
- CEFAÏ, Daniel et Danny TROM (dir.). 2001. *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans des arènes publiques*. Coll. « Raisons pratiques », 12. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 322 p.
- CENTLIVRES, Pierre, Pierre FURTER et Robert KRUKER. 1986. *Les sciences sociales face à l'identité régionale : cinq approches*. Coll. « Publikationen des Schweizerischen nationalfonds aus den nationalen forschungsprogrammen », Band 40. Bern : Verlag Paul Haupt, 280 p.
- CENTILIVRES, P., J. HAINARD, R. BERTINO, CH. GROS et P. MAYOR. 1981. « Appartenance régionale et processus d'identification. » Dans *L'Identité régionale : contributions à l'étude des aspects culturels du développement régional : actes du colloque de Neuchâtel* (Neuchâtel, 6-7 octobre 1980), sous la direction de Michel Bassand, pp. 233-266. Saint-Saphorin : Georgi.
- CINGOLANI, Patrick. 1998. « La communauté et son dehors. Pour une critique des représentations du lien fondées sur l'individualisme ou le sociologisme ». *Lien social et Politiques*, 39, pp. 47-57. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1998/v/n39/005073ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- CHAUCHAT, Hélène. 1999. « Du fondement social de l'identité du sujet ». Dans *De l'identité du sujet au lien social : l'étude des processus identitaires*, sous la dir. de Hélène Chauchat et Annick Durand-Delvigne, pp. 7-26. Paris : Presses universitaires de France.
- CHOPART, Jean-Noël, Jean-Paul BLAIS, Claire GILLIO, Jacques ION, Henry NOGUES et Ghislaine GARIN-FERRAZ. 2001. *Actions associatives, solidarités et territoires : actes du colloque de Saint-Étienne* (Saint-Étienne les 18-19 octobre 2001). Coll. « Sociologie, matières à penser ». Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 352 p.

- COMEAU, Yvan. 1994. *Vie quotidienne et participation aux associations : coopératives, organisme à but lucratif, ONG et syndicat*. Coll. « Chaire de coopération Guy Bernier », 0994-063. Montréal : Université du Québec à Montréal, 17 p.
- COMEAU, Yvan. 1995. « Vie quotidienne et participation aux associations communautaires ». *Nouvelles pratiques sociales*, 8 : 1, pp. 121-136. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/nps/1995/v8/n1/301308ar.pdf>>. Consulté le 31 mai 2013.
- COMITÉ D'EMPLOI-QUÉBEC LAURENTIDES. 2010. *Profil socioéconomique et caractéristiques du marché du travail. La MRC d'Antoine-Labelle*, 128 p. En ligne. <http://emploiQuebec.net/publications/pdf/15_imt_profil_AntoineLabelle.pdf>. Consulté le 7 mai 2013.
- CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. 2010. *Indice composite de l'apprentissage 2010 : Fiches d'information sur les indicateurs : Apprendre à vivre ensemble : Bénévolat*. En ligne. <http://www.ccl-cca.ca/pdfs/CLI/2010/9_Volunteering_FR.pdf>. Consulté le 18 juin 2013.
- CORCUFF, Philippe. 2005. « Le pari démocratique à l'épreuve de l'individualisme contemporain ». *Revue du MAUSS*, 1 : 25, pp. 65-78. En ligne. <DOI : 10.3917/rdm.025.0065>. Consulté le 27 septembre 2013.
- CÔTÉ, Louis. 2002. « Le capital social dans les régions québécoises ». *Recherches sociographiques*, 43 : 2 (mai-août), pp. 353-368. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/rs/2002/v43/n2/000542ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- CÔTÉ, Serge. 1997. « La question régionale, une question de pouvoirs? ». Dans *Action collective et décentralisation : Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1996* (Université McGill, Montréal, 14-16 mai 1996), sous la dir. de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx. Coll. « Tendances et débats en développement régional », 3, pp. 24-35. Rimouski : GRIDEQ et GRIR. En ligne. <<http://semaphore.uqar.ca/441>>. Consulté le 19 juin 2013.
- COURSOL, Luc. 1985. *Histoire de Mont-Laurier*. Tome 1 (1885-1940). Mont-Laurier : L'artographe, 366 p.
- CRENNER, E. 1997. « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel ». *Insee Première*, 542 (septembre), 4 p. En ligne. <http://www.insee.fr/FR/FFC/DOCS_FFC/ip542.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.

- CURTIS, James E., Douglas E. BAER et Edward G. GRABB. 2001. « Nations of Joiners : Explaining Voluntary Association Membership in Democratic Societies ». *American Sociological review*, 66 : 6 (décembre), pp. 738-805. En ligne. <<http://www.abdn.ac.uk/sociology/notes07/Level4/SO4530/Assigned-Readings/Reading%209.4.pdf>>. Consulté le 5 septembre 2013.
- CURTIS, James, Douglas BAER, Edward GRABB et Thomas PERKS. 2003. « Estimation des tendances de l'engagement dans les associations volontaires au cours des dernières décennies au Québec et au Canada anglais ». *Sociologie et sociétés*, 35 : 1 (printemps), pp. 115-141. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2003/v35/n1/008513ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- DAUPHIN, Sandrine. 2012. « Quelles associations dans le champ social ? ». *Informations sociales*, 4 : 172, pp. 6-9. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-4-page-6.htm>>. Consulté le 19 juin 2013.
- DEBARBIEUX, Bernard. 2006. « Prendre position : réflexions sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie ». *Espace géographique*, 4 : 35, pp. 340-354. En ligne. <http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=EG&ID_NUMPUBLIE=EG_354&II_ARTICLE=EG_354_0340>. Consulté le 6 juin 2013.
- DESHAIES, Laurent. 2003. « Une coconstruction. Terroir-territoire-identité : le cas de Dunham en Estrie ». Dans *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*, sous la direction de Frédéric Lasserre et Aline Lechaume, pp. 215-231. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10226010>>. Consulté le 19 juin 2013.
- DELAY, Estelle. 1999. « La question identitaire en Europe et en Amérique du Nord : dimensions sociales, politiques et théoriques ». Mémoire de maîtrise en développement régional, Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 266 p.
- DE MAILLARD, Jacques. 2002. « Les associations dans l'action publique locale : participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique? ». *Lien social et Politiques – RIAC*, 48 (automne), pp. 53-65. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2002/v/n48/007891ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- DEMOUSTIER, Danièle. 2002. « Le bénévolat, du militantisme au volontariat ». *Revue française des affaires sociales*. 4 : 4, pp. 97-116. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-97.htm>>. Consulté le 29 août 2013.

- DE SINGLY, François. 1998. « Individualisme et lien social ». *Lien social et Politiques*, 39, pp. 33-45. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1998/v/n39/005158ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- DI MÉO, Guy et Pascal BULÉON. 2005. *L'espace social : Lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin, 303 p.
- DIONNE, Hugues et Juan-Luis KLEIN. 1995. « Les villages face à l'État : de la révolte territoriale au développement local ». Dans *L'espace québécois*, sous la direction de Alain G. Gagnon et Alain Noël, pp. 171-188. Montréal : Québec-Amérique. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030075734>>. Consulté le 19 juin 2013.
- DIONNE, Hugues et Nicole THIVIERGE. 2000. « Le développement humain et l'identité territoriale et communautaire ». Dans *Gouvernance et territoires ruraux : éléments d'un débat sur la responsabilité du développement*, sous la direction de Mario Carrier et Serge Côté, pp. 301-316. Québec : Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10225720&p00=gouvernance%20territoires%20ruraux>>. Consulté le 19 juin 2013.
- DIONNE, Hugues et Nicole THIVIERGE. 1997. « De la région à la maison : les ambiguïtés du 'sentiment d'appartenance' ». Dans *Action collective et décentralisation : Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1996* (Université McGill, Montréal, 14-16 mai 1996), sous la dir. de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx. Coll. « Tendances et débats en développement régional », 3, pp. 126-148. Rimouski : GRIDEQ et GRIR. En ligne. <<http://semaphore.uqar.ca/441>>. Consulté le 19 juin 2013.
- DONZELOT, Jacques et Catherine MÉVEL. 2002. « La participation : entre construction d'un pouvoir et accomplissement d'un devoir ». *Lien social et Politiques - RIAC*, 48 (automne), pp. 81-93. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2002/v/n48/007893ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- DUBOST, Nathalie. 2007. *Motivations des bénévoles : une revue de la littérature*. Cahier de recherche, numéro 2007-01, Laboratoire orléanais de gestion, 25 p. En ligne. <www.univ-orleans.fr/log/Doc-Rech/Textes-PDF/2007-1.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- DUGAS, Clermont. 1994. « Le sous-développement régional ». Dans *Traité des problèmes sociaux*, sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, pp. 103-126. Québec : Institut québécois de recherche sur la

culture. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.duc.sou>>. Consulté le 19 juin 2013.

DUMAS, Bernard et Michel SÉGUIER. 1997. *Construire des actions collectives. Développer les solidarités*. Coll. « Comprendre la société ». Lyon : Chronique Sociale, 226 p.

DUMAS, Jean. 1991. « Le ruralisme comme fondement spatial de l'identité régionale ». Dans *L'identité régionale : l'idée de région dans l'Europe du Sud-Ouest*, Centre national de la recherche scientifique, Centre d'études Nord du Portual – Aquitaine (CENPA), pp. 75-89. Coll. « Maison des pays ibériques ». Paris : Éditions du Centre National de la Recherche scientifique.

DUPERRÉ, Martine. 2002. « Constitution des acteurs collectifs et dynamique de développement régional : le cas d'une association régionale en santé et services sociaux ». Thèse de doctorat en développement régional, Université du Québec à Chicoutimi, 357 p. En ligne. <<http://bibvir1.uqac.ca/theses/15288991/15288991.pdf>>. Consulté le 9 mai 2013.

DUVAL, Michelle, Esther FILION et Pierre FOURNIER. 2011. « Intervenir pour favoriser l'agir ensemble ». *Nouvelles pratiques sociales*, 23 : 2 (printemps), pp. 26-46. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2110/iderudit/1006127ar>>. Consulté le 22 août 2013.

ÉCOTEC CONSULTANTS. 2007. *Impacts économiques de la baisse d'activité dans le secteur forestier dans les MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, 2004-2007*, 22 p. En ligne. <<http://www.cld-antoine-labelle.qc.ca/doc/relance/ImpactsEcoVersionFinale%202007.pdf>>. Consulté le 9 mai 2013.

EME, Bernard. 2001. « Les associations ou les tourments de l'ambivalence ». Dans *Association, démocratie et société civile*, Jean-Louis Laville, Alain Caillé, Philippe Chanial, Éric Dacheux, Bernard Eme et Serge Latouche, pp. 27-58. Paris : La Découverte.

EPENDA, Augustin. 2004. « Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié ». Thèse de doctorat en développement régional, Rimouski : Université du Québec à Rimouski, Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 387 p. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/670/1/18237121.pdf>>. Consulté le 19 juin 2013.

FAVREAU, Louis. 2003. *Développement des territoires : Nouvelle approche du développement régional?* Coll. « Série Développement régional », 1. Gatineau :

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, 39 p. En ligne. <http://w3.uqo.ca/crdc/00_fichiers/publications/cahiers/DEV1.pdf>. Consulté le 15 septembre 2016.

FAVREAU, Louis. 1997. « Mouvement associatif et économie sociale : contribution à une nouvelle gestion du social au plan local et régional ». Dans *Action collective et décentralisation : Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1996* (Université McGill, Montréal, 14-16 mai 1996), sous la dir. de Serge Côté, Juan-Luis Klein et Marc-Urbain Proulx, coll. « Tendances et débats en développement régional », 3, pp. 69-92. Rimouski : GRIDEQ et GRIR. En ligne. <<http://semaphore.uqar.ca/441>>. Consulté le 19 juin 2013.

FEBVRE, Michèle et Lara MULLER. 2003. « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 ». *Insee Première*, no 920 (septembre), En ligne. <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip920.pdf>. Consulté le 19 juin 2013.

FILLIEULE, Olivier et Cécile PÉCHU. 1993. *Lutter ensemble – Les théories de l'action collective*. Paris : Éditions L'Harmattan, 221 p.

FORTIN, Andrée. 2002. « Territoires d'appartenance ». Dans *banlieue revisitée*, sous la dir. de Andrée Fortin, Carole Desprès et Geneviève Vachon, pp. 133-151. Québec : Éditions Nota Bene.

FORTIN, Andrée. 2000. « Présentation ». Dans *Produire la culture, produire l'identité?* Coll. « Culture française d'Amérique », pp. XI-XXIII. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval. En ligne. <<http://www.erudit.org/livre/CEFAN/2000-1/000575co.pdf>>. Consulté le 7 juin 2013.

FORTIN, Andrée. 1994. « Sociabilité, identités et vie associative ». Dans *Les identités : actes du colloque de l'ACSALF 1992*, sous la dir. de Jacques Hamel et Joseph Yvon Thériault, pp. 259-286. Montréal : ACSALF. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030076186>>. Consulté le 6 juin 2013.

FORTIN, Andrée. 1991. « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire ». Dans *La participation politique. Leçons des dernières décennies*, sous la dir. de Jacques T. Godbout, Coll. « Questions de culture », chap. 11, pp. 219-250. Québec : Institut québécois de la culture. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.foa.par>>. Consulté le 6 juin 2013.

FORTIN, Andrée et Mélanie BÉDARD. 2003. « Citadins et banlieusards. Représentations, pratiques et identités ». *Canadian Journal of Urban Research*, 12 : 1, pp. 124-142. En ligne. <<https://mandataire.uqo.ca:4203/ehost/pdfviewer/pdfviewer?sid=c0259b06-1fe6->

4a85-8bce-e64e097eaf91%40sessionmgr112&vid=4&hid=124>. Consulté le 21 août 2014.

FORTIN, Andrée, Éric GAGNON, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND et Annick MERCIER. 2007. « Les temps du soi. Bénévolat, identité et éthique ». *Recherches sociographiques*, 48 : 1, pp. 43-64. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/016206ar>>. Consulté le 26 septembre 2013.

FORTIN, Andrée, Éric GAGNON, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND et Annick MERCIER. 2006. *S'engager aujourd'hui. Trajectoires, éthique et identités des bénévoles*. Québec : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale, 16 p. En ligne. <<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/santecom/35567000082278.pdf>>. Consulté le 26 septembre 2013.

FOURNIER, Bernard et Min REUCHAMPS. 2008. « Présentation : Représentation et participation politiques ». *Politique et Sociétés*, 27 :3, 2008, pp. 3-11. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/ps/2008/v27/n3/029845ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.

FOURNIS, Yann. 2012. « Le développement territorial entre sociologie des territoires et science régionale : la voix du GRIDEQ ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4 octobre, p. 533-554. En ligne. <DOI : 10.3917/reru.124.0533>. Consulté le 12 décembre 2014.

FOURNY, Marie-Christine. 2009. « France Guérin-Pace et Elena Filippova (dir.), Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités », *Géocarrefour*, 84 : 1-2, pp. 1-4. En ligne. <<http://geocarrefour.revues.org/6722>>. Consulté le 2 janvier 2013.

FUSTIER, Paul. 2002. « Associations : l'amalgame ». *Connexions*, 1 : 77, pp. 61-69. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=CNX_077_0061>. Consulté le 11 juin 2013.

GAFIELD, Chad. 1994. « La région, une combinaison spécifique d'éléments non spécifiques (commentaire) ». Dans *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Fernand Harvey (éd.), pp. 27-31. Québec : IQRC.

GAGNON, Alain G. et Alain NOËL (dir.). 1995. *L'espace québécois*. Coll. « Société Dossiers/documents ». Montréal : Les Éditions Québec/Amérique, 305 p. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030075734>>. Consulté le 19 juin 2013.

GAGNON, Éric, Andrée FORTIN, Amélie-Elsa FERLAND-RAYMOND et Annick MERCIER. 2004. « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés

- morales ». *Liens social et politiques – RIAC*, 51 (printemps), pp. 49-57. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008869ar>>. Consulté le 6 juin 2013.
- GAGNON, Éric et Andrée FORTIN. 2002. « L'espace et le temps de l'engagement bénévole : essai de définition ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15 : no2, pp. 66-76. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/nps/2002/v15/n2/008915ar.pdf>>. Consulté le 6 juin 2013.
- GARNEAU, Stéphanie. 2003. « La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire ». *Recherches sociographiques*, XLIV :1, pp. 93-112.
- GARNEAU, Stéphanie. 2000. « La mobilité géographique des jeunes aux Québec. Identité et sentiment d'appartenance au territoire ». Mémoire de maîtrise en sociologie, Université Laval, 150 p. En ligne. <<http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp03/MQ55756.pdf>>. Consulté le 2013.
- GAUDET, Stéphanie. 2012 (27 janvier). « Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale ». *SociologieS*, Débats : Penser les inégalités. En ligne. <<http://sociologies.revues.org/3874>>. Consulté le 2 octobre 2013.
- GAUDET, Stéphanie. 2011. « La participation sociale des Canadiens : une analyse selon l'approche des parcours de vie ». *Canadian Public Policy - Analyse de politiques*, 37 (avril), pp. S33-S56. En ligne. <<http://muse.jhu.edu/journals/cpp/summary/v037/37.S.gaudet.html>>. Consulté le 2 octobre 2013.
- GAUDET, Stéphanie et Paul REED. 2004. « Responsabilité, don et bénévolat au cours de la vie ». *Lien social et Politiques – RIAC*, 51, pp. 59-67. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008870ar>>. Consulté le 6 juin 2013.
- GAUDET, Stéphanie et Martin TURCOTTE. 2013. « Sommes-nous égaux devant l'"injonction" à participer ? Analyse des ressources et des opportunités au cours de la vie ». *Sociologie et sociétés*, 45 : 1, pp. 117-145. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/1016398ar>>. Consulté le 2 octobre 2013.
- GAUTHIER, Benoît (dir.). 2003. *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec, 619 pages.
- GAUTHIER, Richard, 2008. *Don, bénévolat et participation : quel est le comportement des Québécois?* Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole. En ligne. <www.pinel.qc.ca/Download.aspx?NavID=3567&CultureCode=fr-CA>. Consulté le 11 juin 2013.

- GENESTIER, Philippe. 2006. « L'expression 'lien social' : un syntagme omniprésent, révélateur d'une évolution paradigmatique ». *Espaces et sociétés*, 3 : 126, pp. 19-34. En ligne. <http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ESP&ID_NUMPUBLIE=ESP_126&ID_ARTICLE=ESP_126_0019>. Consulté le 19 juin 2013.
- GIRARD, Camil, Lucie FRÉCHETTE et Stéphanie GARNEAU. 2002. *La migration des jeunes Québécois d'une région à l'autre. Éléments de construction identitaire*. Coll. « Cahier du CÉRIS » / série RECHERCHES, #17. Hull : Université du Québec à Hull, 30 p.
- GODBOUT, Jacques T. 2002. « Le bénévolat n'est pas un produit ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15 : 2, pp. 45-52. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008913ar>>. Consulté le 6 juin 2013.
- GODBOUT, Jacques T. 2000. *Le don, la dette et l'identité : homo donator versus homo oeconomicus*. Montréal : Éditions du Boréal, 190 p. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030010506>>. Consulté le 29 septembre 2013.
- GODBOUT, Jacques T. 1994. « La sphère du don entre étrangers : le bénévolat et l'entraide. » Dans *Traité des problèmes sociaux*, sous la dir. de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, chapitre 48, pp. 981-994. Québec : l'Institut québécois de recherche sur la culture. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.goj.sph>> Consulté le 19 juin 2013.
- GODBOUT, Jacques T., en collaboration avec Alain CAILLÉ. 1992. *L'esprit du don*. Paris : Éditions La découverte, 345 pp. Coll. « Textes à l'appui / série anthropologie ». En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/30010518>>. Consulté le 19 juin 2013.
- GODBOUT, Jacques. 1983. *La participation contre la démocratie*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 190 p.
- GODBOUT, Jacques T. et Nicole V. MARTIN. 1982. « Participation et innovation ». Dans *Les mobilisations populaires urbaines*, sous la direction de Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, pp. 217-237. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique. En ligne. <<http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.goj.par2>>. Consulté le 11 juin 2013.
- GOULBOURNE, Michelle. 2001. *Le don et le bénévolat au Québec : Résultats de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*. Toronto : Centre canadien de philanthropie, 40 p. <<http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/n-r6-qf.pdf>>. Consulté 26 juillet 2011.

- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES COMMUNAUTÉS DÉVITALISÉES. 2010 (mai). *Des communautés à revitaliser : un défi collectif pour le Québec. Rapport du groupe de travail sur les communautés dévitalisées*, 54 p. En ligne. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_ccommunaute_devitalisees.pdf>. Consulté le 19 juin 2013.
- GUÉRIN-PACE, France. 2006. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires ». *Espaces géographique*, 4 : 35, pp. 298-308. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm>>. Consulté le 7 juin 2013.
- GUÉRIN-PACE, France et Yves GUERMOND. 2006. « Identité et rapport au territoire ». *L'Espace géographique* 4 : Tome 35, pp. p.289-290. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-289.htm>>. Consulté le 7 juin 2013.
- GUERMOND, Yves. 2006. « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique ». *L'Espace géographique*, 4 : Tome 35, pp. 291-297. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-291.htm>>. Consulté le 7 juin 2013.
- GUICHARD, François. 1991. « Conclusion : Permanences et dynamismes de l'identité ». Dans *L'identité régionale : l'idée de région dans l'Europe du Sud-Ouest*. Centre national de la recherche scientifique, Centre d'études Nord du Portugal – Aquitaine (CENPA), pp. 395-396. Coll. « Maison des pays ibériques ». Paris : Éditions du Centre National de la Recherche scientifique.
- GUILLAUME, Jean-François et Anne QUÉNIART. 2004. « Présentation : Engagement social et politique dans le parcours de vie ». *Lien social et politiques – RIAC*, 51 (printemps), pp. 5-14. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2004/v/n51/008865ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- GUINDANI, Silvio, et Michel BASSAND. 1982. *Maldéveloppement régional et identité*. Coll. « Villes, régions et sociétés ». Lausanne : Presses polytechniques romandes, 200 p.
- GUMULKA, Glenn, Cathy BARR, David LASBY et Barbara BROWNLEE. 2005. *Comprendre les capacités des organismes de sports et de loisirs : Une synthèse des constatations de l'Enquête nationale des organismes bénévoles et sans but lucratif et de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation*. Toronto : Imagine Canada, 57 p. En ligne.

<http://library.imaginecanada.ca/files/nonprofitscan/fr/misc/comprendre_capacites_sports_loisirs.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.

HALL Michael, David LASBY, Steven AYER et William David GIBBONS, STATISTIQUE CANADA. 2009. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa : Ministre de l'Industrie, 97 pages. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/71-542-x/71-542-x2009001-fra.pdf>>. Consulté 26 juillet 2011.

HALL, Michael H., Cathy W. BARR, M. EASWARAMOORTHY, S. WOJCIECH SOKOLOWSKI et Lester M. SALAMON. 2005. *Analyse comparative du secteur sans but lucratif et bénévole du Canada*. Toronto : Imagine Canada, 44 pages. En ligne. <http://library.imaginecanada.ca/files/nonprofitscan/fr/misc/jhu_report_fr.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.

HAMEL, Jacques et Joseph Yvon THÉRIAULT (dir.). 1994. *Les identités : actes du colloque de l'ACSALF 1992*. Laval : Méridien, 585 p.

HAMIDI, Camille. 2002. « Les raisons de l'engagement associatif : Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine ». *Revue française des affaires sociales*, 4 : 4, pp. 149-165. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2002-4-page-149.htm>>. Consulté le 29 août 2013.

HARVEY, Fernand (éd.). 1994. *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*. Québec : IQRC, 231 p.

HATCHUEL, Georges et Jean-Pierre LOISEL. 1998. « L'adhésion aux associations reste à un niveau élevé. Plus de seniors, moins de militants ». *Consommation et Modes de vie, CREDOC*, 123 (janvier), 4 p. En ligne. <<http://www.credoc.fr/pdf/4p/123.pdf>>. Consulté le 19 juin 2013.

HAUTENNE, Bruno. 2004. « Contribution à une sociologie de l'association ». *Pensée plurielle*, 1 : 7, p. 11-16. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PP_007_0011>. Consulté le 11 juin 2013.

HAVARD DUCLOS, Bénédicte et Sandrine NICOURD. 2007. *Les ressorts d'engagement des responsables d'association*. Coll. « L'Opinion des responsables Associatifs », 6ème Cahier – Mars, Extrait de la quatrième édition de *La France bénévole*, 10 p. En ligne. <<http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/oraressortsdengagement.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.

- HELLY, Denise. 1999. « Une injonction : appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen ». *Lien social et politiques – RIAC*, 41 (printemps), pp. 35-46. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1999/v/n41/005122ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- HOGG, Michael A. et Dominic ABRAMS. 1998. *Social identification : A social psychology of intergroup relations and group processes*. London: Routledge, 256 p.
- HUOT, Geneviève et Vincent VAB SCHENDEL. 2003. « ‘Deux Québec en un’ et ‘Agir ensemble’ : 12 ans plus tard. » *Cahier ARUC-ÉS*, T-08-2003, 63 p. En ligne. <<http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/T-08-2003.pdf>>. Consulté le 19 juin 2013.
- IMAGINE CANADA. [s.d]. *Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation : Québec*, présentation multimédias. En ligne. <http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/presentations/quebec_presentation_fr_2007_21122010.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.
- IMAGINE CANADA. 2006. *Portrait des organismes du secteur des sports et des loisirs du Canada*. Toronto : Imagine Canada, 6 p. En ligne. <http://library.imaginecanada.ca/files/nonprofitscan/fr/synthesis/footnote_fr_r_executives.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.
- IMAGINE CANADA (s.d.). *Le don et le bénévolat dans les organismes de sports et de loisirs : Conclusions de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation de 2004*. Coll. « L'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation », présentation multimédia, 76 diapos. En ligne. <http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/presentations/sports_and_recreation_presepresent_fr_2004.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.
- IMAGINE CANADA. [s.d.]. *Les dons d'argent et le bénévolat au profit des organismes de sports et de loisirs*. Coll. « L'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation », 3 p. En ligne. <http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/factsheets/sports_factsheet_fr_2004.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.
- INGLIS, Sue et Shirley CLEAVE. 2006. « A Scale to Assess Board Member Motivations in Nonprofit Organizations ». *Nonprofit Management & Leadership*, 17 : 1, pp. 83-101. En ligne. <DOI: 10.1002/nml.132>. Consulté le 11 juin 2013.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. 2013 (4 avril). *Bulletin FLASH. Évolution du marché du travail dans les MRC*, p. 5-6. En ligne.

<<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/bulletin-flash-regions-2012.pdf>>. Consulté le 3 mai 2013.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA FAUNE ET DES PARCS. 2012 (12 octobre). *Indicateurs de suivi des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable : Nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat*. En ligne. <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/pdf/2-24_1.pdf>. Consulté le 18 juin 2013.

INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. 2012 (30 mars). « Vie des Laboratoires : Le bénévolat : une nouvelle forme d'épanouissement personnel UMR8070 Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS) ». Dans *Institut des sciences humaines et sociales, Centre national de la recherche scientifique : La recherche en sciences humaines et sociales*. En ligne. <<http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/benevolat.htm>>. Consulté le 6 juin 2012.

ION, Jacques et Bertrand RAVON. 1998. « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel ». *Lien social et politiques – RIAC*, 39 (printemps), pp. 59-71. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/005129ar>>. Consulté le 7 juin 2013.

JAMET, Émilie. 2009. « Le rôle du sentiment d'appartenance dans les parcours migratoires des jeunes de petites villes et milieux ruraux au Canada : Étude comparée entre Rouyn-Noranda (Québec) et Prince George (Colombie-Britannique) ». Mémoire du Master 2 Développement des Territoires et Nouvelles Ruralités – Territoires, Acteurs et Modélisation, Université Blaise-Pascal – AgroParisTech-Engref, 124 p. En ligne. <http://web2.uqat.ca/chairedesjardins/documents/Jamet_2009_Sentiment_Pub_1-2.pdf> et <http://web2.uqat.ca/chairedesjardins/documents/Partie2MemoireJamet_000.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.

JEAN, Bruno. 2012. « Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 4, pp. 649-672. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2012-4-page-649.htm>>. Consulté le 21 août 2014.

JEAN, Bruno. 2010. « Les régions rurales qui gagnent : La prospective mise au défi de comprendre les dynamiques contemporaines ». Dans *Penser les territoires : En hommage à Georges Benko*, sous la direction de Paul Cary et André Joyal, pp. 247-269. Québec: Les Presses de l'Université du Québec. En ligne.

<<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10476446>>. Consulté le 19 juin 2013.

- JEAN, Bruno. 2006. « Présentation : Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec ». *Recherches sociographiques*, 47 : 3, pp. 465-474. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/rs/2006/v47/n3/014654ar.pdf>>. Consulté le 13 juin 2013.
- JEAN, Bruno. 2005 « Postface : Le projet scientifique du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) : repousser les frontières de la connaissance sur le développement territorial ». Dans *Des pratiques aux paradigmes : Les systèmes régionaux et les dynamiques d'innovation en débats*. T. 2 de Territoires et fonctions, sous la dir. de Bruno Jean et Danielle Lafontaine, pp. 281-295. Rimouski : Éditions du GRIDEQ et du CRDT.
- JEAN, Bruno. 1993. « Terre, territoire, territorialité : Identité et territoire chez les agriculteurs Bas-Laurentiens ». Dans *Identités et territoire : trois réflexions*, Bernard Arcand, Bruno Jean, Christine Tremblay, Michèle Gagnon, Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay, pp. 13-25. Coll. « Notes de recherche », no 12. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/1905/1/030096480T1.pdf>>. Consulté le 6 juin 2013.
- JEAN, Bruno, Stève DIONNE et Lawrence DESROSIERS. 2014. *Comprendre le Québec rural*. Seconde édition. Rimouski : Chaire de recherche du Canada en développement rural – GRIDEQ - CRDT, 79 p. En ligne. <<http://www.uqar.ca/files/developpement-rural/quebecrural2.pdf>>. Consulté le 19 août 2014.
- JENSON, Jane, Marguerite MENDELL, Claude MARTIN et Didier RENARD. 1999. « Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social ». *Lien social et Politiques*, 41, pp. 5-12. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/005162ar>>. Consulté le 8 octobre 2013.
- JOYAL, André. 2010. « Le marketing territorial : Une étude de cas en milieu rural québécois ». Dans *Penser les territoires : En hommage à Georges Benko*, sous la direction de Paul Cary et André Joyal, pp. 325-340. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10476446>>. Consulté le 19 juin 2013.
- KEIL, Roger. 2003. « Globalization Makes States : Perspectives on Local Governance in the Age of the Global City ». Dans *State/Space*, sous la direction de Neil

- Brenner, Bob Jessop, Martin Jones et Gordon MacLeod, pp. 278-295. Oxford : Blackwell Publishing.
- KLEIN, Juan-Luis. 2008. « Territoire et développement : Du local à la solidarité internationale ». Dans *Sciences du territoire : Perspectives québécoises*, sous la direction de Guy Massicotte, pp. 315-333. Coll. « Science régionale ». Québec : Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10316094>>. Consulté le 14 août 2013.
- KLEIN, Juan-Luis. 2002. « Les régions du Québec ou le Québec-région : pour sortir de l'approche centre – périphérie ! ». *Revue organisations et territoires*, 11 : 1, pp. 33-38. En ligne. < http://www.uqac.ca/revueot/anciens_numeros/revue-organisations_vol-11-1_hiver-2002.pdf>. Consulté le 14 août 2013.
- KLEIN, Juan-Luis. 1995. « De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social: le cas du développement régional au Québec ». *Lien social et Politiques — RIAC*, 33, pp. 133-141.
- KLEIN, Juan-Luis, Francine SAVARD, Richard BOUDREAULT et Christiane GAGNON. 1986. *L'Ancrage territorial du mouvement associatif en région périphérique*. Coll. « Notes et rapport de recherche », 5 : 1. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, 52 p. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/1934/1/030083166T1.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- KLEIN, Juan-Luis, Carole TARDIF, Jean CARRIÈRE et Benoît LÉVESQUE. 2003. « Les milieux d'appartenance au Québec : Une perspective méthodologique ». Dans *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*, sous la direction de Frédéric Lasserre et Aline Lechaume, pp. 233-263. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10226010>>. Consulté le 19 juin 2013.
- KLEIN, Juan-Luis et Pierre-André TREMBLAY. 1993. « Introduction ». Dans *Identités et territoire : trois réflexions*, Bernard Arcand, Bruno Jean, Christine Tremblay, Michèle Gagnon, Juan-Luis Klein et Pierre-André Tremblay, pp. 5-7. Coll. « Notes de recherche », 12. Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/1905/1/030096480T1.pdf>>. Consulté le 6 juin 2013.
- LABELLE, Yvan. 1974. « Évolution des recherches sur la participation, des années vingt aux années soixante ». *Sociologie et sociétés*, 6 : 2 (novembre), pp. 67-85.

En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/socsoc/1974/v6/n2/001393ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.

LAMOUREUX, Henri. 2002. « Le danger d'un détournement de sens : portée et limites du bénévolat ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15 : 2, pp. 76-86. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008916ar>>. Consulté le 6 juin 2013.

LASBY, David. 2012. *Notes de recherche : Canadiens dévoués, Canadiens engagés : 2010*. En ligne. <http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/researchbulletins/research_note_csg_vp_tables_fr_03212012.pdf>. Consulté le 18 juin 2013.

LASBY, David et David McIVER. 2004. *Le bénévolat au Canada selon les catégories d'organismes*. Toronto : Le Centre canadien de philanthropie, 22 p. En ligne. <http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/reports/benevolat_au_canada.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.

LASSERRE, Frédéric. 2003. « Introduction. La trame du monde est géographique ». Dans *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*, sous la direction de Frédéric Lasserre et Aline Lechaume, pp. 1-9. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10226010>>. Consulté le 19 juin 2013.

LAURENS, Stéphane, et Nicolas ROUSSIAU (dir.). 2002. *La mémoire sociale : Identités et représentations sociales*. Coll. « Didact Psychologie sociale ». Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 307 p.

LAURIN, Serge. 1995. *Histoire des Laurentides*. Coll. « Les régions du Québec », 3. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 892 pages.

LAVALLÉE, Brigitte. 2012. « L'influence de la mobilité sur la construction du sentiment d'appartenance territoriale : le cas de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal ». Mémoire de maîtrise en urbanisme, Université de Montréal, 126 p. En ligne. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9006/Lavallee_Brigitte_2012_memoire.pdf>. Consulté le 10 août 2015.

LAVILLE, Jean-Louis. 2010. « Associationnisme : le bien commun aux confins du marché et de l'État ». *Finance et Bien Commun*, 2 : 37-38, pp. 64-73. En ligne. <DOI : 10.3917/fbc.037.0064>. Consulté le 4 octobre 2013.

LAVILLE, Jean-Louis. 2002. « L'association comme lien social ». *Connexions*, 1 : 77, pp. 43-54. En ligne.

<http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=CNX_077_0043>.
Consulté le 11 juin 2013.

LAVILLE, Jean-Louis. 2001. « Les raisons d'être des associations ». Dans *Associations, démocratie et société civile*, Jean-Louis Laville, Alain Caillé, Philippe Chaniel, Éric Dacheux, Bernard Eme et Serge Latouche, pp. 61-140. Coll. « Bibliothèque du MAUSS / Économie solidaire et démocratie ». Paris : La Découverte/MAUSS/CRIDA.

LECHAUME, Aline. 2003. « En guise de conclusion : Penser le territoire? Entre mythe et raison... ». Dans *Le territoire pensé : Géographie des représentations territoriales*, sous la direction de Frédéric Lasserre et Aline Lechaume, pp. 313-317. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10226010>>. Consulté le 19 juin 2013.

LECLERC, Chantal. 1999. *Comprendre et construire les groupes*. Coll. « Chronique sociale ». [S.l.] : Les Presses de l'Université Laval. 322 p.

LESEMANN, Frédéric. 2002. « Le bénévolat : de la production « domestique » de services à la production de « citoyenneté » ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15 : 2, pp. 25-41. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008912ar>>. Consulté le 6 juin 2013.

LÉVESQUE, Benoît. 2004. *Pour une démocratie plurielle. Mémoire déposé à la Consultation sur la réforme des institutions démocratiques par le Centre de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises, les syndicats et l'économie sociale (CRISES), le Chantier de l'économie sociale et l'Association des centres locaux de développement du Québec*. Coll. « Interventions », Cahier I-01-2004, 27 p. En ligne. <<http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/I-01-2004.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.

LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL. 2005. « L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques », *Revue Interventions économiques*, 32, p. 1-20. En ligne. <<http://interventionseconomiques.revues.org/852>>. Consulté le 11 juin 2013.

LÉVESQUE, Benoît et Marguerite MENDELL. 1999. « L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche ». *Lien social et Politiques – RIAC*, 41 (printemps), pp. 105-118. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1999/v/n41/005149ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.

- LÉVESQUE, Maurice et Deena WHITE. 1999. « Le concept de capital social et ses usages ». *Lien social et Politiques – RIAC*, 41 (printemps), pp. 23-33. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1999/v/n41/005148ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- LOCHARD, Yves, Arnaud TRENTA et Nadège VEZINAT. 2011. « Quelle professionnalisation pour le monde associatif ? ». Dans *La vie des idées.fr : Essais et débats*, 17 p. En ligne. <http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20111125_quelle-professionnalisation-associations.pdf>. Consulté le 19 juin 2013.
- LONCLE, Patricia. 2002. « ION, Jacques, dir. L'Engagement au pluriel. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 219 p. ». *Lien social et Politiques*, 48, pp. 180-181. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/007901ar>>. Consulté le 7 juin 2013.
- MACLEOD, Gordon. 2001. « New Regionalism Reconsidered : Globalization and the Remaking of Political Economic Space ». *International Journal of Urban and Regional Research*, 25 : 4, pp. 804-829.
- MALENFANT, Éric. 2010. « La migration des jeunes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : analyse des facteurs favorisant la rétention des jeunes dans la région ». Mémoire de maîtrise en Développement régional, Université du Québec à Rimouski, 183 p. En ligne. <http://semaphore.uqar.ca/541/1/Eric_Malenfant_octobre2010_A1b.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.
- MARC, Edmond. 2005. *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*. Coll. « Psycho Sup ». Paris : Dunod, 255 p.
- MARCOTTE, René et Yves ROY. 1985. *Portrait régionaux de l'Outaouais*. Hull : Communication Québec-Outaouais, 331 p.
- MARTIN, Claude et Jean-Claude MARTIN. 1998. « Présentation : Liens personnels, liens collectifs ». *Lien social et Politiques*, 39, pp. 5-13. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1998/v/n39/005158ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- MARTINACHE, Igor. 2009. « Portrait de l'associatif en travailleur ». *www.laviedesidees.fr*, 20 février. En ligne. <http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20090220_hely.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.

- MARTINET, Luc. 1997. « Identité territoriale, conception du développement local et régional et guerres de clocher : tentative d'application à partir d'entrevue avec les maires des Îles-de-la-Madeleine ». Mémoire de maîtrise en développement régional, Université du Québec à Rimouski, 116 p.
- MASSICOTTE, Guy. 2002. « Conférence d'ouverture : L'enseignement supérieur et le développement des territoires ». Dans *Le développement des territoires : nouveaux enjeux*, Mouvement Territoire et Développement. Coll. « Actes et instruments de la recherche en développement régional », pp. 5-12. Rimouski : GRIDEQ.
- MEAD, George Herbert. 1963. *L'esprit, le soi et la société*. Coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine ». Paris : Presses universitaires de France, 332 p.
- MERCIER, Clément, Denis BOURQUE et Lise ST-GERMAIN. 2009. *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Rapport réalisé dans le suivi du Séminaire sur la participation citoyenne et le développement des communautés, tenu à l'initiative de la revue Développement social et de l'ARUC-ISDC le 4 avril 2008. Coll. « Documentation et diffusion », 8, 74 p. En ligne. <<http://www4.uqo.ca/observer/DevLocal/Gouvernance/participation.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION DÉCISIONNELLE. 2013a. *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire - Édition 2012*, 14 p. En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/Dip1_Qual_sec2012.pdf>. Consulté le 29 avril 2013.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION DÉCISIONNELLE. 2013b. *Indicateurs de gestion 2010-2011, Données par commission scolaire*, 447 p. En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateursIndicat_CS_2010_2011_P.pdf>. Consulté le 29 avril 2013.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATION DÉCISIONNELLE. 2013c. *Indicateurs de l'éducation - Édition 2012*, 142 p. En ligne. <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicaIndic_educ_2012_webP.pdf>. Consulté le 30 avril 2013.

- MONGEAU, Pierre. 2008. *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 143 p.
- MOQUAY, Patrick. 2000. « L'attachement à la région. Les liens entre l'individu et le territoire ». Dans *L'individu et le citoyen dans la société moderne*, sous la dir. de Maryse Potvin, Bernard Fournier et Yves Couture, pp. 49-65. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2112>> Consulté le 5 juin 2015.
- MOQUAY, Patrick. 1998. « Sentiments d'appartenance et développement régional ». Dans *Espaces en mutation*, sous la dir. de Serge Côté et Marc-Urbain Proulx, pp. 57-69. Rimouski : GRIDEQ-GRIR.
- MOQUAY, Patrick. 1997. « Le sentiment d'appartenance territorial ». Dans *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, sous la dir. de Madeleine Gauthier, pp. 243-256. Sainte-Foy : Éditions de l'IQRC.
- MOREL Alain. 1995. « Politiques culturelles, productions d'images et développement local ». Dans *Identités, cultures et territoires*, sous la direction de Jean-Pierre Saez, pp. 131-143. Coll. « Habiter ». Paris : Desclée et de Brouwer.
- MORIN, Richard et Michel ROCHEFORT. 1998. « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective ». *Lien social et Politique – RIAC*, no 39 (printemps), pp. 103-114. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1998/v/n39/005194ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- MORIN, Richard. 1995. « Communauté territoriale et insertion socio-économique en milieu urbain ». Dans *Contre l'exclusion : repenser l'économie*, sous la direction de Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque, pp. 247-265. Sainte-Foy (Qc) : Presses de l'Université du Québec. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2075/lib/bibliouqo/docDetail.action?docID=10225747>>. Consulté le 19 juin 2013.
- MOUVEMENT TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT. 2002. *Le développement des territoires : nouveaux enjeux*. Coll. « Actes et instruments de la recherche en développement régional ». Rimouski : Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ), 132 pages.
- MUCCHIELLI, Alex. 2002. *L'identité*. 5^e éd. mise à jour. Coll. « Que sais-je? », 2288. Paris : Presses universitaires de France, 127 p.
- NICOURD, Sandrine. 2007. « Avant-propos : Les engagements ont-ils vraiment changé? ». *Sociologies pratiques*, 2 : 15, pp. 1-5. En ligne.

- <<http://www.cairn.info/revue-sociologies-pratiques-2007-2-page-1.htm>>. Consulté le 19 juin 2013.
- NINACS, William A. 2003. « L'empowerment et l'intervention sociale ». *Les journées d'animation 2003 : L'empowerment et l'intervention sociale*. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), coll. « Créer des liens », 46 p. En ligne. <<http://www.dspq.qc.ca/publications/empowerment-develop.pdf>>. Consulté le 29 mars 2016.
- NOËL, Alain et Claude MARTIN. 2002. « Présentation : La démocratisation du social ». *Lien social et Politiques*, 48 (automne), pp. 5-15. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2002/v/n48/007888ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- PAASI, Anssi. 2002. « Bounded spaces in the mobile world: Deconstructing 'regional identity' ». *Journal of Economic and Social Geography*, 93 : 2 (mai), pp. 137-148. En ligne. <<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1467-9663.00190/pdf>>. Consulté le 7 juin 2013.
- PAGEON, Claude. 1991. *L'identité territoriale : la dualité rurale-urbaine dans la municipalité régionale de comté Les Basques*. Coll. « Actes et instruments de la recherche en développement régional », 8. Rimouski : Université du Québec à Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'est du Québec, 186 p. En ligne. <http://semaphore.uqar.ca/494/1/IDENTITE_TERRITORIALE.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.
- PAILLÉ, Pierre. 2011. « Les conditions de l'analyse qualitative. Réflexions autour de l'utilisation des logiciels. » *SociologieS*, 6 juillet. En ligne. <<http://sociologies.revues.org/3557>>. Consulté le 18 juin 2014.
- PAILLÉ, Pierre et Alex MUCCHIELLI. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 3^e édition. Paris : Armand Colin, 424 p.
- PANET-RAYMOND, Jean, Joël ROUFFIGNAT et Lise DUBOIS. 2002. « Le bénévolat comme passage vers le développement social ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15 : 2, pp. 104-119. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008918ar>>. Consulté le 6 juin 2013.
- PARAZELLI, Michel et Anne LATENDRESSE. 2006. « Penser les conditions de la démocratie participative ». *Nouvelles pratiques sociales*, 18 : 2 (printemps), pp. 15-23. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/013284ar>>. Consulté le 21 août 2013.

- PECK, Jamie et Adam TICKELL. 2002. « Neoliberalizing Space ». *Antipode*, 34 : 3, pp. 380-404.
- PENNEC, Simone. 2004. « Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux ». *Lien social et Politiques*, 51 (printemps), pp. 97-107. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2004/v/n51/008873ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- PÉPIN-FILION, Dominique. 2010. « Migrations et identités : Le cas des jeunes francophones au Yukon ». Mémoire de maîtrise en développement régional, Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 392 p. En ligne. <http://semaphore.uqar.ca/424/1/Dominique_Pepin-Filion_aout2010_t1.pdf> et <http://semaphore.uqar.ca/424/2/Dominique_Pepin-Filion_aout2010_t2.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.
- POLLETTA, Francesca et James M. JASPER. 2001. « Collective Identity and Social Movements ». *Annual Review of Sociology*, 27, pp. 283-305. En ligne. <<http://mandataire.uqo.ca:2071/ehost/pdfviewer/pdfviewer?sid=d666e982-e0b2-48cd-9370-5bc4ed539f94%40sessionmgr4&vid=12&hid=9>>. Consulté le 11 juin 2013.
- POUPART, DESLAURIERS, GROULX, LAPERRIÈRE, MAYER et PIRES. 1997. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, 405 p.
- PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES. 2005. *Le capital social comme instrument de politique publique : rapport de projet*. Ottawa, 34 p. En ligne. <<http://publications.gc.ca/collections/Collection/PH4-25-2005F.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- PROJET DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES. 2005. *La mesure du capital social : Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques*. Ottawa, 72 p. En ligne. <http://www.ocolclo.gc.ca/docs/f/Mesure_du_capital_social.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- PROUTEAU, Lionel et François-Charles WOLFF. 2013. « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 ». *Économie et statistique*, 459, pp. 27-57. En ligne. <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES459B.pdf>. Consulté le 12 septembre 2013.

- PROUTEAU, Lionel et François-Charles WOLFF. 2010. « La participation associative en France : une analyse longitudinale ». *Économie et prévision*, 1 : 192, pp. 45-63. En ligne. <<http://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2010-1-page-45.htm>>. Consulté le 19 juin 2013.
- PROUTEAU, Lionel et François-Charles WOLFF. 2004. « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative ». *Économie et statistique*, 372, pp. 3-39. En ligne. <http://www.persee.fr/docAsPDF/estat_0336-1454_2004_num_372_1_7264.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- PROUTEAU, Lionel et François-Charles WOLFF. 2002. « La participation associative au regard des temps sociaux ». *Économie et statistique*, 352-353, pp. 57-80. En ligne. <http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/es352-353c.pdf>. Consulté le 11 juin 2013.
- PUTNAM, Robert D. 2001. « Mesure et conséquence du capital social ». *ISUMA*, printemps, pp. 47-58.
- PUTNAM, Robert D. 1999. « Le déclin du capital social aux États-Unis ». *Liens social et Politiques – RIAC*, 41 (printemps) pp. 13-22. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/1999/v/n41/005219ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- PUTNAM, Robert et Kristin A. GOSS. 2002. « Introduction ». Dans *Democraties in Flux. The Evolution of Social Capital in Contemporary Society*, sous la dir. de Robert D. Putnam, pp. 3-19. New York : Oxford University Press.
- QUÉNIART, Anne et Julie JACQUES. 2008 « Trajectoires, pratiques et sens de l'engagement chez des jeunes impliqués dans diverses formes de participation sociale et politique ». *Politique et Sociétés*, 27 : 3, pp. 211-242. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/ps/2008/v27/n3/029853ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- RAJULTON, Fernando, Zenaida R. RAVANERA et Roderic BEAUJOT. 2006. « Measuring Social Cohesion: An Experiment using the Canadian National Survey of Giving, Volunteering, and Participating ». *Social Indicators Research*, 80 : 3, pp. 461-492. En ligne. <DOI: 10.1007/s11205-006-0011-1>. Consulté le 11 juin 2013.
- REED, Paul B. et L. Kevin SELBEE. 2002. « Is there a distinctive pattern of values associated with giving and volunteering? The Canadian case ». Dans *31st ARNOVA Annual Conference*. (Montréal, Québec, November 14-16, 2002), 33 p. En ligne. <<http://www3.carleton.ca/casr/Volunteers%20patterns.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.

- RIVIÈRE, Carole-Anne. 2004. « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité ». *Réseaux*, 1 : 123, pp. 207-231. En ligne. <http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_123&ID_ARTICLE=RES_123_0207>. Consulté le 11 juin 2013.
- ROUDET, Bernard. 2004. « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif ». *Liens social et Politiques – RIAC*, 51 (printemps), pp. 17-27. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/lsp/2004/v/n51/008866ar.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- RUANO-BORBALAN, Jean-Claude. 1998. *L'identité : l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences humaines, 394 p.
- SAEZ, Jean-Pierre (dir.). 1995. *Identités, cultures et territoires*. Coll. « Habiter ». Paris : Desclée de Brouwer, 267 p.
- SAINSAULIEU, Renaud. 1996. « Avant-propos ». Dans *Des jeunes et des associations*, sous la dir. de Bernard Roudet, pp. 7-9. Coll. « Débats jeunesse ». Montréal : L'Harmattan, 268 p. En ligne. <<http://www.pierretap.com/pdfs/153.pdf>>. Consulté le 19 juin 2013.
- SASSEN, Saskia. 2003. « Globalization or Denationalization? ». *Review of International Political Economy*, 10 : 1, February, pp. 1-22.
- SASSEN, Saskia. 2000. « Territory and Territoriality in the Global Economy ». *International Sociology*, 15 : 2, pp. 372-393.
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». Dans *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd.), sous la direction de Benoît Gauthier, pp. 293-316. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- SCARDIGLI, Victor (dir.). 1993. *L'Europe de la diversité : la dynamique des identités régionales*. Paris : CNRS Éditions, 239 p.
- SCHELLENBERG, Grant. 2004. « Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats ». Statistique Canada, Division de la statistique sociale, du logement et des familles. No 89-598-XIF, 67 pages. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-598-x/89-598-x2003001-fra.pdf>> Consulté le 11 juin 2013.
- SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, MRC D'ANTOINE-LABELLE. 2013. *Diagnostic territorial : Bilan et enjeux de développement*.

- Vers un schéma d'aménagement et de développement de 3^e génération*, 223 p. En ligne. <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/sites/default/files/diagnostic_territorial_bilan_et_enjeux_de_developpement.pdf>. Consulté le 19 avril 2013.
- STATISTIQUES CANADA. [s.d.]. *Force vitale de la collectivité : Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, 6 p. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/61-533-s/61-533-s2005001-fra.pdf>>. Consulté 26 juillet 2011.
- STATISTIQUES CANADA. 2012. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : rapport de tableaux 2010*. En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-649-x/89-649-x2011001-fra.pdf>>. Consulté le 11 juin 2013.
- ST-LAURENT, Nathalie. 2003. « Le sentiment identitaire et la participation sociale et politique : le cas des jeunes au pays Basque nord ». Mémoire de maîtrise en sociologie, Québec : Université Laval, 128 p. En ligne. <<http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk4/etd/MQ83285.PDF>>. Consulté le 7 juin 2013.
- SUE, Roger. 2001. « L'émergence du lien d'association ». *Connexions*, 1 : 77, pp. 55-59. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=CNX_077_0055>. Consulté le 11 juin 2013.
- TAP, Pierre. 2005. « Identité et exclusion ». *Connexions*, 83 : 1, pp. 53-78. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_REVUE=CNX&ID_NUMPUBLIE=CNX_083&ID_ARTICLE=CNX_083_0053>. Consulté le 7 juin 2013.
- TAP, Pierre. 1999. « Comment se construisent et s'affirment les identités individuelle et collective ». Dans *Immigration et identité*, sous la direction de Patrick Hunout, pp. 33-39. *The Internationalscope Review*, 1 : 1. En ligne. <<http://www.pierretap.com/pdfs/183c.pdf>>. Consulté le 7 juin 2013.
- TAP, Pierre. 1996. « Des jeunes dans la dynamiques associative ». Dans *Des jeunes et des associations*, sous la dir. de Bernard Roudet, pp. 230-245. Coll. « Débats jeunesse ». Montréal : L'Harmattan. En ligne. <<http://www.pierretap.com/pdfs/153.pdf>>. Consulté le 19 juin 2013.
- TAP, Pierre (dir.). 1980. *Identités collectives et changements sociaux*. Coll. « Sciences de l'homme ». Toulouse : Privat, 490 p. En ligne. <http://www.pierretap.com/ouvrages/identites_collectives%20.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.

- TAYLOR, Charles. 1996. « Les sources de l'identité moderne ». Dans *Les frontières de l'identité : Modernité et postmodernité au Québec*, sous la direction de Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest, pp. 338-354. Québec : Les Presses de l'Université Laval. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/touraine_alain/identite_et_modernite/identite_et_modernite.html>. Consulté le 7 juin 2013.
- TAYLOR, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal : Bellarmin, 150 p.
- THÉOLIS, Manon et Daniel THOMAS. 2002. « Pour une juste valeur du bénévolat ». *Nouvelles pratiques sociales*, 15 : 2, pp. 17-24. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/008911ar>>. Consulté le 6 juin 2013.
- THIBAUT, André. 2012. « Bénévolats nouveaux, approches nouvelles : Une étude du Réseau de l'Action bénévole du Québec ». *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 9 : 12, 5 p. En ligne. <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/47290/5/F726444523_Bulletin_Vol.9_No.12.pdf>. Consulté le 6 juin 2013.
- THIBAUT, André, Marie LEQUIN et Mireille TREMBLAY, GROUPE DE TRAVAIL SUR LA QUALITÉ DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE. 2000. *Cadre de référence de la participation publique, démocratique, utile et crédible*. Document produit suite au Forum sur le développement social. Québec : Conseil de la santé et du bien-être, 23 p. En ligne. <http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/Archives/ConseilSanteBienEtre/Rapports/22000100_rapp_cfr.pdf>. Consulté le 29 août 2013.
- TOCQUEVILLE, Alexis de. 2002. *De la démocratie en Amérique I*. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_tome1.html>. Consulté le 2013.
- TOCQUEVILLE, Alexis de. 2002. *De la démocratie en Amérique II*. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_2/democratie_tome2.html>. Consulté le 2013.
- TOURAINÉ, Alain. 1996. « Identité et modernité ». Dans *Les frontières de l'identité : Modernité et postmodernité au Québec*, sous la direction de Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest, pp. 11-19. Québec : Les Presses de l'Université Laval. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/touraine_alain/identite_et_modernite/identite_et_modernite.html>. Consulté le 7 juin 2013.

- TOURAINÉ, Alain. 1986. « Les deux faces de l'identité ». Dans *Identités collectives et changements sociaux*, 2e édition, sous la direction de Pierre Tap, pp. 19-26. Coll. « Sciences de l'homme ». Toulouse : Privat. En ligne. <http://www.pierretap.com/ouvrages/identites_collectives%20.pdf>. Consulté le 7 juin 2013.
- TOURAINÉ, Alain. 1984. *Le retour de l'acteur*. Paris : Fayard. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/contemporains/touraine_alain/identite_et_modernite/identite_et_modernite.html>. Consulté le 7 juin 2013.
- TREMBLAY, Mireille. 2004. « Droits, santé et participation démocratique ». *Nouvelles pratiques sociales*, 17 : 1 (automne), pp. 41-49. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/010572ar>>. Consulté le 20 août 2013.
- TREMBLAY, Pierre-André et Mona GAGNÉ. 1995. *Sentiment d'appartenance et développement local : une étude de cas à Chibougamau*. Coll. « Note de recherche », 15. Groupe de recherche et d'intervention régionales, Université du Québec à Chicoutimi. 29 p. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/1895/1/030110128T1.pdf>>. Consulté le 7 juin 2013.
- TREMBLAY, Suzanne. 1999. *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*. Coll. « Travaux et études en développement régional ». Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 52 p. En ligne. <<http://constellation.uqac.ca/2029/1/12056864T1.pdf>>. Consulté le 19 juin 2013.
- VACHON, Bernard. 1993. *Le développement local. Théories et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Boucherville : Gaëtan Morin, 331 p.
- VERMEERSCH, Stéphanie. 2006. « Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ? ». *Espaces et Sociétés*, 3 : 126, pp. 53-68. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=ESP_126_0069>. Consulté le 7 juin 2013.
- VERMEERSCH, Stéphanie. 2004. « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole ». *Revue française de sociologie*, 45 : 4, pp. 681-710. En ligne. <http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RFS_454_0681>. Consulté le 11 juin 2013.
- VILLE, Isabelle et France GUÉRIN-PACE. 2005. « Interroger les identités : l'élaboration d'une enquête en France ». *Populations*, 3 : 60, pp. 277-305. En ligne.

<http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=POPU&ID_NUMPUBLIE=POPU_503&ID_ARTICLE=POPU_503_0277>. Consulté 31 mai 2013.

VODAREK, Lindsey, David LASBY et Brynn CLARKE. 2010. *Le don et le bénévolat au Québec : Résultats de l'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*. Coll. « L'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation ». Toronto : Imagine Canada, 48 pages. En ligne. <http://www.donetbenevolat.ca/files/giving/fr/reports/quebec_report_fr_2007_21122010.pdf>. Consulté 26 juillet 2011.

WOOLCOCK, Michael. 2001. « The Place of Social Capital in Understanding Social and Economic Outcomes ». *ISUMA*, spring, pp. 11-17. En ligne. <<http://www.social-capital.net/docs/The%20Place%20of%20Social%20Capital.pdf>>. Consulté le 15 novembre 2015.